

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et la Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) LE NUMÉRO : 1 F.
FRANCE un an 6 F.
1er oct. au 30 sept ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèques Postaux 4538 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e (tél. 670.39.42)

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

La musique est avant tout un art de participation. Il est nécessaire que non seulement la virtuosité mais le cœur de l'interprète puisse donner sa mesure.
Marcel LANDOWSKI.

N° 255 ORGANE MENSUEL DES 45 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS OCTOBRE 1972

INITIATION MUSICALE pour tous les Français CULTURE GÉNÉRALE pour tous les Musiciens par Marcel LANDOWSKI

Un véritable épanouissement de la musique en France passe avant toute autre chose par deux points essentiels : une ouverture sur tous les domaines de la culture et de la pensée pour les musiciens professionnels, le contact vivant avec la musique pour tous les enfants de notre pays avant l'âge de dix ans.

C'est parce que nous avons la preuve que les Français, autant que tout autre peuple est musicien et parce que nous croyons profondément que les disciplines de la sensibilité donc la musique, sont aussi essentielles à l'équilibre harmonieux de l'homme que celles de la connaissance, que la réforme et le plan actuellement en débat de réalisation ont été conçus par le ministère des Affaires Culturelles.

Le développement foudroyant, après 1945, et singulièrement depuis quinze ans des moyens de reproduction sonore a bouleversé l'ensemble du fait musical tant pour les professionnels que pour le public. Contrairement à ce que certains ont pu croire un moment, il n'en est pas résulté la disparition d'une certaine pratique musicale. C'est exactement l'inverse qui s'est produit : une multiplication étonnante de conservatoires et écoles de musique qui, par centaines en France, sont nées et qui toutes, très vite, ont eu des locaux trop exigus, des professeurs en trop petit nombre.

La musique est avant tout un art de participation. L'une des plus grandes joies est de chanter ou de jouer soi-même. Qui a assisté aux Chorales de Vaison-la-Romaine aux classes d'ensemble de dizaines de flûtes ou d'orchestres symphoniques d'enfants, comme le font beaucoup de nos conservatoires ou le mouvement d'Alfred Leuwenguth, sait la force profonde et le dépassement d'eux-mêmes de tous leurs participants.

C'est bien ce besoin de s'exprimer par le son, avec ses timbres, ses rythmes, la magie qu'ils font naître, que notre enseignement doit combler dès le plus jeune âge, dans des conditions de qualité indiscutables, avec des moyens adaptés à notre temps.

C'est pourquoi je pense qu'il faut dire, sans se lasser, que deux obli-

gations sont les nôtres : apporter à tous les enfants, dans nos établissements spécialisés et dans l'enseignement élémentaire, le fait musical, et ne pas l'apporter d'abord avec le solfège glacé qui fait fuir l'émotion musicale, mais avec le son lui-même. C'est avec les moyens les plus simples, les instruments les plus faciles à la portée de tous, en développant le sens inné de l'improvisation et de la créativité, que l'éveil pourra naître, que la rencontre mystérieuse avec ce langage qui échappe à la raison pourra se faire, que l'enfant sera pour toujours touché par la musique.

C'est dans ce dessein que, depuis quatre ans maintenant, des stages de formation de maîtres ont été organisés en différents points de France, que ces stages, ouverts sur différentes méthodes, dites actives, ont touché plusieurs centaines d'enseignants et que dans nos conservatoires, avant puis parallèlement au solfège traditionnel, des milliers d'enfants prennent contact, non plus avec une théorie abstraite sans relation avec la vraie vie mais bien tout de suite avec la pulsation du rythme et le charme d'une simple phrase mélodique.

Il faut des moyens pour une telle entreprise à l'échelon national, celle-ci doit se faire et se fait de plus en plus, en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, car elle est la première étape nécessaire et fondamentale pour que la musique et les musiciens apportent à notre pays tout ce que l'une, par les autres, peut lui donner.

Pour ce faire, autour de nombre de nos conservatoires régionaux et écoles nationales (nous en avons 54, groupant près de 2.000 professeurs et 45.000 élèves), nous essayons de développer de multiples écoles dans les quartiers des grandes villes et dans les petites agglomérations de la région, afin de sensibiliser le plus grand nombre d'enfants, d'une part, et de permettre d'élargir les chances de détecter les sujets les plus aptes à devenir d'éventuels professionnels, d'autre part.

(Suite page 2)

67^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

Judi 2 novembre, à 16 h. : au siège, 121, rue La Fayette, réunion de la Commission de vérification des comptes.

Vendredi 3 novembre, à 9 h. : au siège, 121, rue La Fayette, réunion du conseil d'administration.

A 14 h., au F.I.A.P., 30, rue Cabanis, Paris-14^{ème} (voir plan ci-contre), 67^{ème} assemblée générale de la C.M.F.

1) Ouverture des débats par le président ;
2) Appel des délégués ;
3) Allocution du président ;
4) Rapport moral par M. Thirault, secrétaire général de la C.M.F. ;
5) Débat sur les sujets à l'ordre du jour ;
6) Vœux.

A 20 h. 45, salle Gaveau, rue La Boétie, grand concert de gala par la Musique de l'Air sous la direction du Commandant Devogel.

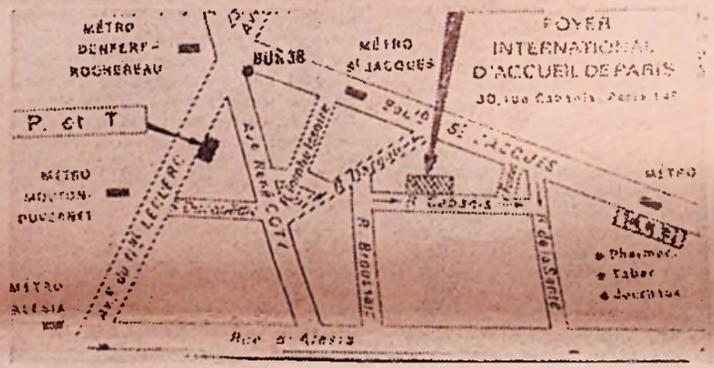
Samedi 4 novembre, au F.I.A.P., 30, rue Cabanis, Paris-14^{ème} (métro Glacière), à 9 h., 2^{ème} séance de l'assemblée générale.

1) Rapport financier par M. Ameller, trésorier de la C.M.F. ;

2) Suite des débats ;
3) Questions diverses ;
4) Elections ;
5) Date et lieu du prochain congrès.
A 13 h., déjeuner.
Dimanche 5 novembre, au Conservatoire de Paris, 14, rue de Madrid, concours d'excellence.
8 h., appel des candidats ;
8 h. 15, dictée théorie, lecture

chantée, lecture instrumentale ;
9 h., concours public pour tous les instruments ;
13 h., suite du concours public. A l'issue du concours, lecture du palmarès.

Les projets pour un macaron publicitaire avec le sigle C.M.F. doivent être envoyés au bureau de la C.M.F. avant le 15 octobre.



VEUILLEZ PRENDRE NOTE :

L'abonnement annuel (10 numéros) 1er octobre au 30 septembre, est porté à 6 F pour la France et 10 F pour l'étranger.

Ce nouveau tarif est appliqué dès le 1er octobre 1972.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 764,45 F

M. Lasalmonie Marcel, Verdun-sur-Meuse (Meuse) : 20 F.

M. Delacour Lucien, Beaugency (Loiret) : 10 F

Total à ce jour : 794,45 F.

il développa un esprit critique très aigu et son sens esthétique. Très curieux et manifesta aussi le ton passionné de la pédagogie qu'il possédait. Concurrentement, il innovait en France la forme du Récital historique en faisant entendre un florilège très sélectionné d'œuvres pour piano. Il recueillit au cours de ces séances de véritables triomphes.

Installé en Ile-de-France, il ne délaissa pas la province où il fit exécuter une *Cantate* à la mémoire du peintre Lenoir, sur un texte de Henri Jouin, la *Première Sonate* pour violon et piano extraite de la première des trois *Symphonies* qu'il devait écrire. C'est sans doute leur style austère qui les a relégués dans un oubli mérité. La première date de 1896, elle joint à l'orchestre l'orgue et les chœurs ; la seconde (1897) ne comprend qu'une seule partie. Quant à la troisième, la plus accomplie, elle fait appel aux voix humaines. Il fit aussi exécuter Sapho pour orchestre symphonique, le *Te Deum* se plaçant dans la première partie du poème théâtral *Jeune d'Arc*, une *serie de Mélodies* achevée en 1894. Ce sont les œuvres de l'année 1915 qui souriaient tant au jeune compositeur qu'un virtuose de l'orgue et au piano.

(Suite page 3)

I. S. M. E.

X^{ème} Conférence Internationale TUNIS-CARTHAGE 13 au 20 juillet 1972

André AMELLER
du vice-président
de l'I.S.M.E. international

Le X^{ème} Congrès de l'I.S.M.E. s'est déroulé en juillet, à Tunis-Carthage, sur le thème « Musique et Société » : l'éducation musicale dans son contexte esthétique et social.

Il est important de noter que, pour la première fois, l'Afrique accueillait les 1.200 personnes venues de 38 pays, les dernières réunions ayant eu lieu en France (Dijon - 68) et en Russie (Moscou - 70).

La délégation française, comportant 162 participants, était conduite par sa présidente, Madame Blanche C. Leduc, et son délégué général, André Ameller.

Monsieur Chedli Klibi, Ministre des Affaires Culturelles de Tunisie, faisait remarquer dans son allocution d'ouverture du Congrès, combien posait le problème de la dimension sociale de la musique, à notre époque, paraît être une question fondamentale.

Nous avons pu constater que ce pays porte un intérêt particulier à la musique, à ses problèmes et à son développement.

Monsieur Salah El Mahdi, Directeur de la Musique et des Arts Populaires, a su en faire la brillante démonstration.

L'organisation de ce congrès fut un combat, et tout fut parfaitement réglé. Mais mieux encore, Monsieur Salah El Mahdi sut nous donner le goût de mieux connaître la musique tunisienne. Il nous présenta tous les instruments, et nous fit entendre l'orchestre de Tunis : « La Rachidia ». Premier flûtiste du monde Arabe, il nous donna un aperçu de son talent, dans une interprétation pleine de sensibilité, que nous avons tous trouvée trop brève.

Avant d'aborder les travaux du Congrès, je crois intéressant de souligner que, si le premier rôle de

l'I.S.M.E. est de confronter les méthodes de travail des musicologues, compositeurs, sociologues qui se consacrent à la recherche dans le domaine musical, il en existe un second : celui de développer les contacts humains, en permettant une approche de la Culture des Pays où se déroulent les Congrès tous les 2 ans.

Personnellement, j'ai pensé que la Tunisie 72, carrefour de civilisations millénaires, semblait en voie de réaliser une belle synthèse de culture, d'économie et de progrès social.

Revenant à l'enseignement musical, et sans vouloir donner trop de détails (tel n'est pas le propos de cet article), l'on peut dire qu'un budget de 32 % sur celui de l'État pour l'Éducation Nationale, et de 1,42 % pour les Affaires Culturelles, permettent un enseignement scolaire et extrascolaire.

Il est agréable de constater qu'un décret du 23 janvier 1958, du Président Habib Bourguiba, a instauré pour les Conservatoires un diplôme de musique Arabe et un diplôme de musique instrumentale. Dans le premier, est incluse la lecture rythmée, à première vue d'un morceau de musique occidentale, avec les clés de Sol, de Fa et Do 2^{ème} ligne ; et dans le second, l'exécution d'un morceau de musique occidentale, de niveau moyen, consacré à un instrument de musique occidentale du même genre que l'instrument arabe employé par le candidat à l'examen en question.

À Tunis, 34 conférences furent entendues, soit au Conservatoire, soit à la Bourse du Travail. Nombreuses furent celles qui nous intéressèrent et sur lesquelles nous reviendrons par la suite, car elles traitaient de sujets très différents.

(Suite page 3)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

HURÉ

« Attendra-t-on, comme l'a fait pour d'autres musiciens notables, l'extrême vieillesse ou la mort de Jean Huré, pour accorder à son œuvre toute l'attention à laquelle elle a droit ?

Chaque génération doit-elle encourir le reproche d'offrir, à un extrême, son hommage à ses plus grands artistes ?

Si telle est la volonté du destin, Jean Huré est assez grand de caractère et d'âme pour ne pas s'en trouver démoralisé et sans force devant l'œuvre à créer quotidiennement.

Ainsi s'exprimait Georges Migot dans une petite plaquette de la série « Nos musiciens » publiée en 1926 par les Editions Maurice Sérant.

Jean HURÉ naquit dans le Loiret, à Gien, le 17 septembre 1877. Il eut la chance de pouvoir poursuivre à la fois ses humanités et

ses études musicales à Angers. A l'âge où tant de gamins rêvent de leurs jeux favoris, il avait reçu un enseignement suffisant pour jouer publiquement de l'orgue et faire apprécier ses dons (à douze ans) dans des programmes consacrés à J.-S. Bach, Mendelssohn, Saint-Saëns. Les études profondes de l'harmonie, du contrepoint, de la fugue la connaissance du chant grégorien, des polyphonistes de la Renaissance, de l'histoire de la musique, acquise dans le climat calme de l'Externat Saint-Maurille à Angers, lui permirent d'être également un compositeur précoce. En effet, sa première œuvre, *La Chanson de Roland*, drame lyrique, date de 1893. Il n'avait que seize ans.

Pianiste remarquable il avait attiré l'attention des musiciens grâce à différents concerts, notamment à l'Exposition d'Angers en 1893.

Après cette période de jeunesse il vint à Paris, où, devant le charme de sa personnalité et la qualité de son talent, s'ouvrirent les portes du monde artistique de la Capitale. Apprécié par les musiciens les plus célèbres de l'époque,

CHRONIQUE des DISQUES

MOZART : MESSES

La Messe du Credo est écrite pour 4 solistes, chœur, orch. sans altos mais avec trompettes et trombones. Pleine de franchise, de vigueur, d'allégresse, elle semble aujourd'hui assez « profane » (Kyrie. Gloria. Le Credo, volontaire et très développé — d'où le nom de l'œuvre — contient un étonnant « Crucifixus » Sanctus très bref. Benedictus surtout dévolu aux solistes, tendre mais avec « Hosannah » glorieux. Emouvant Agnus Dei). La direction de C. Davis effectue une prise en charge maîtresse, nerveuse et équilibrée, de tous les éléments constitutifs (Chœurs J. Alldis, Orch. de Londres).

Bien plus connue, la Messe du Couronnement est pleine de majesté et de ferveur (Kyrie solennel mais humain. Gloria contrastant. Credo très affirmatif. Imposant, le Sanctus coupe un céleste Benedictus. Agnus Dei sublime). Par son ampleur, sa grandeur, l'exécution porte une empreinte presque beethovenienne. Et l'on apprécie mieux ici la valeur des solistes (en particulier du soprano Helen Donath).

Bonne synthèse sonore. Notice pertinente. PHILIPS 6500 234.

MOZART : REQUIEM

La Messe des Morts fut commandée par un mystérieux inconnu que Mozart, alors dans sa dernière année de vie, prit pour un messager de l'au-delà. Elle fut achevée, avec respect sinon avec génie, par son élève Süßmayer.

Couleur sombre, atmosphère agitée, fiévreuse, mais finalement consolatrice. L'œuvre est musicalement avancée et spirituellement significative.

Nous avons affaire à un remarquable quatuor vocal : beauté de la voix, musicalité et intelligence de la prestation chez le ténor N. Gedda ; lumière et douceur (dans le « Lux aeterna » par exemple) du soprano de Sheila Armstrong ; chaleur et tendresse du timbre de Janet Baker, alto ; enfin le baryton Fischer-Dieskau sait truffer sans emphase (« Tuba Mirum »). Le « J. Alldis Chœur » a beaucoup d'envolée. L'« English chamber Orch. » est saisi par la direction précise, nerveuse et ample de D. Baranboim, qui sollicite le « tragisme » de l'œuvre, mais sait aussi se saisir de toutes les nuances du texte pour obtenir des éclaircissements réconfortants. Version marquante, humaine, fervente, élevée, émouvante. VOIX DE SON MAÎTRE C 069-02 246.

ORGUES

Ce disque rassemble de grands noms de l'Ecole de Bohême : Zvonar (introduction solennelle et douce fugue), Linek (Pastorella : pittoresque musique de Noël), Brixi (riche toccata ; fugue bon-enfant), Cernohorsky (2 fugues baignant dans la sérénité), Michna (grandiose marche nuptiale), Zacl (prélude et fugue fluides), Vanial (fugue bien construite), Zeger (préludes et fugues indépendants, d'une réelle valeur).

Quel que soit l'intérêt de ce programme, il est encore surpassé par celui qu'offre le choix des orgues : plusieurs Instruments de Prague, vraiment historiques, c'est-à-dire n'ayant subi aucune restauration altérant leur qualité première (laies, pression d'air et registration originales, traction mécanique).

La réalisation définit le champ sonore et les timbres sans ambiguïté. Une notice fournit force renseignements sur ces diverses orgues. Bref, un disque précieux pour les « amoureux » du « roi des instruments ». CHARLIN CL 48.

LE VIOLON : J.-M. LECLAIR

Une gloire du violon français du XVIIIème ; ce disque répare une injustice. Ces 3 Concerti de violon tirés de l'op. 7 ont de l'envergure, sont conduits avec bonheur, s'écoulent avec plaisir.

Le n° 3 est le plus célèbre (1 - tutti ; 1er thème plein d'allant, 2ème fougueux ; le soliste les développe avec conviction. 2 - dramatique parfois, intense toujours ; un sommet. 3 - gaîté dansante). Le n° 4 est plein de fantaisie (1 - assez « italien ». 2 - lumineux adagio. 3 - forme et fin). Le n° 6 très concertant, comporte une partition soliste difficile (1 - la densité des thèmes permet un développement exceptionnellement vaste. 2 - aria. 3 - gigue).

Annie Jodry, qui joue d'un instrument ancien, pratique un art du violon dans lequel l'équilibre expression-virtuosité est fort harmonieusement dosé.

Aldée par le très efficace Orch. de chambre de Fontainebleau (dir. J.-J. Werner) elle propose des versions chaleureuses.

Le son emplit splendide un espace clarifié. Album-pochette illustré : Leclair, sa vie, sa carrière, son œuvre. ARION 30 A 140.

LE VIOLON : SIBELIUS

Le Concerto violon-orch. prodigue un romantisme très effusif (1 - tout de suite le soliste « entre », chantant librement, ardemment ; il régnera en maître. Passionné, le mouvement est coupé de plusieurs cadences éblouissantes. 2 - rêverie dont la paix est perturbée par un épisode central dramatique. 3 - danse emportée par un rythme rageur obstiné).

La sûreté des attaques, la virtuosité de la « conduite » à travers des difficultés inouïes, se remarquent chez I. Stern. Il « se donne » à 100 %. Mené par E. Ormandy, l'Orch. de Philadelphie est de cœur avec lui, malgré sa discrétion. De cette collaboration serrée naît une version active.

Agréable complément : Karelia, suite tirée d'un spectacle à caractère légendaire national.

Reproduction vaste et profonde, limpide et relevée. C.B.S. 75 885.

LA CLARINETTE : BRAHMS

Dans le Quintette pour clarinette et cordes, l'instrument à vent est en général plus concertant que vraiment soliste. L'ensemble baigne dans la nostalgie des souvenirs et regrets de la vieillesse (1 - le thème principal, berceur, imprime son caractère à tout le mouvement. 2 - grand lied, d'un lyrisme direct gorgé de tendresse. 3 - intermède lent et doux, puis vif et gracieux. 4 - thème plaintif, et variations enrichissantes).

La verdure (toute relative) de la clarinette de R. Gogulz tranche sur les sonorités moelleuses du Quatuor de Genève. Tous ont œuvré avec conscience ; peut-être cette version un peu dolente, pourrait-elle palpir davantage...

Le disque est complété par le scherzo du Quintette op. 146 de Reger, dont la matière est à la fois opulente et transparente.

Reproduction franche. ERATO STU 70615.

LE BASSON : BOUTRY

M. Roger Boutry a composé Interférences I spécialement pour les Prix de fin d'année du Conservatoire national supérieur de musique de Paris (nous regrettons d'avoir reçu cet envoi trop tard pour notre précédente chronique).

Ecrit pour basson, cette page présente évidemment les difficultés inhérentes au concours, permettant de mettre en relief les possibilités de l'instrument et le savoir-faire de l'instrumentiste. M. Allard en fournit naturellement une exécution modèle sur le double plan technique et expressif ; le compositeur accompagnateur se confirme comme le pianiste émérite que nous connaissons déjà.

Pour la 1ère fois, l'édition phonographique est jumelée avec l'édition graphique, et nous avons pu suivre l'audition partition en mains ; on devine le profit qu'en peut tirer le candidat. EDITIONS CHAPPELL.

LA TROMPETTE

Le Concerto trompette-orch. de L. Mozart est une œuvre de charme, préparée selon les « bonnes recettes » d'alors. (1 - Adagio d'une expression attachante, couronné par une cadence éclatante. 2 - allegro enjoué). Celui de Vivaldi est concis et clair (1 - étincelant. 2 - très belle sarabande. 3 - presto de fête).

Enrubannée, la Sonate de concert de Telemann se cache pas son obédience française. Elle s'achève par un « valse » particulièrement pétillant. Le Concerto de trompette de Torelli est plein de fantaisie (1 - une courte halte coupe 2 passages vifs. 2 - l'inverse : un épisode vif enchâssé entre 2 lents. 3 - finale dansant).

A. Bernard, trompettiste nouvellement venu au disque, atteste bien des qualités : brio incisif, ou cantabile moelleux, à volonté. Bref, un talent remarquable qui, en mûrissant, grandira encore (par ex. en acquérant plus de distinction dans la sonorité). Soutien nuancé de l'Orch. Radio-Luxembourg, dir. L. de Froment.

Nette, la gravure est bien « cultivée ». CLASSIC 991 101 A.

LE PIANO : IVES

De ce compositeur américain — si en avance sur son temps — voici le 2ème Sonate pour piano « Concord, Mass 1840-1860 », inspirée par les Transcendantalistes de Concord (Etat du Massachusetts). Donc une œuvre symbolique, peut-être métaphysique, assez ésotérique. Chaque partie brosse le portrait musical d'un personnage du Mouvement, ou de son œuvre. Style toujours très personnel (1 - « Emerson » : la puissance ; vers la fin, intervention d'un alto. 2 - « Hawthorne » : varié, fantaisiste, parfois fantastique. 3 - « The Alcotts », leur maison. 4 - « Thoreau » : le poète près de l'étang ; vers la fin, intervention d'une flûte).

R. Szidon maîtrise l'œuvre avec une poigne de fer... et une intelligence très ouverte. Elle est complétée par la courte « Three page Sonata », ainsi dénommée parce que le manuscrit comporte 3 pages !

Reste à signaler la large marge de dynamique de la reproduction sonore. D.G.G. 2530 215.

LE PIANO : DE FALLA, CHOPIN

« Nuits dans les jardins d'Espagne » évoque le romantique lyrisme des jardins andalous. Dans un orch. coloré, le piano constitue — et ne constitue que — l'instrument principal. Sensuelle, l'œuvre est chargée de senteurs farouches. « Au Generalife » : mystère, exaltation, rêverie... « Danse lointaine » qui se précède et s'exaspère. « Sierra de Cordoba » : au-dessus d'un orch. qui le scande, le piano élève sa voix puissante et poétique, telle un chant gitan).

Alicia de Larrocha est ici l'interprète idéale. L'Orch. de la Suisse romande fait des efforts méritoires pour être « espagnol ». Cette version frémissante sait transmettre les sortilèges.

C'est avec le même bonheur que l'artiste joue le Concerto piano-orch. n° 2 (1 - après un long tutti qui a des élans impétueux, le piano fait son entrée avec fierté, mais se veut aussitôt tendre et nostalgique. 2 - affectueuse cantilène, que brodent de délicates arabesques au clavier. 3 - rondo gracieusement ondoyant).

Les timbres sont bien mis en valeur, dans un espace ample et aéré. DECCA SXL 6528.

LA GUITARE : VILLA-LOBOS, etc...

4 courtes pièces de compositeurs d'Amérique latine, pour guitare et percussion (écrites pour guitaro seule à l'origine, ainsi présentées elles reconstituent le « climat » ancestral).

« Batucada » de Savio (Cémas Brasi-leiras) et « Recordo pampeano » (Milonga) de Abloniz, d'inspiration folklorique, reposent sur des rythmes de danse. La « Valse vénézuélienne » de Borges contrarie l'habituelle scansion ternaire en la brisant par une pulsation rythmique plus complexe et plus divisée. Dans le « Choros n° 1 » (Danse brésilienne) de Villa-Lobos, le percussionniste doit se faire bivalent.

Lui et M. Dintrich sont habiles. Enregistrement stéréophonique (bien que « 45 » tours). CLASSIC 79 040 (45/17).

LES CORDES : J.-CHRETIEN BACH

Certainement le 1er enregistrement des 6 Symphonies de son op. 3, rééditées pour orch. à cordes, avec hautbois (ou flûtes) et cors. Quelle profusion mélodique ! L'influence italienne y est éclatante ; ce « Bach de Londres » est d'ailleurs aussi nommé « Bach de Milan » !

Dans les mouvements initiaux — ceux qui offrent le plus d'intérêt — la forme sonate est déjà très « maîtrisée » (nous ne sommes pourtant qu'en 1765). Les volets médians, pas tellement profonds mais expressifs, sont gorgés de sensibilité. Dans les 3èmes très enlevés, subsistent des vestiges de la suite de danses, ou se profite parfois un finale d'opéra buffa.

Sous l'impulsion de N. Marriner, l'« Academy of St Martin in the Fields » se livre à un travail particulièrement sérieux. L'encadrement précis de la structure, la luminosité du tissu, la fermeté nerveuse et fine du style, tout concourt à une restitution très vraisemblablement authentique et très certainement dotée de la meilleure valabilité.

Excellente, la gravure est limpide et analytique. PHILIPS 6500 115.

R. CHAILLON.

N.D.L.R. — L'abondance des matières nous oblige à reporter une partie de l'œuvre de R. Chaillon au numéro de novembre.

INITIATION MUSICALE POUR LES FRANÇAIS

Suite de la 1ère page

Tâche considérable, amorcée en diverses régions de France, et qu'au cours du VIème Plan, notre ministère va tenter de faire entrer en une phase de réalisation beaucoup plus générale en plein accord avec celui de l'Education nationale.

L'autre grand volet de la réforme en cours est l'harmonisation, pour les candidats musiciens professionnels entre un enseignement musical spécialisé et une culture générale suffisante, donnée en surmenage et d'une manière démocratique.

POUR UN ENSEIGNEMENT EQUILIBRE

C'est ainsi que pour atteindre ces deux buts, des conservatoires régionaux avec des classes à horaires aménagés ont été créés, permettant aux élèves de donner une part suffisante de leur temps et de leurs forces aux études musicales, tout en suivant un enseignement général normal susceptible à tout moment à ceux dont la vocation ne se confirmerait pas, de regagner sans dommage les cycles primaire ou secondaire normaux. Il était en effet pratiquement impossible, sauf aux familles fortunées ou à quelques cas exceptionnellement doués, de préparer professionnellement des grands instruments de concert sans abandonner des études générales qui dans la suite de la vie font cruellement défaut. Fait plus grave encore, combien d'enfants semblant trop tôt doués avant dix ans, donnent toute leur force, tout leur cœur à l'instrument choisi, sacrifient leurs autres études, et se trouvent adolescents, mal engagés en même temps qu'incapables par manque de formation générale, de trouver une autre voie.

Nous avons aujourd'hui avec la pleine collaboration du ministère de l'Education nationale et des villes intéressées, créé déjà 12 de ces établissements à Besançon, Grenoble, Lyon, Metz, Nancy, Nice Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours, Versailles ; le plan de 10 ans que nous tentons d'appliquer progressivement chaque année en prévoit pour l'ensemble du pays un peu moins de 30. Cela signifie des maîtres, des locaux adaptés ou des bâtiments nouveaux. Le VIème Plan prévoit plusieurs constructions dont certaines comprendront des internats.

Pourquoi le chiffre de 30 ? Pour des raisons démographiques, géographiques et de débouchés. Il a paru logique de prévoir en principe un établissement de ce type par région de programme, soit 21, mais certaines régions comme le Nord, l'Alsace, la Provence, la région parisienne, par la densité de leur population, par le dynamisme de leurs besoins, nécessitent deux ou plusieurs conservatoires régionaux, véritables « lycées musicaux ». Environ 30 enfin, parce que nos études prospectives et statistiques nous ont dicté ce chiffre en fonction du développement qui nous a paru nécessaire en musiciens professionnels pour que la France rattrape le grand retard qu'elle a pris en ce domaine depuis plus d'un siècle : implantation d'orchestres régionaux, multiplication de petites formations destinées à l'initiation scolaire, péri et post-scolaire dans tous les milieux, développement de la vie lyrique, besoin accru de maîtres aussi bien dans les cycles secondaires et supérieur de l'Université, nécessitent l'existence d'environ 18 000 professionnels dans le secteur public (Etat, municipalité, O.R.T.F., etc.). Le renouvellement étant de 3 % par an, c'est 500 à 600 musiciens que nos établissements doivent former chaque année. C'est donc bien près de 30 classes de 20 à 25 élèves qui devront réussir le baccalauréat musical à la fin du

plan de 10 ans, lorsque conservatoires, orchestres, théâtres lyriques seront mis en place dans toute la France.

Cela, je crois est un fait important car si, il y a quelques années encore, il était vrai de dire qu'un musicien d'orchestre ou un professeur de qualité trouvait difficilement un travail digne de lui, aujourd'hui cette tendance est totalement renversée pour tous ceux qui ont de la valeur en particulier pour les instrumentistes à cordes.

Dans quelques semaines s'ouvrent des concours pour recruter à Nantes, Angers, à Grenoble, près de 60 musiciens d'orchestre. Notre seule crainte, malgré des salaires très largement revalorisés, est de ne pouvoir parvenir à combler tous les rangs.

Dernier volet de la réforme entreprise, le plus prestigieux certes : la création du cycle de perfectionnement au Conservatoire national supérieur de Paris. M. Gallois-Montbrun, remarquable successeur de Fauré, de Rabaud, de Loucheur, a eu l'immense mérite dès 1966 de concevoir et de réaliser l'étape ultime de l'enseignement supérieur pour le perfectionnement de nos jeunes virtuoses, après leur premier prix, en offrant aux plus méritants d'entre-eux quelques années supplémentaires au cours desquelles outre les conseils de leurs professeurs, ils profiteront de ceux d'autres grands virtuoses français et étrangers qui viendront leur apporter leur propre vision de la musique ; ainsi Rostropovitch, Menuhin, Martinen, etc., sont déjà venus.

LES STRUCTURES DU ROYAUME

En résumé, la dynamique de notre politique se base sur trois notions essentielles : au bas de la pyramide, l'implantation et le développement sous le contrôle pédagogique régional de nos établissements spécialisés, de multiples petites unités à l'échelon élémentaire et dispensant un enseignement non pas didactique d'abord, mais actif. Au centre de la pyramide nos établissements à horaires aménagés qui auront pu, grâce à la toile d'araignée en train de se tisser, découvrir et accueillir (grâce aux internats) en dehors de toute solution de fortune, les enfants les plus doués, dans leur sein. Ces « lycées musicaux » préparent d'une part les virtuoses, d'autre part les enseignants et voient leurs études couronnées par le baccalauréat musical.

Au haut de la pyramide enfin, le Conservatoire national supérieur de Paris, auquel devraient se joindre à la fin du plan de dix ans quatre ou cinq autres établissements de ce type (moins le cycle de perfectionnement) dans les grandes métropoles d'équilibre.

Ainsi devraient se développer les choses au royaume de la musique, ainsi pourrait-on espérer voir sortir d'un cercle souvent trop étroitement professionnel, des musiciens qui ne devraient pas être seulement des musiciens d'orchestre ou des enseignants spécialisés, mais des musiciens dans la cité. Ainsi, mieux insérés dans la vie sociale, parce que mieux préparés à comprendre et à accepter les mutations inévitables et nécessaires de toute société humaine, on peut espérer que comme nombre de jeunes interprètes aujourd'hui, tous allent devant du public, c'est-à-dire de la vie, engager le dialogue et, faisant tomber les fausses barrières, expliquer leur chant.

Les choses sont en marche. Marcel LANDOWSKI, Directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles.

N.D.L.R. — Nous remercions bien vivement M. Landowski et M. le directeur du « Figaro Littéraire » qui nous ont permis de reproduire cet intéressant article paru dans le « Figaro Littéraire » en 1971.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre).

— A percussion

— Accessoires

— Tenues de musiciens

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée méthodes etc

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

I. S. M. E. (suite de la première page)

Dans le domaine de l'éducation musicale, les conférences de Michelle Gillot, professeur à Strasbourg, présentant son ouvrage « Je suis musicien » et de Evelyne Andréani, de la faculté de Vincennes, toutes deux illustrées de projections et sonorisations, furent particulièrement appréciées.

Chaque soir, dans le théâtre antique de Carthage, 20 groupes présentaient des programmes de choix.

Là encore, il faudrait ouvrir une parenthèse. Car c'est un privilège d'avoir pu assister à des concerts au milieu de ces ruines. S'il reste peu de ruines à Carthage, elles sont du moins admirables. Cette ville fondée bien avant notre ère, a eu un passé fabuleux. Le théâtre antique est en rénovation, dieu merci. Les soirées de Carthage nous ont mieux fait comprendre ce que peut apporter le monde moderne à ces vestiges retrouvés. Animées par des présentations nouvelles, les pierres semblent mieux retrouver leur langage. La lumière ajoute encore un attrait et le spectacle devient plus prenant. La rencontre du passé et du présent est magique. C'est mieux qu'une rencontre, c'est davantage, presque une communion quand il s'agit de certains ouvrages.

Il faudrait retrouver beaucoup de vieilles pierres. Le monde aurait énormément à y gagner par cette confrontation. Il faudrait surtout essayer de les conserver, plutôt que de songer à les détruire.

Des groupes folkloriques nous ont incités à nous renseigner sur les fêtes populaires et folkloriques qui se déroulent chaque année en Tunisie. L'apothéose a lieu à Monastir (et nous y reviendrons) sous la présidence du Président de la République.

Le Groupe Français était accompagné par le Chœur Guillaume de Machault, de l'École Normale de Mézières-Charleville, et composé de 50 membres, fort bien dirigé par Monsieur Jean Barreaud.

Le Chœur était accompagné par cinq élèves des classes de cuivre du Conservatoire de Paris : Jacques Boyer, trompette; Jean-Paul Leroy, trompette; Georges Seguin, tuba; Michel Becquet, trombone; Jean-Yves Remaud, trombone.

Ils interprétèrent des œuvres pour cuivres seuls, parmi lesquelles Fanfare de « La Peri » de Paul Dukas, et Prélude Choral Fugue, de Roger Boutry, ainsi que des œuvres pour chœurs et cuivres, dont Exultate Deo, de Scarlatti, Te Deum, de Schroeder, et Souvenance de l'Enfance, d'André Ameller.

Ils obtinrent un très remarquable succès.

Une exposition des éditeurs de musique fut visitée par un nombreux public.

Les éditeurs français avaient confié à Monsieur Claude Alphonse Leduc, Président de la Chambre Syndicale des

Editeurs de Musique, le soin d'organiser l'exposition française dont les œuvres musicales et les ouvrages didactiques retiennent l'attention de nombreux visiteurs. Cette exposition fut inaugurée le jour même de l'ouverture du Congrès par Monsieur Chedli Klibi, Ministre des Affaires Culturelles.

Une motion fut votée à l'unanimité, à l'issue du Congrès, dont vous voudrez bien trouver le texte ci-après :

UNE MOTION SUR « MUSIQUE ET SOCIÉTÉ »

« L'éducation musicale dans son contexte esthétique et social.

En conclusion des travaux des participants de ce congrès réunis en assemblée générale, il est recommandé aux éducateurs de musique à tous les niveaux régionaux et nationaux de tous pays que :

1) L'éducation musicale doit tendre vers les buts suivants : éveiller l'intérêt des enfants, jeunes gens et jeunes filles, pour la musique, par la créativité, la pratique ainsi que par la connaissance théorique, ce qui favorisera leur développement émotionnel, intellectuel et leur comportement social.

2) Tous les moyens doivent être mis en œuvre afin de favoriser particulièrement les handicapés mentaux et physiques.

3) Le développement de l'éducation musicale devrait apporter l'occasion d'une coopération plus étroite avec les musicologues ethno-musicologues, les compositeurs, les sociologues et ceux qui se consacrent à la recherche dans le domaine musical.

4) Les enseignants doivent tenir compte des expériences en musique et pédagogie afin de répondre aux exigences actuelles surtout de l'évolution dans le domaine éducatif et dans le contexte social.

Une réception suivant le concert du 18 juillet, à Carthage, réunit tous les participants autour du Ministre des Affaires Culturelles et de l'Information.

Enfin, au terme de l'Assemblée Générale, Dimitri Kabaleski fut élu président d'honneur; Egon Kraus, président; Salah El Mahdi a été nommé vice-président, ainsi qu'André Ameller, vice-président de la Sté internationale pour l'éducation musicale, tâche lourde qu'il partage avec Elisabeth Szönyl (Hongrie) et Amiran Pougatchov (Israël).

Certains d'entre nous eurent le loisir de poursuivre leur voyage jusqu'à Ksar Haddada (grand sud tunisien) en passant par le Cap Bon (empruntant même la voie romaine de 7 km qui relie le pays à l'île de Djerba), et je puis vous assurer que personne ne l'a regretté.

Maryse Fillinger, représentant la Société Transatour, s'étant employée à faciliter le séjour à tous, avec sa gentillesse habituelle.

Laurence MONTEIL.

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE

HARMONIE ET FANFARE

ORCHESTRE A PLECTRE

ENSEIGNEMENT MUSICAL INSTRUMENTAL

VOCAL

CHANT CHORAL

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain Dagosto, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant;
- b) Les plus belles pages du chant;
- c) Florilège du chant contemporain.

Œuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

Service de vente et expédition :

25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

LE COIN DES JEUNES

Un mal cruel devait entraver cet essor prodigieux et obliger Jean Huré à entrer dans une retraite forcée. Il profita de cette solitude pour approfondir l'histoire de la musique et commencer un important ouvrage didactique *Introduction à la technique du piano* qu'il devait achever en 1908. Ce silence lui fut d'ailleurs salutaire pour élaborer d'autres ouvrages concernant l'enseignement musical, ce qui le passionna durant toute sa vie : *Étude sur les chants bretons, Dogmes musicaux* (préface de Gabriel Fauré), *Technique du piano, Technique de l'orgue, Défense et illustration de la musique française, Esthétique de l'orgue* (préface de Charles-Marie Widor), *Saint Augustin musicien, Essai sur quelques théories ramistes*. Bien entendu, tous ces titres s'échelonnent au cours de sa carrière et n'ont pas été réalisés en cette année 1896 au cours de laquelle il commença à publier des articles pour diverses revues musicales de Paris et de l'étranger.

La santé étant redevenue meilleure, trop passagèrement hélas ! Jean Huré donna quelques concerts à Paris. Il entreprit plusieurs tournées dans la province française, en Hollande, en Belgique, remportant des succès très encourageants. A Harlem, notamment, après avoir improvisé sur l'orgue célèbre qui s'y trouve, un auditeur l'attendait à la descente de la tribune pour lui dire : « Je ne sais pas ce que vous venez de jouer, Monsieur, mais, hormis l'œuvre de Bach, je n'ai jamais rien entendu de si beau ! ».

La santé étant redevenue meilleure, trop passagèrement hélas ! Jean Huré donna quelques concerts à Paris. Il entreprit plusieurs tournées dans la province française, en Hollande, en Belgique, remportant des succès très encourageants. A Harlem, notamment, après avoir improvisé sur l'orgue célèbre qui s'y trouve, un auditeur l'attendait à la descente de la tribune pour lui dire : « Je ne sais pas ce que vous venez de jouer, Monsieur, mais, hormis l'œuvre de Bach, je n'ai jamais rien entendu de si beau ! ».

Par la suite il occupa le poste d'organiste à Notre-Dame-des-Blancs Manteaux, à St-Martin-des-Champs; Il assura la suppléance de Saint-Saëns à Saint-Severin et remplaça Abel-Marie Decaux au Sacré-Cœur de Montmartre. Plus tard il devait succéder à son ami très cher Eugène Gigout, au grand orgue de Saint-Augustin et garder cette charge jusqu'à sa mort.

Si l'organiste eut l'honneur de remplacer les grands musiciens cités précédemment, il dut aussi avoir recours à des suppléants pour accomplir les tournées qui le retenaient loin de la capitale. Celle qu'il effectua en Hollande pour trente huit récitals d'orgue fut une marche triomphale. En Autriche, en Turquie, en Roumanie, il se fit entendre à la fois comme compositeur, pianiste et organiste. Reçu à la Cour de Bucarest, à Constantinople et à Bruxelles, il dirigea aussi de célèbres orchestres et notamment le concertgebouw d'Amsterdam.

Nous avons déjà cité ses trois symphonies mais il faut y ajouter quatre Nocturnes pour orchestre, un Concerto pour violon et orchestre, un Andante (1917) pour saxophone, orgue et orchestre d'une grande beauté...

Tout en conservant à ces partitions leur haute valeur nous devons dire que c'est dans le domaine de

la musique de chambre que Jean Huré a produit ses œuvres les plus achevées et les plus connues.

La *Sonate pour violon et piano*, commencée en 1900 et terminée l'année suivante, ne doit pas être confondue avec celle que nous avons citée au début de cet article. Une *Sonatine pour les mêmes instruments* date de 1906 ainsi que le *Quintette pour cordes et piano* achevé en 1908.

Deux *Quatuors à cordes*, l'un commencé en 1913 et terminé en 1917, l'autre composé 3 ans après figurent parmi les œuvres les plus importantes de musique de chambre ainsi que deux *Sonates pour piano* (1900 et 1918).

Le compositeur est en pleine possession de son style, il marque sa prédilection pour la voix chaude, virile et mélancolique du violoncelle dans trois *Sonates avec piano*, dédaignant les effets acrobatiques pour exprimer en profondeur le sentiment mystique de sa pensée créatrice. La première sonate (1903) en Fa dièse mineur (en un seul mouvement) est généreuse, passionnée mettant en évidence quelques-unes des caractéristiques du style de Jean Huré : développements ramassés, grâce un peu désabusée du premier thème qui donne lieu à un ravissant épisode en 3/8. Remarquons l'éloquence du second thème plus dramatique qui s'efface vers la fin, devant une conclusion, toute calme de paix extatique dont on retrouve de fréquents exemples dans l'œuvre du compositeur. La seconde sonate en Fa (1906) est en quatre mouvements. C'est la plus développée. Il faut noter le rythme alerte de la « Bourrée » et, dans la « Ronde » du final des rappels de quelque danse bretonne. La troisième, en Fa dièse majeur (1909), se joue sans interruption. Elle est d'une superbe conception qui s'achève sur un « Postludio » contemplatif.

Une quatrième sonate pour violoncelle et piano est restée inachevée. Deux mouvements ont été écrits. Ils révèlent une curieuse in-

fluence du jazz dans les rythmes et les harmonies.

La musique vocale fut favorable à Jean Huré pour manifester plus librement son penchant folklorique notamment dans *Chansons et Danses bretonnes* (1902), *Sept Chansons de Bretagne* (1910) qui furent parées de fines harmonies et aussi de nombreuses mélodies, vivifiées par des inflexions dignes de nos plus beaux chants populaires, surtout les dernières : *Quatre Lettres de Femmes*, sur des poèmes de François Jammes, *Quatre poèmes d'Arnould Grémilly* (1929) et *Trois Chansons monodiques* (1930).

Jean Huré n'a pas beaucoup exploité le domaine lyrique. Toutefois, en 1920, il fut tenté par une opérette, *Le Rajah de Mysore* puis il commença un opéra *Hypathie* qu'il termina en 1924. Le livret est de Gabriel Trarieux et la voix humaine est traitée comme un instrument d'orchestre.

Un ballet, *Le Bois Sacré* fut créé à l'Opéra-Comique le 28 juin 1921. *La Cathédrale*, opéra-comique en deux actes, dont le texte était du musicien ne fut pas représenté. Des fragments furent joués à la SMI aux derniers jours de sa vie. Le maître songeait à un nouveau ballet et à un opéra-comique pour lequel il avait choisi un librettiste mais, hélas, ces projets furent interrompus, une pneumonie grippale l'occasionna sa mort le 27 janvier 1930.

Pour compléter ce catalogue citons la Pastorale pour instruments à vent, *Chant de guerre, Élegie pour piano* (en 1913); *Poèmes enfantins* et plusieurs pièces pour piano en 1906; *Konzertstück pour saxophone et orchestre* (1910); *Musique pour Fantasia* (créé à l'Odéon en 1919); *Sérénade pour Trio* (1921); *Mélopée* (1926).

Enfin ses deux Messes, ses *Motets sa Communion sur un Noël*, d'une très haute et très pure inspiration, ne sont pas de la « musique de maître de chapelle ».

Parmi les actes publiés de Jean Huré il faut indiquer la fondation d'une Ecole Normale de Musique, celle des « Concerts Mozart » dont il dirigea les exécutions orchestrales et prit part comme interprète aux (Suite page 4)

DES MUSIQUES AMERICAINES A PARIS

Quel impressionnant spectacle de voir assemblés (un peu à l'étroit) 325 choristes et une harmonie de 125 musiciens dans le chœur de l'église de la Madeleine illuminée et brillant de tous ses ors.

Quel beau concert il nous a été permis d'entendre, interprété par ces jeunes américains venus faire une tournée en Europe. La chorale qui commençait l'audition interprétait des œuvres de compositeurs américains en majeure partie. Mais quelle expression et quelles nuances dans toutes ces exécutions ! Pour l'harmonie, ce fut le même plaisir. Puis, c'est réuni que ces deux ensembles terminaient le programme par deux œuvres très bien dirigées avec beaucoup de maîtrise et parfaitement exécutées.

À la fin du dernier morceau, c'est le mot « fantastique » qui venait aux lèvres. C'était certainement l'impression générale car, malgré l'interdiction d'applaudir faite au début du concert, c'est debout que l'assistance a fait une ovation à cet ensemble de jeunes garçons et filles dont la moyenne d'âge semble être de 18 ans environ.

Jeudi 27 juillet 1972, 21 h. CONCERT CHORAL ET INSTRUMENTAL DE MUSIQUE CLASSIQUE ET SACREE, par l'ensemble « America's Youth in Concert 1972 » 450 exécutants, de la Universal Academy for Music, de Princeton.

PROGRAMME HARMONIE: Directeur Max F. Dalby. — *A Jubilant Overture*, Alfred Reed; *Mort de Tristan*, Wagner (Tristan et Isolde) trans. Godfrey; *Pièces slaves pour le Noël*, Alfred Reed.

CHORALE: Directeur William Ramsay. — *Gloire à Dieu*, Ron Nelson; *Vere Languores*, Victoria; *Laudate Dominum* (soprano Martha Arnold), W.A. Mozart; *Antienne pour Pâques*, W. Billings; *Ching a ring chow*, Aaron Copland; *Hallelujah* (bariton Kurt Berentzen), arr. Robert de Cormier; *Gloria*, Nathalie Sleeth.

GRANDE FINALE: Chœur et Harmonie. — *O bone amabile*, Vaughan Williams; *Battle Hymn of the Republic*, arr. P.J. Willbousky.

Organisé par les Initiatives Européennes pour la Culture Internationale et le Comité National des Loisirs. Ch. G.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE Documentation sur demande: HENRI SELMER, 13 rue de la Fonderie au Peil - 75 PARIS 20e - Tél. : 023 53 74



— Le concours international des SABLES-D'OLONNE (18 juin 1972) a été un triomphe —

Les 16, 17 et 18 juin dernier la ville des Sables-d'Olonne et plus particulièrement la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et le Comité de l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne avaient organisé un grand Concours International jumelé avec le 66ème Congrès de la C.M.F.

Voici les comptes rendus de Presse concernant ces manifestations.

« OUEST-FRANCE »

Pendant quarante-huit heures les artères de la cité ont sérieusement résonné aux accents des cliques, fanfares ou harmonies, cela à la grande joie des citadins et des visiteurs venus nombreux d'un peu tous les horizons du département.

C'était, en effet, le concours international de musique, le deuxième du nom depuis 1947, organisé par l'Harmonie des Sables-d'Olonne. Le dernier en date, 1967, ayant canalisé dans notre ville de nombreuses sociétés musicales françaises mais aussi étrangères, dominées, il est vrai, par cette inoubliable musique principale des troupes de la Flotte.

Il manquait certes cette année, et chacun le remarqua, une formation de cette envergure. Espérons que ce n'est là qu'un faux pas et que dans l'avenir, on en reviendra aux grandes formations de prestige qui sont un atout incontestable et payant.

Précédé du congrès de la Confédération Musicale de France, ce concours de musique attirera, en notre ville, plus de cinquante sociétés.

« PRESSE OCEAN ECLAIR »

LES SABLES-D'OLONNE (de notre rédaction). — Les locaux du Centre Culturel des Sables-d'Olonne ont abrité, vendredi et samedi, les délégués du 66ème congrès de la Confédération Musicale de France. La journée de vendredi fut consacrée à l'accueil du bureau de la Confédération par celui de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et par le comité organisateur du concours international de musique.

Samedi matin s'est tenue la 66ème assemblée générale d'été de la Confédération, assemblée jumelée chaque année dans une ville de France avec le concours. Lors de son discours d'ouverture, le président de la C.M.F. le commandant Semler-Collery a demandé que l'on respectât une minute de silence à la mémoire des membres disparus, dont M. Quereau, ancien chef de l'Harmonie des Sables.

L'examen des vœux formulés par les délégués des diverses fédérations a fait apparaître que les principales préoccupations de la C.M.F. sont d'ordre financier :

— Souhait exprimé par le délégué de l'Orléanais-Berry, M. Vilate, ancien sous-préfet des Sables, que le gouvernement et les municipalités subventionnent autant les sociétés musicales que les sociétés sportives (toutes proportions gardées, bien entendu).

— Souhait que le taux de T.V.A. (23 %), qui frappe le matériel de musique soit abaissé au niveau de celui qui affecte le matériel d'enseignement de l'Education Nationale environ 7,50 %.

Les suggestions des délégués furent diverses : création d'une mutuelle ; mise en vente d'un macaron, portant le sigle C.M.F., dans le but d'accroître les ressources de la Confédération...

Deux bonnes nouvelles ont été confirmées : la Société des Auteurs, Compositeurs, Editeurs de Musique est disposée à aider les sociétés musicales ; le ministère des Sports a accordé une subvention à la C.M.F., qui permettra à 100 délégués français de participer cette année au congrès international qui aura lieu à Tunis.

Le problème des contacts a été également évoqué : à un délégué qui suggérait des assemblées plus fréquentes et des contacts effectifs, autrement que par le journal, entre les membres de la C.M.F., M. Bertrand, vice-président de la F.S.M.O., a répondu en rappelant que les Unions Départementales avaient précisément pour but de permettre des rencontres assez fréquentes.

Parmi les personnalités, on a remarqué la présence du commandant Semler-Collery, président de la C.M.F. ; de MM. Ehrmann, président d'honneur ; Anne, Dufour et Ciran, vice-présidents ; Thibault, secrétaire général ; Ameller, trésorier ; Texier, secrétaire administratif ; de Celles, représentant du Canada, etc.

Comme les dirigeants des sociétés participant au concours international de musique de dimanche, ces personnalités étaient reçues samedi en fin d'après-midi à l'hôtel de ville des Sables-d'Olonne pour un vin d'honneur au cours duquel furent échangées plusieurs allocutions.

LA MUSIQUE S'EST TUE DANS LES RUES SABLAISES

Les fanfares se sont tuées. Les instruments ont retrouvé leur housse et les cars sont repartis aux quatre coins de la France. Un peu partout, on fait ici le point au lendemain de ce splendide concours qui animait notre ville pendant ce dernier week-end.

Avec le recul de quatre à cinq ans, depuis la semblable concentration que nous avions connue à l'époque, nous pouvons dire, dans son ensemble, l'organisation technique et matérielle, assurée par notre Harmonie Municipale, a été sans faille, mais qu'il lui fallait tenir compte de subtilités nouvelles.

Sans doute moins de rigueur et de discipline dans la présentation des sociétés participantes alors que de grandes formations, venues de l'Est, du Luxembourg, de Hollande et de nos houlrières du Nord, nous apportaient jadis un style quasi-militaire.

Puis, aussi, cette adjonction à la moderne de nombreux groupes de majorettes. Et, bien sûr, cette contrainte imposée par une circulation motorisée très dense dans une anatomie de nos rues et carrefours qui ne se préteint plus guère aux évolutions de masses et à l'ordonnance de beaux défilés.

Et, pourquoi ne pas le dire aussi en toute franchise, cette sorte d'apathie que nous avons discernée chez de nombreux groupes de participants, alors que jadis, c'était pour eux une fierté de ne se déplacer dans la ville qu'en ordre et en musique, ce qui créait, pendant 48 heures, un fond sonore que nous n'avons pas, hélas ! retrouvé, sinon au soir, après le palmarès, pour fêter plus bruyamment et sur un répertoire parfois imprévu les succès obtenus le matin.

Mais sachons faire la part de tous ces échos en comparant l'énorme rassemblement final du cours Dupont, alors que trois mille instrumentistes participaient au morceau d'ensemble, à un vaste oratorio à la gloire de l'art populaire. Dans toute pièce de cette envergure, il y a des passages en mineur, des sols plus ou moins appréciés, mais heureusement des tutti consolateurs.

Restons-en à cette note de puissance, d'espoir et de satisfaction, en pensant toutefois à ce voile de tristesse provoqué en fin de soirée par le décès subit d'un des membres du jury, M. Bonnin, vice-président de la Fédération Musicale de l'Ouest circonstance tragique que nous relatons d'autre part et qui apportait un sentiment grave à l'heure des séparations.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Le Concours International de Musique des Sables-d'Olonne cru 1972, a connu un succès populaire très flatteur. Les organisateurs, s'ils ont été à la peine pendant des mois, peuvent à juste titre savourer la récompense que le public sablais leur a offerte tout au cours de cette merveilleuse journée du dimanche 18 juin.

PREMIER GESTE AU MONUMENT AUX MORTS

Ce concours devait être marqué, tout d'abord, par une manifestation au monument aux morts de la ville.

L'harmonie municipale des Sables précédait un cortège de deux autres sociétés musicales et des deux chorales belges.

Ces sociétés firent déposer chacune une magnifique gerbe de fleurs. Puis, le cercle choral de Pépinster chanta la Marseillaise suivi par l'harmonie municipale qui joua la Brabançonne.

Un vin d'honneur était ensuite servi à l'hôtel de ville. Autour du maire, M. Prouteau, l'on notait la présence de MM. Menant, Anger et Mlle Bibard, adjoints ; MM. Semler-Collery, président de la confédération musicale de France ; Jeannier, président de l'harmonie municipale des Sables-d'Olonne.

Après les paroles de bienvenue de ce dernier, les remerciements à l'adresse de tous ceux qui l'ont aidé dans sa mission et notamment MM. Texier de la confédération musicale de France et Allard, vice-président de l'harmonie des Sables ; il laissa le soin à M. Prouteau de dire tout le plaisir qu'il ressentait à recevoir le concours en sa bonne ville dont la vocation est d'accueillir avec le sourire.

Il remercia le président Jeannier de son geste délicat qui consistait à faire allonger le défilé pour qu'il puisse passer devant l'hôpital et la maison de retraite.

Le commandant Semler-Collery remercia le maire de son accueil chaleureux et dit combien il était sensible en tant qu'ancien de la Flotte, à ce choix des Sables

d'Olonne où il a pu respirer à nouveau le bon air.

Des cadeaux furent offerts aux représentants des sociétés présentes.

UN DEFILE DE HAUTE TENUE

Dimanche après la compétition du matin, eut lieu, l'après-midi, un défilé de belle facture précédé d'un dépôt de gerbe au monument aux morts par le président Jeannier, assisté de MM. Lechner, sous-préfet et Prouteau, maire.

Il est difficile d'évaluer la foule qui se pressait de part et d'autre des artères empruntées par le défilé qui se scinda en deux pour permettre aux divers coins de la cité, de profiter du spectacle.

Comme un essaim de papillons, les formations qui venaient de silonner les divers points de la ville, se rabattaient finalement sur le cours Dupont, noir de monde.

Sur l'estrade, au milieu de diverses notabilités locales, disséminées avec harmonie parmi les représentants de la confédération musicale de France, le commandant Semler-Collery, président de cette confédération, dirigea un morceau d'ensemble : la Marche de la Tême D.M.R. Toutes les sociétés présentes, répondirent excellentement à la baguette encore alerte du commandant Semler-Collery.

Puis ce fut le moment tant attendu des sociétés : la remise solennelle des récompenses. Chacun repartit, qui emportant un objet d'art, qui un diplôme, qui un prix en espèce, ou encore un instrument de musique. Bref, tout le monde sembla satisfait.

UN SUCCES VERITABLEMENT TOTAL

Nous n'oublierons pas encore de mentionner pendant ces deux journées, les concerts donnés à l'abbaye Sainte-Croix, samedi soir, par les amis du foyer de Boulogne-Billancourt, le Royal Cercle Choral de Pépinster (Belgique), et la fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan et dimanche soir, par la musique municipale et la batterie de Cholet se produisant à la grande joie de nos visiteurs, dimanche, en matinée, au jardin du Tribunal.

Tirons donc les conclusions de cette manifestation qui, répétons-le, obtint un succès incontestable. Il est certain que de semblables organisations, qui ont toujours recueilli une large audience de la part de la population sablaise et vendéenne, méritent d'être largement soutenues, et que l'on ne doit pas lésiner lorsque le moment vient, de les aider matériellement. L'on parle tant du prestige de la ville en maintes occasions qu'il faut savoir aussi le faciliter en faisant les sacrifices que cela nécessite.

Les dirigeants de l'harmonie municipale, quant à eux, peuvent se montrer optimistes : leur réalisation a été en tous points réussie. Ils ont droit au coup de chapeau de tous les Sablais.

AUX SABLES-D'OLONNE HEUREUSE REPRISE DES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

... Tel un orchestre en plein [accord]

Qui gonfle et lance un crescendo Avant de trouver le décor Et, d'enfin, lever le rideau...

Parodiant le Luthier de Crémone au matin du grand concours, nous pouvons refléter cette ambiance pour ce samedi, veille d'une grande rencontre musicale populaire qui groupe en notre ville quelque 3 000 exécutants et autant d'amis, de parents et de supporters.

D'ici et de là arrivaient des fanfares, des batteries, des échos sonores présageant heureusement des succès à venir et du tonus bon enfant, quoique bien orchestré qui allaient dominer ce week-end.

De chaque coin des rues, à tous les carrefours, uniformes, éclats de cuivre, casquettes galonnées se sont côtoyés, retrouvés et mêlés.

Il en fut ainsi en ce matin de dimanche, au hasard des points de concours et des retrouvailles de l'hébergement pendant les concours.

On ne parle plus aveyronnais, ni picard, ni beauveronnais, ni vendéen. Tout est à l'aune du si bémol et du prix ascendant, avec l'espoir de l'unanimité du jury ou des félicitations au chef.

PREMIER GESTE DU SOUVENIR

A 18 h. alors que se terminaient les travaux du 66ème congrès de la Confédération Musicale de France, dont nous parlons en page région, avait lieu devant le monument aux

Moris l'ouverture officielle de ce Concours International qui s'axait, cette année, sur une manifestation franco-belge.

Si la fanfare Chanteclerc, de Beaumont (Puy-de-Dôme), jouait l'émouvante « Sonnerie aux Morts », c'était la fanfare des trompettes de Mer (Loir-et-Cher) qui sonnait le garde-à-vous, puis les chorales belges de Pepinster et de Welkenraedt qui exécutaient « La Marseillaise » et une « Cantate aux Morts ». Puis l'Harmonie municipale des Sables saluait ses amis en lançant une vibrante « Brabançonne ».

UN MAGISTRAL DEFILE

A partir de 16 h, tout le centre de la ville bruissait de mille fanfares. De toute part surgissaient les musiques, c'est-à-dire cinquante-deux groupes fin prêts pour le défilé.

Après un ultime hommage au monument aux Morts, auquel participaient les personnalités présentes attachées à ce concours de musique et honorées de la visite de M. le sous-préfet et du maire, le cortège se mettait en route sous un soleil qui voulait bien enfin sourire, après une matinée douteuse.

Se partageant en deux groupes, il devait animer toute une partie du front de mer dans le sens ouest et est, ainsi que le quartier central de la ville, pour se rejoindre vers le cours Dupont, vers 18 h 30, afin d'exécuter comme prévu le morceau d'ensemble final dirigé par le président de la Confédération nationale de Musique de France, le commandant Semler-Collery.

Peu après avait lieu la lecture du palmarès, que nous publions ci-dessous in extenso.

Pour une reprise de cette manifestation grandiose, le soleil était de rigueur, la sincérité et la simplicité y étaient aussi, et ce fut dans l'ensemble une des plus belles réussites de notre début de saison.

A savoir donc y revenir dans un rythme plus serré que les quatre ou cinq années qui nous avaient privé, musicalement et commercialement, de cette manifestation qui fait plaisir à tous.

« J'AI FOI EN LA MUSIQUE POPULAIRE » DECLARE LE PRESIDENT EHRMANN

Entre deux contacts officiels que le président d'honneur de la Confédération musicale de France, M. Ehrmann avait été obligé de suivre, pendant ce séjour sablais, nous avons pu recueillir de lui un avis très précieux : « Je crois en l'avenir de la musique populaire, au sens le plus noble qu'on peut lui accorder et qui donne à la jeunesse un moyen d'expression que nous n'avons pas le droit de négliger. En effet, nous constatons que nos éco-

les, conservatoires régionaux et centres d'initiation sont de plus en plus suivis par l'adolescence et que, en conséquence, nous trouvons une pépinière de jeunes qui assureront à leur manière la relève de toutes nos phalanges musicales que la France avait en tradition dans toutes ses communes et ses cantons ».

Et de poursuivre : « Il est évident que les formules et les techniques ne sont plus les mêmes, mais une manifestation comme celle de ce jour aux Sables-d'Olonne démontre que nous sommes dans la bonne voie en sachant allier à la fois le moyen d'expression des jeunes, leur désir de se produire et pour les purs mélomanes le moyen de sélectionner de futurs artistes qui seront par eux-mêmes des noyaux solides pour assurer le maintien de cette musique populaire pour laquelle nous nous défendons ».

LES PALMARES DES DIVERS CONCOURS PARAITRONT DANS LE PROCHAIN NUMERO DU JOURNAL

LE COIN DES JEUNES

Suite de la page 3

acclamations de toute la presse. Au Congrès International de la Musique, en 1914, il fit des communications très appréciées sur l'histoire musicale, la facture instrumentale, l'acoustique, l'enseignement de l'harmonie. Il fut choisi en 1927 comme directeur artistique de la « Société de Musique d'Autrefois » fondée par Geneviève Thibault (Madame la Comtesse de Chambure) et le Commandant Lecier, société qui existe encore et dont il conduisit les exécutions jusqu'à un très haut degré de perfection.

Il y a déjà longtemps que Norbert Dufourcq écrivait ce qui suit :

« Jean Huré a eu une heure de célébrité comme compositeur et rien ne légitime l'oubli qui l'a frappé. Huré a donné des œuvres fortes, réfléchies, d'un accent personnel et ce qui lui a le plus nuï pratiquement c'est son indépendance foncière vis-à-vis des esthétiques contemporaines en faveur : il ne fut ni wagnérien, ni fauréen, ni fanckiste, ni debussyste, son art est subtil et savant, souvent même compliqué, mais il est puissant, varié et d'une poésie tour à tour délicate ou violente ».

Pierre PAUBON

A SUIVRE



La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifie bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19° Tél. 206-69-80

Vérification et 1^{er} essai par un TECHNICIEN

NEVERS 23, 24 et 25 juin 72 éclatant succès du concours-festival qui rassemblait 70 sociétés et 4000 exécutants

Ce fut une belle et grande « manifestation musicale » et artistique ! qui réunissait à Nevers le dimanche 25 juin dernier, plus de 70 sociétés musicales — venues de toutes régions pour participer aux épreuves de ce grand concours international. Cette manifestation musicale était organisée à l'occasion de la Fête Fédérale des Sociétés Musicales du Centre, qui devait normalement se dérouler ce même dimanche, dans la capitale du nivernais. Ce grand concours avait, à sa tête, un Comité d'organisation dirigé par M. Georges Bardin, directeur de la Philharmonie municipale et du conservatoire municipal de Nevers, directeur de la Société des concerts nivernais qui présidait M. Jean-Julien, vice-président de la FM du Centre, ayant auprès de lui, MM. Robert Bucheton, secrétaire général de la mairie, J.-C. Delarche son secrétaire-adjoint.

Puis un Comité d'Honneur... ayant pour « président d'honneur » MM. Jacques Gandouin, préfet de la Nièvre; le Docteur Daniel Benoist député maire de Nevers, François Méditerrané député de la Nièvre; le commandant Jules-Semler Collery, président de la C.M.F.; André Reclin, président de la FM du Centre ainsi que MM. les membres du conseil municipal de Nevers. Les hautes autorités nationales et musicales apportèrent leur soutien moral à ce beau concours - festival de musique. Le temps, devenu souriant favorisa les diverses évolutions prévues de nos phalanges musicales, ainsi que le développement normal des épreuves.

A cet effet 13 groupes, ayant chacun son jury, avaient été constitués. La présidence générale en avait été confiée au Commandant Jules-Semler Collery, notre président fédéral. La présence de la Musique de la Garde Républicaine, sous la direction du Lt Colonel R. Richard de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son chef Désiré Dondeyne, de la Musique Municipale de Genève, sous la direction de son chef : Armand Dewaele, et de la Musique Militaire - Royale - de - Hollande, sous la direction du Lieutenant Van Uperen, rehaussait l'éclat artistique de ce grand concours - festival.

De beaux concerts furent donnés par nos sociétés musicales dans les divers quartiers. Le dimanche 25 juin à 16 h 30 à l'issue du défilé en ville, nos musiques se rassemblèrent au grand parc - municipal, après la lecture du calmarès, la remise des récompenses et la remise du fanion fédéral à la Philharmonie de Nevers, pour y exécuter les morceaux d'ensemble le défilé « Brave 95ème » de Jules Semler-Collery, dirigé par M. Bardin et la « Marseillaise » par le commandant Semler-Collery.

La musique des Gardiens de la Paix avait ouvert cette belle et grande séance musicale, en donnant le vendredi 23 juin après un défilé en ville, un grand concert public en soirée au Parc Municipal. Le sa-

medi 24 juin à 21 h, la musique municipale de Genève, et la Musique Militaire Royale de Hollande, donnèrent également un grand concert en soirée au Parc Municipal. La musique de la Garde Républicaine se fit entendre également dans deux beaux concerts: l'un au parc municipal; l'autre en soirée en la maison de la Culture, ce même dimanche 25 juin. Le lundi 26 juin un repas de clôture était offert par la municipalité à l'Hôtel Terminus à toutes les hautes autorités et personnalités membres du comité d'honneur, du comité d'organisation, ainsi qu'aux membres du jury, excellent repas dans une ambiance musicale et très sympathique !... Nous devons féliciter chaleureusement tous les responsables de cette grande et belle manifestation musicale... que fut ce remarquable concours - festival international de Musique de Nevers.

Capt. F. Boyez

NEVERS a vécu trois journées inoubliables. Trois journées qui feront date dans les annales de la cité où un tel rassemblement de musiciens — et de talents — ne s'était pas produit depuis vingt ans. Jamais, depuis 1951, on n'avait vu tant de monde dans les rues.

La foule s'était massée sur les trottoirs pour admirer les musiques défilant en bon ordre, bannières déployées, cuivres étincelants, sous un soleil de plomb.

C'était la grande fête de la musique et de l'amitié, la fête estivale où la musique, comme des sources vives, jaillissait à chaque coin de rue.

VENDREDI 23 JUIN

Brillante prestation de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Cent vingt exécutants en veste blanche et fourragère rouge ont été les vedettes; du grand concert qui s'est déroulé, vendredi soir, dans les frais jardins du parc municipal.

Et si la température décevante pour la saison faisait frissonner le public massé autour du podium, les deux formations musicales eurent tôt fait de réchauffer les cœurs: deux phalanges, en effet, au sein de cette musique des gardiens de la paix de Paris: l'harmonie et la batterie-fanfane, dirigées avec tact et brio par le chef Désiré Dondeyne et le chef adjoint Roger Dournel.

Place à l'harmonie tout d'abord avec « L'Ouverture du Carnaval romain », de Berlioz, pièce qui ne souffre aucune faiblesse. Il en fut de même avec l'ensemble de clarinettes dans le « Concertino » de Weber, très agréable à l'ouïe et bien enlevé.

Suivit une joyeuse ambiance avec J. Strauss et son « Quadrille de la chauve-souris » qui fit place, quelques instants après, aux « Extraits du ballet de Gayaneth » de

Khatchaturian, tour à tour le prélude, puis la très gracieuse danse des jeunes filles précédèrent une délicate Danse d'Aysché et une très vibrante Danse du Sabre pour se terminer par un Gopak final bien cadencé.

S'il est un reflet des plus heureux et des plus appréciables, c'est celui de l'homogénéité qui règne en maîtresse absolue entre Désiré Dondeyne et ses excellents instrumentistes. Les mélomanes — et ils étaient fort nombreux — l'ont senti et ont applaudi à cette satisfaction.

Pour ne pas être en reste, la batterie-fanfane avait prévu quelques pièces de Payelle et de Luybaerts, dont les célèbres « Westminster », « Clairvent » et « Bugle Riff », cette dernière interprétation digne d'une grande formation à la Duke Ellington, dont le solo de batterie et le relief des cuivres recueillirent l'unanimité des suffrages et des tonnerres de bravos. Citons encore la classique « Ouverture du prince Igor » de Borodine, suivie d'une série de musiques légères dont « La Mer » de Ch. Trenet et une pièce pleine d'humour et de fantaisie: « Train de plaisir », de J. Strauss, dont les battements et les sifflets ont peint dans une harmonie de couleurs et de sonorités l'atmosphère vivante des gares. Prestation qui a séduit l'auditoire.

Du compositeur Serge Lancel, présent au concert de ce soir, la Musique des gardiens de la paix de Paris avait choisi pour clore la soirée « Manhattan Symphony » dont les cinq mouvements se décrivent en arabesques et font silonner les rues de Harlem, les avenues de Broadway ou encore visiter le Central Park.

Serge Lancel n'est pas étranger en terre nivernaise puisqu'il participait, le 15 mars dernier, au deuxième concert de la Société des Concerts Nivernais, qui avait mis à son programme « Sinfonietta », une de ses œuvres écrites en 1959 pour l'O.R.T.F.

Le brillant succès remporté, à juste titre, par la Musique des gardiens de la paix de Paris, laisse b'ien augurer des journées musicales qui vont se succéder dans la cité des ducs.

Au cours de cette éloquent audition, le docteur Menoist, député-maire de Nevers, remit, au nom de la municipalité et sous les applaudissements chaleureux du public, la médaille d'honneur de la ville à M. Désiré Dondeyne, chef de musique des deux formations des gardiens de la paix de Paris.

SAMEDI 24 JUIN

Deux prestigieuses formations: La Musique Militaire Royale de Hollande et la Musique Municipale de Genève

Tout Nevers était dans la rue pour applaudir deux prestigieuses formations, la Musique militaire royale de Hollande, et la Musique municipale de la ville de Genève, qui participe au concours-festival. La place Carnot transformée le temps d'une marche en auditorium était noire de monde. Jamais manifestation artistique n'avait attiré autant de Neversois sur cette place où il était pratiquement impossible de circuler.

Il est vrai que le spectacle ne manquait ni de pittoresque, ni de couleurs. Les musiciens portaient un bel uniforme de grenadier: bonnet à poil surmonté d'un plumet blanc, veste à brandebourgs, sabre au côté. Et puis, ils jouaient bien, et le public comblé leur offrait des applaudissements enthousiastes.

Tandis que les « grenadiers » de sa majesté la Reine de Hollande se produisaient place Carnot, la Musique Municipale de Genève, en uniforme bleu défilait au pas cité où s'étaient également massés de nombreux spectateurs.

Peu avant 18 heures, les deux formations se retrouvèrent devant l'hôtel de ville et en guise d'aubade à la municipalité venue les accueillir, ils interprétèrent les hymnes nationaux hollandais, suisse et français.

Réception à l'Hôtel de Ville

M. Giraud, adjoint au maire souhaita la bienvenue aux musiciens, en soulignant le plaisir et l'honneur que Nevers éprouvait en accueillant deux formations qui « portent haut l'honneur de la musique ».

Le maire adjoint félicita les organisateurs pour ce rassemblement de 4.000 musiciens qui constitue un événement régional et dont le succès est d'ores et déjà assuré.

CHEFS DE MUSIQUE
LA
CLINIQUE INSTRUMENTALE

au service de la musique depuis 1925

TIENT A VOTRE DISPOSITION SON ATELIER SPECIALISE
POUR TOUTES VOS REPARATIONS CUIVRE ET BOIS
GRAND CHOIX NEUFS ET OCCASIONS
TRAVAIL GARANTI DELAIS RAISONNABLES
PRIX SANS CONCURRENCE

catalogue tarif gratuit sur demande

8, rue des Meuniers, 78 - MANTES-LA-VILLE
Tél. : 477.12.10

Puis s'adressant aux musiciens, il déclara: « Je suis certain que la population nivernaise sera touchée par votre musique. Elle vous a déjà applaudis sans réserves, elle le fera sans nul doute ce soir en vous écoutant au grand concert du parc municipal ».

En sa qualité de président de la Confédération musicale de France, M. Semler-Collery salua les participants à cette journée remercia la municipalité pour son hospitalité et se réjouit que ce concours permit à trois peuples amis de se rencontrer pour participer à la grande fête de la musique.

Parmi les invités à cette réception très amicale citons MM. Sébastien, chef de cabinet, représentant le préfet; Guin; Farrugia; Poirier; Cloix, adjoints au maire; Julien, président des sociétés musicales de la Nièvre, et les organisateurs MM. Bardin, Bucheton, etc.

En nocturne à 21 heures, les grenadiers donnèrent un concert avec les musiciens de Genève. Les gradins, installés sous les grands arbres du parc municipal, étaient pleins à craquer lorsque les quatre-vingts exécutants, sous la baguette de leur chef, le capitain A. Posthums, entonnèrent les premières mesures de la « Rhapsodie hollandaise », d'Hugo de Groot.

Au fur et à mesure que le concert se déroulait, les Neversois affluaient autour de la tribune et ils firent une belle ovation aux grenadiers de la reine lorsque ceux-ci quittèrent la scène pour laisser la place à la musique de Genève.

Cette formation, sous la direction de M. A. Dewaele, toute de bleu vêtue, reçut également de très vifs applaudissements. Elle devait interpréter avec brio plusieurs morceaux comme la « Symphonie en ut » de Gossec, et le « Jubilee Day », avec batterie anglaise, etc.

Ce fut une belle soirée où la musique régna en maître sur la ville. L'on se croyait revenu au bon vieux temps des concerts publics, à cette époque, déjà lointaine, où il y avait beaucoup de monde autour des kiosques à musique des jardins publics.

DIMANCHE 25 JUIN

Journée d'apothéose Clôture en beauté par deux concerts de la Garde Républicaine PROGRAMME

A 8 h : Réception des jurés, salle des fêtes de l'hôtel de ville.

A 8 h 30 : Concours.

A 11 h 30 : A l'hôtel de ville: vin d'honneur offert par la ville de Nevers aux membres du jury, aux présidents et directeurs des sociétés prenant part au concours et au festival.

A 14 h 15 : Concerts dans les différents quartiers de la ville.

A 15 h 15 : Rassemblement des sociétés pour le défilé.

A 15 h 30 : Grand défilé par groupes se terminant, pour toutes les sociétés, au parc municipal.

A 16 h 30 : Morceau d'ensemble (3.600 exécutants).

A 17 h 30 : Au parc, concert de gala, par la Musique de la Garde Républicaine, sous la direction de M. le lieutenant-colonel Richard.

A 21 h 30 : Deuxième audition artistique de la Musique de la Garde Républicaine, dans le Hall des Expositions.

Les concerts publics

A 11 heures : Parc municipal: Union musicale de Saint-Marcel.

Porte du Croux: Union musicale de Cournon, société chorale des Cheminots Touarsais.

Ecole Brossolette: Harmonie de Gannat.

A 14 h 15 : Ecole maternelle de la Roquette: Harmonie de Talant. Les enfants de la Puisaye. Fanfare municipale de Saint-Rémy.

Grande Pâturée: Ecole municipale de Savigny-les-Mines. Les Enfants du Tholon, d'Aillant-sur-

Tholon. Fanfare de Jonet-sur-l'Aube.

Ecole Brossolette: Ecole de Montceau-les-Mines. Union musicale, Fourchambault. Union musicale de Villefranche-sur-Saône.

Centre hospitalier: Chorale mixte de l'omni-club de l'Orléans, Unieux.

Eglise Saint-Etienne: Ensemble vocal de Roanne.

Place Mosse: Les Amis Réunis de Melle. Harmonie municipale de Decize. Union musicale de Saint-Yorre.

Eglise de Lourdes: Chorale des Cordeliers de Nancy.

Quartier Alsace-Lorraine: Musique « La Vaillante » de Chalon-sur-Saône. Musique municipale de Chenoye.

Parc municipal: Harmonie du personnel des automobiles Peugeot. Cours de l'ancien musée: Harmonie de Pantin.

Porte du Croux: Harmonie de Montluçon.

Esplanade de la Poste: Harmonie d'Avignon. Harmonie de Châtelleraut.

Marché Saint-Arille: Fanfare de Diou. Les Enfants de Prémery. Société musicale de Saint-Maur-des-Fossés.

Cité scolaire: Harmonie municipale de Compiègne. Les Amis réunis de Rosières-en-Santerre. Société musicale de L'Horme.

Place Saint-Laurent: Harmonie de Digoïn. Association musicale d'Aigreuilles-d'Aunis. Union musicale d'Amplepuis.

Ecole des Montols: Harmonie municipale d'Annemasse. Harmonie de Cosne-sur-Loire. Amicale laïque de Feurs.

Place du Mouéssé: Harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin. Les Enfants de La Toque, Huriet.

Place Chaméane: Fanfare d'Ouzouer-le-Marché. Harmonies des Mines de La Machine. Fanfare de Toucy.

Après avoir reçu la musique des gardiens de la paix et les formations suisse et hollandaise, la municipalité de Nevers offrait, hier matin, à 11 heures, une réception à l'hôtel de ville en l'honneur des présidents et des directeurs de sociétés musicales, des membres du comité d'organisation et des membres du jury.

Cette sympathique réception était présidée par le docteur Benoist, député-maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.

M. Jacques Gandouin, préfet, assistait à ce cocktail amical au cours duquel le docteur Benoist prononga l'allocution de bienvenue: « Votre présence est un honneur pour notre ville », déclara le député-maire qui souligna ensuite que la grande fête neversoise de la musique aurait sa résonance dans toute la France. Puis, comme c'est la tradition, le député-maire invita ses hôtes à déguster un excellent Pouilly.

A l'issue de ce vin d'honneur, M. Jacques Gandouin accueillait dans les jardins de la préfecture la municipalité de Nevers, les organisateurs du festival et la musique de la Garde républicaine, conduite par son chef, le colonel R. Richard.

Afin d'honorer le préfet de la Nièvre, dont l'hospitalité est bien connue, un quatuor de la Garde interpréta quelques morceaux classiques, tandis que les invités goûtaient aux spécialités d'un buffet abondamment garni. Tous les musiciens de la Garde en grand uniforme participèrent à cette garder-party très réussie.

Parmi les hôtes du préfet, on pouvait remarquer la présence, aux côtés de M. Gandouin de MM. Gros, secrétaire général de la préfecture; Bardin, Julien, organisateurs du concours-festival; Dondeyne, le brillant chef de la musique des gardiens de la paix, et du colonel Richard, chef de la musique de la Garde républicaine.

Suite page 6

BUFFET GRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 488.88.78



Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

C. C. P. PARIS 286-25 24, BOULEVARD POISSONNIERE -- PARIS - 9ème Tél. : 824-89-24 246-52-22

Solfèges - Dictées - Traités

AGAMEMNON AUBANEL BOURNONVILLE	Solfège à l'usage des instrumentistes Solfège rythmé 1er livre 100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées
BOUTIN CLASSENS	Cours pratique de solfège, 1er volume Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers
DUMONT M.	Solfège clé de fa 200 dictées musicales faciles et progressives
EHRMANN FOURNIER	Abrégé de la théorie, 4 cahiers Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers
NOEL GALLON MAYEUR	95 dictées très faciles et faciles Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7)
MERLOT	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Théorie Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut
MINARD MOREAU	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
NERINI Emmanuel	Solfège Solfège avec accompagnement
REBER REUCHSEL	Notions préparatoires de théorie musicale Année scolaire de musique Traité d'harmonie Solfège en 17 volumes
SCHWARTZ	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2 Abrégé de la théorie Grande théorie Questionnaire
THOMAS VIGNOLO	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume Année préparatoire de solfège Précis de dictées musicales 500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume Solfège progressif, cahiers 1 et 2 Solfège élémentaire 50 leçons de solfège La mesure en deux volumes

Piano

METHODES, ETUDES et GAMES

AUBANEL et RIVEYRO	30 études rythmiques pour les instruments à clavier (piano - orgue - accordéon - organéon)
CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)
COULPIED-SEVESTRE DECOMBES MARTIN PIANO CLASSIQUE	Mon clavier (célèbre méthode) Etude journalière des gammes et arpèges Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers Par H. Classens, 7 vol. de A à G Par G. de Lausnay, 3 vol. hors-série Par L. Descaves, 3 vol.
ROUGNON	Traité complet des gammes Les cinq doigts Le mécanisme Le perfectionnement
ROUSSEAU SCHMOLL	Gammes majeures et mineures Méthode en 5 vol. 100 petites études en 5 cahiers 80 études moyennes en 4 cahiers 50 grandes études en 3 cahiers
STAUB	Cours de piano 3 vol. Gammes majeures et mineures (en feuilles)

SURLOPPE

Traité de gammes pour les jeunes

CLASSENS

VIOLON

DANCLA

Le nouveau violon classique en 7 cahiers
ABCDEF
Méthode violon 1er vol.
Ecole des 5 positions 4 vol.
Op. 68, 15 études faciles
Op. 82 les élégantes
Op. 84, 36 études mélodiques
Op. 144-50 le semainier du jeune violoniste, en 2 vol.
Op. 192 petite école de la double corde
Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)
Gammes et arpèges (en feuilles)
Ecole complète des positions - 6 vol.
Méthode de violon en 5 volumes
Méthode violon - EG 176
Méthode d'après Mazas, en 2 vol.

DANIEL R.

MASSAU A. MAZAS-FOURNIER THIBAUD

CLASSENS

ALTO

CLASSENS

Méthode d'Alto, élémentaire et progressive
L'Alto Classique, en 2 volumes

VIOLONCELLE

BRIZARD

Le violoncelle classique en 5 cahiers de A à E

WORSCHER

Guitare

CARCASSI

Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
Enseignement pratique de la guitare (français-anglais) 1er vol., 2ème vol.
Grilles d'accords.
Méthode 1er volume
Méthode 2ème partie (études), révision
Worscher
La guitare de jazz
Tableau d'accords de guitare jazz
Méthode classique jazz, flamenco et accompagnement
Méthode élémentaire

ZINCONNE-MEGALOS

ZINCONNE RAWSON

MEISSONNIER

Clarinette

F. BEER-BERGER LOOCKWOOD STIEVENARD CALMEL LANCELOT

Méthode complète en 2 volumes
Guide journalier de travail (gammes, etc.)
Etudes pratiques des gammes
Le Clarinetiste (méthode)
La Clarinette classique en 4 volumes

Flûte

LE ROY

La flûte classique en 4 volumes

Saxophone

MAYEUR-CHAUVET CHAUVET

Grande méthode 1ère partie
Etudes de perfectionnement
15 grandes études
Le saxo classique en deux volumes
Le saxophoniste - Méthode pratique et progressive
Le saxophone classique en 4 volumes

Trompette (ou Cornet)

BOUCHÉ

Le trompettiste, méthode pratique et progressive.
Classique en trois volumes

POLLIN

CONCOURS de NEVERS

Suite de la page 5

Les Neversois et les Nivernais ne sont pas prêts d'oublier ces journées de liesse et surtout, cette journée dominicale dont l'apothéose fut un défilé monstre dans les artères de la ville. Quatre mille personnes envahissant les rues constituaient un spectacle extraordinaire.

Dès 15 heures, alors que le soleil de l'été brillait de tous ses feux, les sociétés (elles étaient soixante-dix) sillonnèrent, en musique, la rue Saint-Martin la rue du Commerce, la Porte de Paris, l'avenue Marceau, l'avenue du Général-de-Gaulle, la place Carnot, pour se retrouver sous les Frondaisons du parc municipal, au pied d'une tribune sur laquelle avaient pris place les autorités, MM. Gandouin, préfet ; Benoist, député-maire de Nevers ; ses adjoints ; Semler-Collery, président du jury ; Bardin, directeur artistique du Festival ; Julien, président des Sociétés musicales de la Nièvre, etc...

La foule avait envahi les pelouses du parc et, éblouie par tant de couleurs et de musique, elle applaudissait à tout rompre les héros du jour. Imperturbables sous la canicule, les musiciens exécutèrent les meilleurs morceaux de leurs répertoires puis, groupés en un vaste orchestre, ils jouèrent ensemble sous la direction de M. Bardin, le « Brave 95 », une œuvre de Semler-Collery, l'ex-chef de la musique principale des équipages de la Flotte.

Cette belle unanimité des cuivres, des trompettes, des clarinettes, des tambours, se retrouva, quelques minutes plus tard, dans les mesures d'une « Marseillaise » très enlevée. C'est le commandant Semler-Collery, président du jury, qui dirigea l'ensemble des musiciens. Il est rare d'entendre le Chant de la Révolution devenu hymne national résonner avec de tels accents et la minute patriotique fut celle de l'émotion...

C'est M. Julien qui donna lecture du palmarès du concours, dans lequel les sociétés nivernaises de Cosne, Decize, Fourchambault, se sont honorablement comportées.

Puis ayant la dislocation M. Reilin, président de la Fédération musicale du Centre, remit à M. Bardin, directeur de la Philharmonie municipale de Nevers, le drapeau fédéral.

Pour clore en beauté cette exceptionnelle journée, la Garde Républicaine de Paris donna deux concerts d'une haute tenue.

Le premier eut pour cadre, le parc municipal devenu, depuis trois jours, un véritable temple de la musique ; au programme figuraient notamment : Zampa, ouverture de Herold, récital polonaise, solo de clarinette, Robert Costarini, Scherzo romantique (Semler-Collery), Bourrée Fantastique, de E. Chabrier.

En seconde partie, le prestigieux ensemble, dirigé par le lieutenant-colonel Richard, devait interpréter notamment, le Roi d'Ys, les danses poloviennes du prince Igor, la deuxième Rhapsodie hongroise et la Marche hongroise.

Une second concert devait être donné en nocturne, au hall des Expositions.

Au programme, des œuvres de : Weber, Dvorak, Durufle, Debussy et Ravel.

A la fin de l'audition — en tous points remarquable — le public, debout, manifesta son enthousiasme en ovationnant le Chef et ses Artistes.

Au cours du Concert M. le docteur Benoist, député-maire, remit au nom de la municipalité, la Médaille d'honneur de la ville de Nevers au lieutenant-colonel Richard, en rappelant les attaches profondes qui unissent ce dernier au Nivernais.

Premier Congrès Mondial de la C.I.S.P.M.

à Luxembourg

Luxembourg, une ville petite par son extension, mais grande par son passé historique et par l'importance qui lui revient comme ville congressiste, est en septembre-octobre 1972 le lieu de réunion de nombreux experts en musique. En effet, cette capitale d'un petit pays, située en plein cœur de l'Europe, au carrefour de deux grandes cultures, allemande et française, a déjà hébergé dans ses murs d'ancienne forteresse nombre de congrès de haute importance internationale.

Du 28 septembre au 2 octobre 1972 cette ville moyen âgeux avec ses bastions, cachés en partie par une ceinture de verdure, accueillera des sommités musicales du monde entier.

Ces jours-là, la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, CISP.M., tient son premier congrès mondial au Théâtre Municipal à Luxembourg. Cette confédération a été fondée en 1948 à la Haye par la France, la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg. D'autres nations se sont jointes à eux entre autres la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et la Tchécoslovaquie. Ces pays représentent environ 12 millions de musiciens et de chanteurs. Le premier président de la C.I.S.P.M. a été le Professeur Albert Minnowriker (France). La C.I.S.P.M. est membre du Conseil International de la Musique, C.I.M., où elle représente les orchestres à vent. Comme la C.I.M. est une des institutions de l'Unesco, on attend pour ce congrès mondial les conseillers culturels des pays membres de l'Unesco, les représentants des conseils nationaux de musique, des directeurs de musique, des dirigeants des fédérations musicales, des éditeurs, des compositeurs et des experts dans le domaine de la musique à vent : orchestres d'harmonie, de fanfare et brassbands.

Quelques centaines de personnes suivront les travaux du congrès et prendront une part active aux discussions. Le congrès est organisé par la Fédération des sociétés de chant et de musique du Grand-Duché de Luxembourg, l'Union Grand-Duc Adolphe, dont le président M. Yvon Christnach est en même temps le secrétaire général de la C.I.S.P.M.

THEMES DU CONGRES

Les thèmes du congrès seront les suivants :

1. — Dénomination uniforme des instruments à vent.
2. — Notation uniforme pour la musique à vent.
3. — Les différentes compositions des orchestres à vent.
4. — L'orchestre des jeunes.

L'ouverture officielle du congrès se fera dans la soirée du jeudi 28 septembre 1972 par une séance académique. Les vendredi, samedi et dimanche suivants sont réservés pour les travaux du congrès, tandis que le lundi 2 octobre a lieu le congrès annuel ordinaire de la C.I.S.P.M.

Pendant la durée du congrès une exposition d'instruments de musique et de littérature de musique se tiendra au Foyer du Théâtre. Cette exposition comprendra seulement des instruments à vent, qui sont mis à la disposition des organisateurs par les grandes firmes d'instruments de musique. Elle a un double rôle à remplir : a) servir lors des discussions du thème « dénomination uniforme des instruments à vent » et b) faire connaître aux visiteurs les différentes familles d'instruments de musique ; il faut entendre dans ces cas les méthodes, les études, les concertos pour instruments à vent de toute récente édition qui seront exposés d'après les différentes familles d'instruments à vent.

Lors de ce congrès mondial de la C.I.S.P.M. un concours national de musique aura lieu pour les harmonies et fantaisies des divisions supérieures (Nationale et Honneur). Madame la Grande-Duchesse a daigné accorder son Haut Patronage à ces manifestations.

N.B. — M. Ehrmann, Président de la C.I.S.P.M., le Commandant Jules Semler-Collery, Président de la C.M.F. et M. Dondoyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix, seront présents à ce Congrès.

Jean-Pierre SIEBENALER.



**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

Manifestations 1972-1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
5 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Pelourdeau, boulevard du Collège, à Meslay-du-Maine (53). Tél. 45.
3 - 4 novembre 1972	PARIS	CONGRES Congrès de la Confédération Musicale de France.	121, rue La Fayette, Paris-10ème.
17 juin 1973	THIVIERS (Dordogne)	FESTIVALS 4ème Festival de Musique de la Dordogne, ouvert à toutes sociétés musicales et groupes de majorettes.	Jacques Cordeau, 46, rue Jean-Jaurès, Thiviers - 24.
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Viénot Roger, directeur, place Jacques-du-Bellay, Savigne-sur-Lathan (37).
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Viénot Roger, directeur, place Jacques-du-Bellay, Savigne-sur-Lathan (37).
8 juillet 1973	SAINT-AULNAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	5ème Festival - Concours National de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Yves Rebière, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique, 24110 Saint-Aulnaye-sur-Dronne.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 33 lettres signes ou intervalles + T.V.A. (23%)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie du personnel des Automobiles PEUGEOT (division d'honneur) recherche bons musiciens dans les pupitres ci-après : cor d'harmonie, saxo-alto ou ténor, clarinette et un bon timbaler. Ecr. à M. Daniel ZEMP, Directeur de l'Harmonie PEUGEOT, Hôtel PEUGEOT N° 1, 25 - SOCHAUX. Téléphone : 91.14.69.

■ SASSENAGE (Isère). — Commune de 6 000 habitants en expansion — 3 km de Grenoble. Recrutement d'urgence un rédacteur expérimenté par voie de mutation, possibilité d'accéder ultérieurement au grade de Chef de bureau. Age limite 40 ans. Préférence à excellent musicien. Logement à titre onéreux. Adr. demande avec C.V. au Maire.

■ CHARTRES : Recherche Directeur pour Batterie Fanfare et chef de pupitre, Percussion Harmonie municipale (préférence Tamballer). Emploi complémentaire Direction de la Classe de Percussion Ecole Municipale de Musique, 16 heures. Ecrire : Cordier, Ecole de Musique, 8, rue des Béguines, 28 - CHARTRES.

■ La Batterie-Fanfare, la ZONIENNE, de Divonne-les-Bains, recherche un directeur pouvant assurer les services de Clique-Fanfare et Harmonie, ainsi que la formation d'élèves. Adresser d'urgence candidature à M. André SAGE, secrétaire de la « Zonienne » à Arbère, Divonne-les-Bains 01220.

■ Société Musicale trompettes Cavalerie cherche sous-chef. Prendre contact avec M. POCHERON, Président Trompettes Aubépines, 180, rue Grande 77430 - CHAMPA-

GNE-SUR-SEINE. Tél. 423.02.21.

■ Cherchons Trompettiste capable former élèves soliste harmonie, gardiennage, entretien locaux salle des fêtes. Logement gratuit. Ecrire Mairie d'UGINE (73).

■ Commune de ROZOY (03) recherche instruments occasion pour harmonie. Faire offre en mairie.

■ RECRUTEMENT D'UN CHEF DE BUREAU. — AUTUN (Saône-et-Loire), (plus de 20.000 habitants, en expansion), Lycée, CEG, CET, recrute d'urgence par voie de mutation, un chef de bureau chargé de la direction des services du secrétariat, de l'Etat civil et de l'Aide sociale. Peuvent également faire acte de candidature, les rédacteurs principaux, sous-chefs de bureau et secrétaires de mairie de 2.000 à 5.000 habitants réunissant les conditions d'ancienneté pour l'avancement au grade de chef de bureau (conditions de recrutement de l'arrêté du 9 avril 1970). Traitement et avantages conformes au statut. Logement de fonction tout confort assuré. Adresser candidatures avec curriculum vitae à monsieur le maire.

■ Ville de BEAUFORT-EN-VALLEE (49) cherche chef de musique pour direction harmonie et formation élèves. S'adr. M. le Maire, 49250 - Beaufort-en-Vallée.

QUELQUES AVIS PRATIQUES

- Utiliser le chèque postal de préférence au chèque bancaire. Ne pas oublier d'indiquer au verso la distribution précise des sommes versées.
- Joindre les timbres-poste nécessaires ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.
- Dans les articles pour le journal, ne pas allonger inutilement le texte. Abréger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, 1er, 2ème, etc.
- Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Directeur Harmonie et Ecole de Musique, excellentes références, cherche place similaire. Région indifférente. Ecrire au journal sous numéro 985 qui transmettra.

■ Contrebasse ou basse si b surv. de travaux de commune, 22 ans d'administration com. cherche mutation - conjoint emploi d'état. S'adr. au journal sous n° 986.

■ Hautboïstes (et cor anglais) diplômé Conservatoire Régional, archiviste, bibliothécaire mus. connais. dactylo, cherche emploi d'état. Ecr. au journal sous n° 987.

■ Diplôme d'honneur, 20 ans de services dans Batterie-Fanfare. Adjoint instructeur tambour-clique, cherche emploi dans C.E.S. ou Mairie. Régions Var ou B.-du-Rh. ou Alpes-Maritimes. Ecr. au journal sous n° 988.

■ Excellent clarinettiste, sér. réf., cherche place, préf. garde-champêtre, appariteur ou Police Municipale, ou gardiennage (ou autre bonne place à lui proposer). Ecr. au journal sous n° 989.

■ Hautboïste 35 ans, marié, 1er Prix Conservatoire de Lyon et Versailles, baccalauréat, expérience commerciale, cherche emploi stable. Province, industrie ou commerce. Ecrire au journal sous n° 990.

■ URGENT. Harm. Municipale Orthézienne rech. un Directeur capable d'assurer en outre le fonctionnement de l'Ecole de Solfège et de musique. Ecr. avec C.V. et exigences à M. B. CAUMIA, Secrét. 26, place Saint-Pierre, ORTHEZ (64).

OCCASIONS

■ Cause maladie, cède saxo soprano Selmer si b neuf, n'ayant pas servi, juillet 72, corps verni, clés chromées, bec métal, étui luxe. Prix neuf : 209.000 AF. Cédé pour 130.000 AF comptant. Ecrire à Guy DURANTON, Pursac, 23410 - Jarnages.

■ RECHERCHONS FIFRES 4 clés, modèle « Léolo ». Faire offre à Musique Municipale d'AJACCIO, 22, rue Forelli-Conti, 20 - AJACCIO.

■ M. FRANCOIS, 51, rue du Rocher, Paris-8ème, vend piccolo ebène ut et ré b.

■ A vendre Saxophone baryton mi b. BUFFET CRAMPON - La Grave. Etui luxe. Bec Larsen et bec classique. Impeccable. 2 100 F. Ecr. M. DURAND Roland, n° 6 l'Ouche à Catherne, 77140 - Fayles-Ne-mours. Tél. 428.08.20 - Poste 506.

■ Achète violons, altos, violoncelles, même mauvais état. Faire offre détaillée. Ecr. au journ. sous n° 990.

■ Vends cause départ Maison de retraite gde flûte COUESNON Conservatoire parfait état pit. pleins-2 têtes d'un argent massif en étui luxe, 2 flûte 2 flûtes 1250.

Saxo Soprano argent COUESNON conservatoires fa. étui luxe parf. ét. 3 bcs nomb. anches b. et en étui 200. pte flûte ut bo's et métal t. b. ét. 200. Do Reb. mét. arg. 200. Clarinette BUFFET - CRAMPON ut en étui 200. Ecr. pr. rts EYDOUX à ROUSSOU ISSAC 24400 - MUSSIDAN.

■ Vends 1 clarinette sib BUFFET-CRAMPON bon état de marche : Prix 400 s'adresser au journal qui transmettra 990.

■ Ecole de Musique LUXEUILLES-BAINS, recherche Hautbois d'occasion. Faire offre à la Mairie.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F-P LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air « LAMENTO » de F-P LOUP. Aux éditions Robert MARTIN, MACON.

■ Pour harmonies et fanfares, deux morceaux brillants assez faciles : « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours

et clairons. « POURQUOI PAS ? » Allegro de concert. Chaque morceau (Orchestre complet avec conducteur : 10 F parties séparées 0,50) Envoi francs. Remise aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, auteur, compositeur, 10, rue Pasteur (53) EVRON.

VOIS D'INSTRUMENTS

■ Il a été dérobé, le 5 Avril 1972, dans la Salle des répétitions de l'Harmonie de Royan (Charente-Maritime) : 1 Clarinette si b, 1 Saxo-alto « Universal » n° 34 029, 1 Trombone à coulisse, très bon état, 1 Basse si b, 1 Couesnon, 4 pistons, état neuf, 1 Caisse claire chromée « A.S.B.A. Révélation » avec 2 peaux neuves plastiques, 1 Pied de caisse claire, neuf, 1 Tambour de basque.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

COMPIEGNE

Harmonie Municipale de Compiègne

Le jeudi 29 juin, dès 21 h, l'Harmonie Municipale accueillait au grand complet la municipalité. M. Hubert Forestier, 1er adjoint au maire, vice-président, devait, dans un propos fort aimable et élogieux, souligner le grand succès remporté par la Musique Municipale au grand concours international de Nevers : 1er prix ascendant en division supérieure B, et coupe de la Fédération Musicale du Centre. Après avoir porté un toast avec la coupe dûment remplie, l'Harmonie sous la direction de son chef, M. Guy Magny, exécutait quelques pièces de son répertoire, où chacun a pu apprécier les énormes progrès réalisés depuis 5 ans, date de l'arrivée à Compiègne de M. Guy Magny.

M. Jean Legendre, maire de Compiègne, député honoraire, afin de témoigner son extrême satisfaction, invita tous les musiciens en septembre à une réception officielle dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. A noter la présence de diverses personnalités locales parmi lesquelles : M. Pierre Coquerel, adjoint au maire ; MM. Lavallée, le docteur Louis Verlay, président de l'Orchestre à cordes de Compiègne ; Mlle Ede ; Lustrant ; le général Dausy ; Jeunehomme, directeur de la Casse d'Epargne ; l'adjoint-chef Bouchain, commandant en second le corps des sapeurs-pompiers, l'Harmonie Municipale, qui a travaillé pour l'année 73 répétitions, a bien mérité et honore ainsi la ville de Compiègne, et la dynamique Fédération Musicale de l'Aisne dirigée par M. Edouard Alliot, président, et par M. Roger Thirault, président artistique et directeur du Conservatoire de Lyon, ville où en 1971, lors du Concours international de musique, l'Harmonie Municipale de Compiègne était déjà distinguée en remportant un 1er prix ascendant et la coupe offerte par la ville de Lyon.

MANDOLINES

D'ALSACE

Congrès fédéral du 14 mai 1972 à Hagondange (Moselle)

Le président fédéral M. René Hammer ouvre le congrès à 8 h. 40 et souhaite la bienvenue aux nombreux délégués venus des trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle non sans avoir, au préalable, remercié très chaleureusement les dirigeants ainsi que les membres de la « Jeunesse Mandoliniste » de Hagondange pour l'organisation exemplaire de notre congrès annuel.

Après l'appel des sociétés affiliées, le procès-verbal du congrès du 16-5-71 tenu à Strasbourg-Neudorf est approuvé à l'unanimité. Le vice-président M. Ritter a tiré le bilan des vœux qui y avaient été émis et il a pu constater que tous les problèmes soulevés l'année passée avaient pu être résolus.

La parole ayant été donnée aux vice-présidents des 3 groupements départementaux, M. Lafontaine rend compte de l'activité des sociétés mosellannes qui, selon ses dires, « se portent bien » ; ce dont le président fédéral ne devait pas manquer de le féliciter. En effet, les effectifs de plusieurs sociétés de Moselle n'ont fait qu'augmenter et, fait encourageant, ce renouveau a pu se réaliser grâce à la venue de très nombreux jeunes. L'on peut constater avec satisfaction que l'âge moyen des membres actifs des sociétés de Moselle est le plus bas au sein de la Fédération ; faut-il l'attribuer à la seule constatation que les sociétés en progrès numérique sont avant tout des sociétés « rurales » ? Ce serait vouloir honorer le dévouement et la ténacité déployés sans compter par les présidents et directeurs de ces sociétés. A souligner que le concours des jeunes organisé en avril 1972 à

• FORMAT POCHE • 208 PAGES • 8,50 F •

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc

PARIS

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

Alexander heinrich

La flûte à bec de qualité

FABRICATION ALLEMANDE - BOIS

27 MODELES 4 SERIES

de 25 F (export 20 F) à 560 F (export 455 F)

de la soprano à la basse

doigtés moderne et baroque

SOLIST

ROYAL

MEISTER

MEISTER BOIS PRECIEUX

catalogue complet sur demande

chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC

AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Hippolyte

Paris 1^{er} - Tél. 573 12 50

073 49 01 073 27 03

• A. LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er} •

musicale comme ce fut le cas au cours de cette session; aussi, la nécessité se fait sentir de mettre en place de nouvelles activités...

Toutes nos félicitations donc aux participants pour leurs efforts et leur assiduité, nos compliments et nos remerciements aux organisateurs et à l'encadrement pour leur dévouement...

Voyage inoubliable en Allemagne pour la Lyre Aixoise

Le traditionnel voyage de Pâques des 82 jeunes musiciens de la Lyre Aixoise s'est terminé après un périple de 15 jours en Allemagne.

Après avoir donné des concerts à Sonthofen, Munich, Lindau, Constance et Stuttgart, la Lyre Aixoise a été reçue officiellement pendant 5 jours et pour la 3ème fois, dans notre ville jumelle Tübingen où elle a été chaleureusement applaudie.

Réception sur réception, plus belles les unes que les autres, M. Gmelin, maire de Tübingen, félicita tous nos musiciens pour leur tenue, leur discipline...

M. Bouron remercia à son tour M. Gmelin et son conseil municipal pour toute leur gratitude envers la Lyre Aixoise.

Afin de concrétiser le jumelage musical entre la Lyre Aixoise et le Lycée Musical Kepler de Tübingen, M. Bouron demanda à M. Gmelin de bien vouloir accepter d'être président d'honneur de la Lyre Aixoise.

Très touché M. Gmelin signa le livre d'or soulignant que ces contacts étaient une très bonne chose pour notre belle jeunesse.

Des visites d'importantes usines ont été faites et le séjour s'est terminé par une soirée groupant toutes les personnalités françaises et allemandes de Tübingen, soirée organisée par le Cercle Franco-Allemand.

A titre d'échange, les Aixois pourront applaudir dans le courant de l'été plusieurs orchestres allemands qui ont été contactés pendant le séjour de la Lyre Aixoise.

Les dirigeants de la Lyre Aixoise préparent déjà le voyage annuel 1973 qui sera : le Nord de la France, la Belgique, le Festival de Musique d'Anvers, la Hollande, le Luxembourg et la Suisse.

Toujours mieux, toujours plus beau semble être la devise de la Lyre Aixoise qui, d'année en année nous surprend par sa présentation, son travail, sa discipline et ses résultats.

Toutes nos félicitations pour cette réussite à l'équipe dirigeante : le président Bouron et son bureau, les instructeurs ainsi que les deux chefs MM Bourdarel père et fils.

Concert par l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille en la salle des Antiques

Le 6 juin l'OSM donnait son dernier concert de la saison 1971-1972 qui nous a permis d'entendre sous la baguette de son chef très dynamique Jean-Pierre Couleau :

L'Ouverture du Mariage Secret, de Cimarosa; Masques et Bergamasques, suite d'orchestre, de G. Fauré. La première partie se terminait par l'audition de Me Raymond Barde, excellent baryton d'Opéra qui, accompagné par l'orchestre, interpréta un air célèbre de Faust, de Gounod, l'invocation de Valentin et l'air non moins fameux de Figaro

(1er acte) des Noces de Figaro de Mozart.

Le public enthousiaste a applaudi chaleureusement ce brillant interprète digne de nos meilleures scènes.

Le deuxième volet du programme était réservé à la partie orchestrale avec le concours de M. Fernand Martin, hautboïste. Cet instrumentiste, au talent sûr, a joué avec autorité et expression le Concerto de Marcello pour hautbois et orchestre à cordes. Il a recueilli les applaudissements chaleureux de l'auditoire et des musiciens de l'orchestre parmi lesquels il compte de nombreux amis.

Ce concert a pris fin avec le premier mouvement de la 6ème Symphonie Pastorale de Beethoven. Les différents thèmes de l'œuvre ont été rendus avec justesse et application par l'orchestre attentif à la baguette de son directeur J.-P. Couleau qui a ainsi démontré (mais en était-il encore besoin) que l'adage est toujours vrai : la valeur n'attend pas le nombre des années.

Les commentaires du programme étaient assurés par Mlle Roubaud avec sa gentillesse coutumière, commentaires toujours appréciés par l'auditoire.

Nous avons remarqué dans l'assistance la présence de M. Lesteven, représentant M. le directeur de la région SNCF de Marseille; M. Vidal, ingénieur principal honoraire SNCF et Mme; des présidents des sociétés artistiques UAICF de Marseille (Harmonie des Cheminots et Association Artistique des Cheminots); Mlle Colle, professeur au Conservatoire.

Nous souhaitons à M. J.-P. Couleau et à ses musiciens une prochaine saison aussi brillante que cette soirée du 6 juin 1972.

Brillante audition de l'Ecole de Musique de la Douane

C'est une bien belle manifestation qu'il nous a été donné d'assister le 6 mai où l'Ecole de Musique de la Douane passait en revue tous ses élèves.

A 15 h. la salle de répétition de la Musique Nationale des Douanes est remplie de parents, d'amis et de sympathisants lorsque débute cette audition.

La Fédération est représentée par MM. Courtial, président; Chappe et Mateja, conseillers, ce dernier également chef de la Musique Nationale des Douanes; l'administration des Douanes a délégué le commandant Martin, lui-même hautboïste de valeur.

M. Bossu, sous-chef de cette même formation, présente successivement ses élèves, malheureusement trop nombreux pour être cités individuellement, qui interprètent tous avec beaucoup de talent et de style des œuvres recherchées pour piano, trompette, clarinette, saxophone et flûte.

Cette première partie entièrement consacrée aux solistes se termine sous les applaudissements de l'assistance qui viennent récompenser les efforts de ces jeunes filles et garçons en même temps que ceux de M. Bossu qui se dépense sans compter pour leur éducation musicale.

Pour la deuxième partie, une surprise agréable attend l'auditoire, il s'agit de la présentation d'un ensemble de 11 jeunes instrumentalistes à vent qui vont interpréter tour à tour : Trumpet Tune de Purcell (trompette solo Michel Torrellès), Tancrède, ouverture de Rossini, et Sur un Marché Persan de Kélebey, sous la direction et dans les arrangements de M. Bossu.

Exécution en tous points remarquable : précision, justesse, nuances, finesse de son, résultat d'un travail très sérieux tant de la part des élèves que du professeur n'ayant pas hésité à présenter des morceaux pleins de difficultés, ce que ne manque pas de souligner le président Courtial dans son intervention finale.

A la partie musicale terminée dans l'enthousiasme, succède une soirée familiale fort agréable. C'est ce moment-là que choisit M. Di Fede speaker de service, pour

demander aux enfants d'offrir à M. Bossu un magnifique service fumeur en témoignage de leur reconnaissance.

Très ému par ce geste et par l'ovation qui lui est faite, M. Bossu répond par quelques mots pleins de gentillesse à l'égard des gosses et de leurs parents.

Heureuse école des Douanes qui a le bonheur de posséder des gens dévoués et d'une haute compétence pour encadrer les enfants d'agents et quelle chance aussi de pouvoir les regrouper aussi facilement au sein de la caserne. De brillants résultats attendent encore ces enfants, nous les en félicitons par avance ainsi que leur professeur.

COTE D'OR

La 48ème Fête Fédérale à Beaune

25 sociétés du département de la Côte-d'Or s'étaient réunies à Beaune pour fêter comme chaque année, la Fédération. C'est le président André Ameller, chevalier de la Légion d'Honneur, directeur de l'Ecole nationale de musique de Dijon, qui était invité à présider cette manifestation qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les présidents des sociétés Côtes-d'Oraines furent reçus par le député-maire M. Moine et le sous-préfet M. Mondon, en l'Hôtel de Ville de Beaune, puis une gerbe fut déposée au monument aux morts des deux guerres; c'est la Société « Le Réveil Musical Beaunois » qui prêtait son concours aux manifestations officielles. L'Harmonie de Beaune reçut le fanion de la Fédération pour 1973, la Musique Municipale de Dijon en étant détentrice pour 1972. Après le repas, un défilé réunissant les sociétés qui, tour à tour, se firent entendre sous un grand chapiteau élevé dans le cadre de la foire de Beaune. Un temps clémente permit aux musiciens d'exécuter sous la direction d'André Ameller, le morceau d'ensemble « Louis XIV » de Millot. Deux podiums avaient été dressés et nos sociétés jouèrent chacune deux œuvres :

- « La Fraternelle » de Blaisy-Bas; « Fanfare de Brochon-Fixin »; « Fanfare des Amis Réunis » de Chassigny-Montouchet; « Musique Municipale » de Chénove; « Fanfare de Chénay-les-Beaunes »; Club Accordeoniste Bourguignon de Dijon; « Amicale des Jeunes Accordeonistes Dijonnais »; « Batterie-Fanfare Jeunesse Bourguignonne » de Dijon; « Musique Municipale » de Dijon; « Schola Cantorum » de Dijon; « Les Trompettes Dijonnaises »; « L'Union de Fleury-sur-Ouche »; « Fanfare Municipale de Gevrey-Chambertin »; « Union Musicale des Accords SNCF » des Laumes; « Les Baladins de la Saône » de Lamarche-sur-Saône; « Union Musicale de Malain »; « Harmonie-Fanfare Municipale » de Meursault; « Musique Municipale » de Nuits-Saint-Georges; « Fanfare de Fontaine Froide » de Savigny-les-Beaunes; « Fanfare de Saint-Selve-l'Abbaye »; « Société Musicale de Seurre »; « La Lyre des Hurle-Vent » de Sombornon; « Harmonie de Talant »; « Fanfare de Volnay »; « Fanfare Municipale » de Vosne-Romanée.

Le Comité d'organisation comprenant les Sociétés Musicales et Chorales de Beaune avait fait parfaitement les choses et M. Jarrot son actif secrétaire peut se féliciter de sa réussite. Tous autour de lui se sont dévoués sans compter et plus de cinq mille auditeurs ont applaudi nos sociétés, exprimant ainsi leur attachement à la cause musicale et à la musique.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Nécrologie

La Fédération et les sociétés musicales de Reims et de la région sont de nouveau en deuil.

M. Isselin Adrien, clarinettiste, est décédé le 20 avril 1972, à l'Hôpital de Reims, après une pénible maladie.

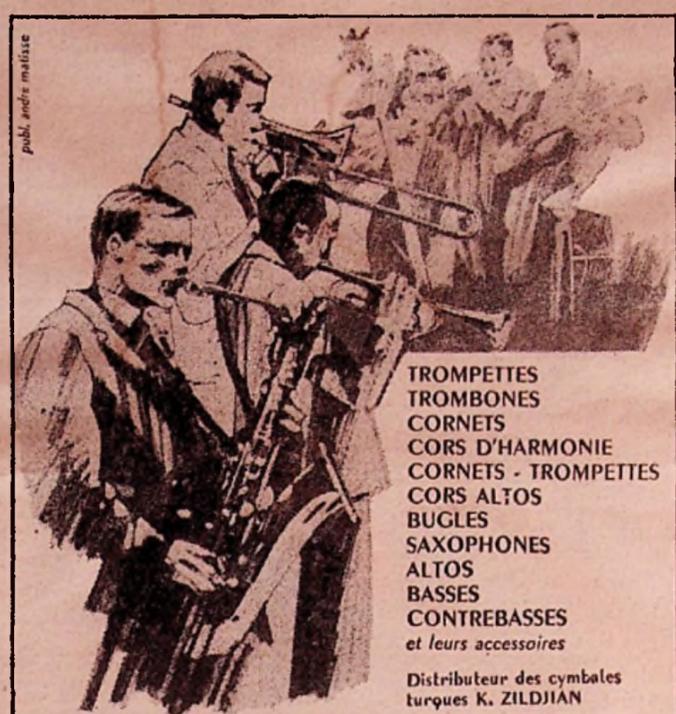
Ce musicien, qui était seul spécialiste dans la région pour la réparation des instruments à vent, laisse une grande place vide. Il allait avoir 67 ans; tous faisaient appel à ses talents.

Lors de la cérémonie religieuse qui a eu lieu le 26 avril 1972, à 14 h. 15, à la cathédrale de Reims, l'Harmonie Municipale de Reims rendit hommage à ce dévoué serviteur de la musique. Originaire d'Ay-Champagne, il a été enterré en cette localité.

Pour son cinquantenaire, la Société Philharmonique de Champagne a organisé un grand festival

La Société Philharmonique a dignement fêté la cinquantième année de son existence. Deux jours durant, ce fut une ambiance de musique et de fête à Epernay, les aubades, les concerts et les défilés permettant de faire véritablement de ce festival une sorte de grande kermesse animant toute la ville.

Comme il se devait, une manifestation du souvenir se déroula le samedi au cimetière de Fleury-la-Rivière sur la tombe de M. Emile Mauclair, directeur-fondateur de l'ex-Grande Fanfare. Autour de la famille de M. Mauclair, nous remarquons M. le Comte R.-J. de Vogüé, président actif de la société, M. Félix Koret, ancien directeur, qui avait accepté la présidence de ce festival; M. Biol, directeur artistique; M. René Fournier, directeur; M. Jean Mauclair, fils du fondateur et vice-



TROMPETTES TROMBONES CORNETS CORNS D'HARMONIE CORNETS - TROMPETTES CORNS ALTOS BUGLES SAXOPHONES ALTOS BASSES CONTREBASSES et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10e - TEL. 607.77.85

président, ainsi que M. Houllmont, administrateur. La musique militaire de la 3ème Région de Rennes, commandée par le lieutenant Michel Fournier, fils du directeur, prêtait son concours à cette émouvante cérémonie.

En fin d'après-midi, la Musique municipale de Reims, dirigée par M. Claude Tangy, puis la Musikverein Stadtkapelle Saubringen se firent entendre à l'Auditorium. Le samedi soir devait nous apporter un des sommets de ce festival, avec le gala au Palais des fêtes dominé par l'extraordinaire personnalité du pianiste virtuose, le Me Yuri Boukoff, dont le récital fut écouté dans une atmosphère de recueillement.

Dimanche, ce fut l'apothéose. De multiples aubades de quartiers égayaient la ville le matin. L'après-midi, quatre défilés groupant près de neuf cents musiciens et deux cents majorettes, suivis par une foule considérable, conduisaient toutes les sociétés au Parc Maigret. Cette présentation devait se clore par deux vibrants morceaux d'ensemble dirigés successivement par M. Fournier et Félicien Foret. Dans la tribune d'honneur, le président de Vogüé était entouré par MM. Tony Roche, Préfet de Région; Marty, Sous-Préfet d'Epernay; Stasi, député-maire; Charpentier, conseiller général; le commandant de gendarmerie; le commissaire de police; les représentants des maires de Sarrebriek et d'Éttingen; M. Foret, président du festival; M. Bigotte, président de la Fédération musicale Champagne et Meuse, et tous les membres du comité de la Société philharmonique.

Le soir, un deuxième gala nous permit d'entendre et d'apprécier la prestigieuse formation de la musique de l'Armée de l'Air, conduite par son chef, le commandant Devogel. L'audition fut d'une rare qualité, tant pour les œuvres classiques que modernes. Pour rendre hommage à M. Foret, une de ces compositions, « Pères », était inscrite au programme, et son interprétation par le hautboïste solo recut les chaleureux applaudissements d'un public enthousiaste. Bravo au commandant Devogel qui n'hésite pas à inscrire des œuvres très récentes dans ses concerts.

Bravo encore à tous les organisateurs, aux commissaires de sociétés, modestes et bénévoles, aux intendants des lycées de jeunes filles et de garçons qui ne ménagèrent pas leur peine pour que ces deux journées de fêtes musicales constituent une réussite parfaite et mémorable.

Remercions enfin M. le Comte R.-J. de Vogüé, président de la Société philharmonique, et M. Stasi, député-maire, pour l'ardeur morale et efficace, qu'avec tant de bonne grâce, ils apportent à toutes les manifestations culturelles dans notre cité.

REIMS 350 musiciens de la Marne et de la Meuse ont participé au Festival de l'Harmonie du 3ème canton

L'Harmonie du 3ème canton vient une fois encore de nous administrer la preuve que la musique populaire est bien vivante au cœur du public et chez les jeunes musiciens dont on constate, dans plusieurs formations, qu'ils savent prendre, avec beaucoup de brio, la suite de leurs pères et grands-pères.

C'est à l'initiative de cette sympathique harmonie, de son comité directeur et particulièrement de son président, M. Bigotte, que s'est déroulé dimanche 4 juin, au square Jantzy, un festival qui réunissait six formations, soit plus de 350 musiciens, appartenant tous à la Fédération « Champagne et Meuse » dont M. Bigotte est également président.

Ce dernier, malgré un deuil cruel (il vient de perdre son épouse) avait eu le courage de surmonter sa douleur pour veiller au bon déroulement de ce festival qu'il avait préparé avec un soin tout particulier.

Il eut la satisfaction, ainsi que le public et tous les participants de voir briller le soleil sur cette manifestation qui fut d'ailleurs parfaitement réussie et très bien accueillie.

Comme le veut la tradition, le concert qui fut donné sous les frondaisons du square fut précédé d'un impeccable défilé de la Place Cardinal-Lucan (cathédrale) au square Jantzy.

Cette année, pour changer, le concert fut ouvert par l'Accordéon-Club de Sulpice. Cette innovation fut agréablement acceptée par les musiciens de cette société.

D'excellentes formations se succédèrent ensuite sur le kiosque, emportant chacune sa part de succès : la Fanfare Don Péronon d'Hauteville, la Lyre Stenaisienne, la Fanfare des Tonneliers d'Epernay, la Fanfare municipale de Witry-les-Reims et l'Harmonie municipale de Verdun.

Tous les musiciens se réunirent ensuite pour exécuter le morceau d'ensemble « Sans Peur » de Wastel, dirigé par M. René Fournier, directeur de la Fanfare des Tonneliers d'Epernay.

A tout seigneur, tout honneur, c'est au jeune et excellent directeur de l'Harmonie du 3ème canton, M. J.-Cl. Blancolini qui revint le soin de diriger « la Marcellaise » interprétée avec une cohésion et un brio tout à fait remarquables.

Plusieurs notabilités rémoises assistaient au concert : M. Roger Crespin, premier adjoint au maire, député; M. Marcel Potier, adjoint au maire; M. Siéglé, conseiller municipal délégué; M. Schilling, conseiller municipal; l'abbé Sayeu, curé de Saint-Maurice; M. Rominger, président, et M. Dart, secrétaire du Comité des fêtes Barbaud-Jantzy, et M. Bigotte, entouré des animateurs de l'Harmonie du 3ème canton: MM. Jantzy, Vernez et Laforêt, vice-présidents; M. Probst et M. Baum, trésorier.

Un champagne d'honneur réunissait ces personnalités et les musiciens à l'Hospice Muséux. Très ému, M. Bigotte remercia chaleureusement toutes les sociétés qui ont fait de ce festival une très belle rencontre musicale.

Quant à M. Crespin, il félicita tous les musiciens et cita en exemple M. Bigotte qui, en dépit de son charmin, avait voulu être présent à un festival qu'il avait organisé de tout son cœur. Quatre sociétés de l'harmonie furent ensuite décorées; le premier fut M. Emile Valentin, pianiste, prix du Conservatoire de Nancy, sa ville natale, élève du maître Guy Rappart, M. Valentin a consacré plus de soixante années à la musique populaire en participant bénévolement aux nombreuses manifestations des sociétés musicales. Secrétaire de l'Union symphonique depuis 1947, ancien secrétaire et membre d'honneur de la Fédération « Champagne et Meuse », membre de la SACEM, il a composé de nombreuses chansons et une comédie musicale « Sur la route de Reims » (sous le pseudonyme de Géo Solmy) a donné de nombreuses conférences et écrit souvent dans la presse locale (l'Union, la Champagne Illustrée). M. Valentin est titulaire de la Croix de Guerre, de la Médaille Militaire et Officier des Palmes Académiques. C'est avec émotion que M. Bigotte le décora de l'étoile fédérale en lui adressant ses vœux les plus cordiaux pour une longue et paisible retraite.

M. Maurice Leblanc recut ensuite les médailles de bronze, argentée et

Advertisement for 'JE SUIS MUSICIEN' by Editions ALPHONSE LEDUC. It describes a musical education course for children aged 5-8, featuring rhythmic percussion instruments and illustrations by M. KIEHL. The course consists of 6 books, each 220x295mm, available in three volumes for 7.20 francs. The publisher's address is 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

dotée pour les précieux services qu'il rend depuis de longues années dans les sociétés musicales de la région. Puis, M. Pierre Féral fut honoré des médailles de bronze et argentée. Enfin, M. Vulliamin reçut la médaille de bronze.

Manifestations Musicales en Champagne - Meuse

HAUTVILLERS (Marne) Sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse, le 1er mai, la jeune société « Fanfare Don Féron » a organisé un magnifique festival de Musique qui groupait dix sociétés marnaises.

REIMS (Marne)

Le 4 juin, l'Harmonie du 3ème canton a organisé un très beau festival qui fut placé sous la présidence de M. Jean Taittinger, secrétaire d'Etat au Budget, maire de Reims. Le comité d'honneur était composé de M. Jacques Murgier, directeur du Conservatoire régional de Reims ; de M. Marcel Potier, adjoint au maire de Reims, président du Comité des fêtes du 3ème canton ; de M. Raymond Bigotte, président de la Fédération des sociétés musicales Champagne - Meuse.

Le Journal « l'Union », la ville de Reims et la Fédération des sociétés musicales Champagne-Meuse, avaient donné leur patronage à cette manifestation.

Quatre cents cinquante musiciens partis de la cathédrale, se rendirent au square Jantzy où les sept sociétés de Marne et Meuse firent entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

A 18 heures, M. René Fournier, directeur de la Société Philharmonique de Champagne et de la Fanfare des Tonneliers d'Épernay, dirigea le morceau d'ensemble « Sans Peur » de Watelle. « La Marseillaise » fut dirigée par M. Blancolin, directeur de l'Harmonie du 3ème canton.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette manifestation. Nous signalons en particulier la présence de M. Crespin, député de la Marne ; de MM. Potier et Schilling, tous deux adjoints à monsieur le maire de Reims.

A 18 h. 30 un vin d'honneur fut servi dans la salle des fêtes des Hospices Museux.

M. Bigotte, président de l'Harmonie du 3ème canton, salua toutes les personnalités présentes et remercia toutes les personnes qui avaient permis de mener à bien ce festival. M. Crespin, avec une extrême délicatesse fit part de la satisfaction des responsables de la ville de Reims de voir que la musique populaire, malgré toutes les difficultés qu'elle rencontrait, continuait à vivre et à se manifester. Il adressa ses félicitations aux organisateurs et à M. Bigotte qui, malgré le décès récent de son épouse, avait tenu à être présent et mener à bien cette manifestation. Les présidents et directeurs furent à l'honneur ainsi que tous les membres de l'Harmonie qui avaient œuvré pour la réussite de cette belle journée musicale.

Sermaise-les-Bains (Marne)

Le 4 juin 1972 un festival a eu lieu en cette charmante petite ville.

Nous regrettons que la Fédération n'est pu s'y faire représenter ceci en raison du décès de Mme Raymond Bigotte.

Aucun compte rendu ne nous a été adressé sur cette manifestation.

BOULIGNY (Meuse)

18 JUIN 1972

Le premier festival de musique organisé par l'Harmonie municipale de Boulogny s'est déroulé hier, sous un ciel radieux. Sur les onze harmonies invitées, dix avaient répondu à l'invitation.

Arrivés en car le matin, les musiciens assistèrent à une grand-messe à l'église paroissiale avec le concours de la Lyre Stenaysienne. Puis des concerts eurent lieu aux quatre coins de la cité ainsi qu'à Plennes. Au monument aux morts, des gerbes furent déposées.

Après le déjeuner dans les restaurants de la localité, tous se rassemblèrent pour le défilé. Parties de différents endroits, les sociétés se retrouvèrent au stade Barabols où, à partir de 15 heures, elles donnèrent des concerts. La population et de nombreux visiteurs écoutèrent et applaudirent tout d'abord les Bleuettes de l'Othain de Barcourt. A signaler que le chef de cette clique a seulement 18 ans.

Ils furent suivis par la Stainoise, d'Étain, la Renaissance de Sivy-sur-Meuse, la Plennoise, la Fanfare de Rehon, l'Harmonie municipale de Jarny, la Fanfare municipale de Villersrupt, celle de Pont-sur-Sambre, de l'Harmonie de Pont-à-Mousson, de l'Harmonie Royale Philharmonique de Saint-Hard de Belgique, de la Lyre Stenaysienne.

Ce festival était placé sous la présidence du sous-préfet de Verdun

qui assista aux différents concerts, avec M. Daniel Mayer, maire de Boulogny, et conseiller général du canton de Spincourt ; M. César Vivarelli, maire de Domary Barcourt ; M. Millet, maire de Domrémy-la-Croix, ainsi que de nombreux conseillers municipaux de ces localités.

La Fédération des sociétés musicales Champagne-Meuse était représentée par M. Michel Bigotte et par M. Maurice Beaum.

Il est regrettable que seulement mille personnes environ prirent place au stade. Quoi qu'il en soit, ce festival connut un réel succès.

Festival de Verdun

Vingt-six sociétés avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation pour participer au festival international de musique de Verdun des 1er et 2 juillet 1972.

Jamais la glorieuse cité n'avait vu autant de musiciens (deux mille) et parmi eux, ceux de la Garde Républicaine et de la Musique de la Police nationale.

Un grand absent pour ces deux journées, le soleil, une pluie fine le 1er juillet et un temps maussade le 2 juillet, malgré cela plus de 2.400 personnes sont venues applaudir tous ces musiciens et encourager tous les organisateurs en tête desquels M. Haïk Kirikdjian, président d'honneur de la Fédération musicale Champagne et Meuse et président de l'Harmonie municipale.

Ce festival était placé sous la présidence de M. le commandant Jules Semler-Collely, président de la Confédération Musicale de France et d'Outre-Mer ; de M. Bigotte, président de la Fédération musicale Champagne et Meuse ; de M. Lafond, président de la Fédération musicale Moselle, Meurthe-et-Moselle ; et de M. Lasalmonie, ancien chef de musique de la Légion Etrangère.

Le samedi 1er juillet après un beau défilé en ville, toutes ces personnalités étaient reçues à l'hôtel de ville de Verdun par M. le ministre député-maire de Verdun, André Beauguitte, entouré de son conseil municipal.

M. le ministre député-maire, très heureux que Verdun vive deux grandes journées musicales, se fit un grand plaisir de remettre à messieurs les présidents Jules Semler-Collely et Haïk Kirikdjian, la médaille d'honneur de la ville de Verdun.

Les deux récipiendaires remercièrent chaleureusement monsieur le ministre et qui rehaussait sur la musique populaire en général ; un champagne d'honneur termina cette soirée.

Le dimanche 2 juillet était la journée la plus complète du festival. Toutes les églises verdunoises et les quartiers avaient leurs sociétés soit pour une messe en musique soit pour un apéritif en concert.

Une grand-messe en musique fut donnée par la Musique de la Police nationale en la cathédrale de Verdun et un très beau concert par la Garde Républicaine sur les marches du Monument à la Victoire ; nombreux furent les auditeurs dans les deux cas.

A 13 heures en présence de ces deux formations, M. Haïk Kirikdjian, président, entouré des personnalités, déposait une gerbe au monument aux Morts de Verdun.

A partir de 13 h. 30, toutes les sociétés eurent à offrir un concert en ville se retrouvèrent au Champ de foires pour le grand festival.

Vu le nombre important de sociétés toutes ne purent passer au podium ; de très grandes œuvres furent interprétées sur les deux podiums mis en place et on vit monsieur le président Jules Semler-Collely et M. Lasalmonie diriger des œuvres de leur composition interprétées par la Musique de la Police nationale.

Simultanément les harmonies de Metz, Nancy, Dudelange, Commercy, Stenay, Witry-les-Reims, etc., firent connaître leur grand talent au nombre public et personnalités présentes et les applaudissements fusionnèrent après chaque passage de sociétés.

Comme morceau d'ensemble les deux mille musiciens étaient tenus d'interpréter la Marche Verdunoise, d'André Durand, marche officielle de l'Harmonie municipale de Verdun, dédiée par l'auteur au président Kirikdjian, cette marche était dirigée par M. Libert, directeur de l'Harmonie municipale de Verdun.

Au terme de cette marche, le président Kirikdjian remercia toutes les sociétés présentes et le président Jules Semler-Collely dirigea une vibrante « Marseillaise ».

Coupes et médailles récompensèrent toutes les sociétés qui en ces deux journées de juillet firent connaître que la musique est le plus beau des arts.

HAUTE-GARONNE

Edouard KOPETZKI

Jeu 13 juillet nous quittait le plus modestement du monde. Edouard Kopetzki qui pendant une génération avait fait honneur à la Musique en général, à la musique de violons en particulier, et avait plié sur Toulouse et autres lieux. Violoniste de premier ordre, il fonda d'abord le quintet Kopetzki, puis l'ensemble vocal Jeanne d'Albret qui était avec Mady Messipé et l'Orchestre de Chambre de Toulouse, le 2 mai 1969, son 25ème anniversaire, chorale dont il avait fait une émanation de son âme droite. A la mort d'Edmond Gajjar, il prit pendant deux ans la direction du Conservatoire de Toulouse, suprême honneur mais combien époussant. Toute sa

vie eut pour toile de fond le violon. Et une des grandes peines de sa vie fut d'abandonner sur l'ordre des médecins son instrument.

D'autres personnes plus qualifiées que moi, parleront d'Edouard Kopetzki le musicien. A ces nombreuses occupations il ajoutait celle de président de la Commission artistique de la Fédération des sociétés chorales et musicales et l'Association des Ecoles de Musique. Cette fédération qu'il affectionnait et suivait de très près, notamment dans les préparations des examens fédéraux annuels. Notre surprise fut grande et notre admiration aussi, lorsqu'on le vit cette année venir assister à ces examens à Tournefeuille, malgré sa grande fatigue.

Son corps sera désormais absent, mais la Fédération vivra encore avec le souvenir de Kopetzki et ce sera le simple hommage que nous lui rendrons, en continuant la voie qu'il nous a tracée.

Le jeudi 13 juillet avaient lieu les obsèques d'Edouard Kopetzki ; son décès ne fut connu que tard, et le temple était garni. Je peux dire que l'assistance aurait débordé sur la place du Salice, si son décès avait été connu. Les grandes valeurs humaines sont souvent les plus modestes.

Combien émouvante fut cette cérémonie où nous nous trouvions tous près de lui et plus près les uns des autres.

Notre cœur se serra lorsque M. Drouet, professeur au Conservatoire exécuta au violon un morceau de Bach, que Edouard Kopetzki affectionnait particulièrement, et lorsque M. Drouet et M. Rogue, professeurs au Conservatoire eux-mêmes, le cœur serré, exécutèrent une pièce de Bach, son duo préféré, morceau qu'il avait choisi pour ses obsèques.

Mais l'émotion fut intense lorsque nous entendîmes un disque de l'ensemble vocal Jeanne d'Albret, les yeux étaient embués de larmes.

Que Mme Kopetzki et sa famille veuillent bien accepter nos condoléances émues.

François VERDIER.

Association Départementale des Ecoles de Musique

La saison musicale vient de se terminer après une année d'études bien remplie. Les vingt-cinq écoles de musique de l'ADEM qui groupent un millier d'élèves ont présenté 620 jeunes aux examens départementaux et fédéraux (ces derniers dépendant de la Confédération Musicale de France) qui eurent lieu à Tournefeuille dans les locaux de la commune de Lescop et le directeur de l'école que nous remercions chaleureusement, et organisés par M. Roger Bernes, secrétaire général de l'ADEM, et Pailhe, secrétaire général de la Fédération, et les membres de commissions spéciales désignées à cet effet. Ces examens eurent lieu les 4, 11 et 25 juin avec des jurys composés de membres dont la valeur musicale est connue et que nous remercions pour leur bonne volonté désintéressée. On peut déduire de ces examens que les jeunes s'intéressent de plus en plus à la musique et que le niveau musical augmente chaque année. Nombreuses mentions et prix, et la remise des diplômes donna lieu dans chaque école à une jolie fête où la Fédération et l'ADEM ont été représentés. Qu'on nous permette de citer un jeune corniste, Daure, de la Société musicale et chorégraphique de Tournefeuille, qui obtint le maximum et ira en octobre à Paris aux examens d'excellence.

Puis ce fut le stage annuel de Luchon du 3 au 7 juillet, pour cinquante élèves des mieux notés, stage organisé par l'ADEM et M. Bernes, son secrétaire, sous la direction de M. Louis Descom, professeur de Toulouse, assisté de MM. Pailhe, Justou, Terret, Eycheune, ces jeunes se perfectionnèrent et donnèrent au kiosque des quatuors sous la direction de M. Dejean, vendredi 7 juillet, un concert qui avait attiré un auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements à ces jeunes exécutants tant pour leur présentation que pour la parfaite exécution des morceaux.

A ce concert, parmi les personnalités, on pouvait remarquer MM. Ferragès, représentant la municipalité ; Bibis, président de la Fanfare Luchonnaise ; Eycheune, président de la Fanfare de Colomers ; François Verdier, président de la Fédération et de l'ADEM ; Laurent, de l'AMA ; Balma, etc.

Nous tirons les enseignements de cette saison pour perfectionner nos écoles et préparer la saison prochaine, un exemple : les écoles de danses se multiplient et la Fédération a déposé sur le bureau de la C.M.F. une motion demandant l'admission de la danse dans les examens fédéraux.

Un grand merci à tous, professeurs et élèves pour les résultats obtenus, à la presse, à ceux qui nous aident ; venez de plus en plus nombreux avec nous et adressez-vous à M. Roger Bernes, secrétaire général de l'ADEM, Aussonne 31, qui vous donnera tous renseignements nécessaires.

François VERDIER.

défenseurs de la musique populaire qui pulse ses racines dans la probité artistique et le dévouement désintéressé.

Le concert du samedi 25 mars 1972 a pris une forme particulière du fait de l'adjonction au programme de la chorale « A Cœur Jolé », que dirige Mme Verdier avec beaucoup de goût et en un sens aigu du chant chorale.

Dans une récente chronique, nous avons dit tout le bien que nous pensions de son initiative et félicité comme ils le méritent chanteurs et chanteuses aux voix agréables et bien menées.

L'Harmonie a triomphé à travers vents et marées, elle est sortie victorieuse de bien des épreuves, la voici maintenant au maximum de sa condition ; la relève est assurée par les jeunes nombreux et ardents ; on doit cela à MM. Dehaut et Le Bourgeois qui allient le travail courageux à la compétence.

Les programmes respectent les œuvres propres à ces groupements, mais n'hésitent pas à faire des incursions dans le répertoire moderne, agrémentés des savants arrangements et orchestrations de son chef, 1er prix du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.

Une œuvre originale, d'un compositeur palois, M. Sérilhac, « Cantate pour la naissance du jour nouveau », a remporté plus qu'un succès d'estime ; nous connaissons l'excellent musicien pour avoir jadis partagé ses émois artistiques ; en nous rappelant à son souvenir, nous lui adressons nos amicales et bien sincères félicitations. Cette œuvre pour chœur et orchestre était dirigée par l'auteur.

Nous avons remarqué l'homogénéité des sonorités obtenues par le groupement, se rapprochant parfois dans ce domaine de l'orchestre symphonique ; M. Le Bourgeois peut tirer de cette remarque la belle impression produite.

Par les temps qui courent, le sacrifice est à la base de ces réalisations, car les encouragements sont minces, les moyens s'amenuisent, avec cependant comme palliatifs, la confiance, la foi et l'appui des musiciens de sociétés amies.

L'Harmonie est devenue une grande famille, l'amitié fidèle de ses exécutants, véritable source de réconfort, nous est particulièrement sensible.

Un programme copieux, bien fait pour plaire à tout le monde, apportait sa contribution à la réussite de cette manifestation artistique.

De la « Farce du Cuvier », de Gabriel Dupont aux « Champs-Élysées » de Joe Dassin, qui au point de vue musical est aussi une sorte de farce, moderne celle-là, les auditeurs s'en donneront évidemment à cœur joie, d'abord par pure satisfaction personnelle et aussi parce que la chorale de ce nom apportait l'apport de ses voix fraîches, supérieurement classées et mises en valeur par l'ardeur et l'esprit, Mme Verdier, à qui nous renouvelons nos compliments.

Cette masse orchestrale et chorale formait un tableau ravissant, dont nous n'oublierons pas l'esthétique et l'intimité qui s'en dégageait.

René Sérilhac, l'auteur palois de la « Cantate pour un jour nouveau » et de bien d'autres chefs-d'œuvre, y trouva la consécration d'un talent de musicien et de chef à base de modestie et de profonde compétence orchestrale.

Dans le « Concerto » pour clarinettes de Weber, MM. Armand Saznes, Jacques Loustailot et Moïse Volibert affirmèrent leur technique dans un charmant gazouillis au sein duquel éclatèrent leurs belles qualités.

« Ciboulette » de Reynaldo Hahn, donna aux bugles solos Robert Caizeux et Philippe Arcuri l'occasion de faire valoir les sonorités de cet instrument, tandis que le réputé professeur de l'Ecole Nationale de Musique, M. Gaspard Hernandez, se promenait littéralement dans la partie qu'on lui avait confiée, et que ses camarades de pupitre, aux poudrons d'acier, faisaient preuve d'un souffle inépuisable, l'ensemble de l'Harmonie accompagnant avec une parfaite homogénéité.

C'est dans la même ambiance sympathique qu'on entendit tour à tour la « Valse Militaire », de Louis Ganne ; la « Moutarde », « Tricky trombones », qui valut une véritable ovation aux quatre solistes, MM. François, Bénon, B. Lopez et E. Labuhie, la chorale « A Cœur Jolé » dans un répertoire tissé de finesse et de musicalité chanta à Capella « La Source », de Guy Bonnet et l'air ; « Heureux », de Jacques Fauré ; et « Les Comédiens », de Charles Aznavour, qui eut les honneurs du bis.

Puis, un bel arrangement de J. Le Bourgeois du « Concerto » d'Arrangé de Joachim Rodrigo mit en valeur un excellent instrumentiste, le saxophoniste soprano Jean-Claude Toulouse, remarquable à tous les points de vue. Frédéric Lacaze fut éblouant dans le « Concerto » pour trompette, de Harry James, que J. Le Bourgeois avait arrangé et orchestré ; c'est un des meilleurs instrumentistes que nous ayons jamais entendus.

La sélection sur « Anne de la Far-West », d'Irving Berlin, préparait à l'apothéose fournie par « Champs-Élysées », la toute récente chanson populaire pleine de bonne humeur et de gaieté communicative chantée par la chorale « A Cœur Jolé », accompagnée par l'Harmonie Municipale.

Gérard Allen présenta le programme avec sa gentillesse et son aisance habituelles ; il fut un adjuvant précieux au succès du spectacle.

Cela dénote beaucoup de travail, beaucoup de discipline, l'amour d'un art helas bafoué dans certaines circonstances et le respect d'une tradition qui honore ceux qui en sont les préfaciers et les ardents défenseurs.

HAUTE-VIENNE

A La Renaissance St-Sulpicienne

Cette société participait le 18 juin dernier au festival de Saint-Astier (Dordogne) parmi 25 sociétés : harmonies, fanfares, chorales, accordéonnistes, etc.

Partis de très bonne heure les musiciens, après un court arrêt casse-croûte à Thiviers, arrivaient vers 9 h. 30 à Saint-Astier pour défilé et donner des aubades en ville avant le déjeuner.

L'après-midi, à l'issue du défilé général, la Renaissance se produisit sur le podium pour interpréter les deux morceaux prévus : l'« Arche d'Or », une fantaisie de Gadenne, et « Fanfare Joyeuse », un pas redoublé de R. Coiteux, et recevait en récompense un diplôme d'honneur avec médaille et les félicitations du jury. Quatre des jeunes musiciens de moins de 18 ans se voyaient également remettre un diplôme d'honneur.

Belle et bonne journée pour la Renaissance en particulier et la musique en général.

Selon une tradition solidement établie, trois concerts symphoniques enchantent, chaque hiver, salle Gaveau, depuis trente années déjà, un public d'agents et d'amis, venant écouter les bons artistes amateurs de musique, que s'honore de posséder, parmi son personnel, la Régie Autonome des Transports Parisiens.

A la notion de bien servir leur grand service public s'ajoute, pour ces agents, la possibilité d'exprimer un talent personnel, dont ils peuvent être fiers.

Le concert du 27 novembre était le premier de la saison 1971-1972. Il fut parfaitement conçu et exécuté, sous l'habile direction de Georges Fossier, lequel avait tenu à honorer tout d'abord le cinquante-neufième anniversaire de la mort de Camille Saint-Saëns (16 décembre 1921).

De l'un des plus grands musiciens de tous les temps, ainsi l'a qualifié Reynaldo Hahn, de ce Beethoven français dont a parlé Charles Gounod, de cet enchanteur, dont 170 opus d'une admirable variété ont enrichi le patrimoine musical français, l'Orchestre Symphonique de la RATP interpréta avec subtilité la Jota Aragonesa.

A Danielle Davat, pianiste savante et habile, au jeu tour à tour fin, nuancé, vigoureux, violent, nous devons d'avoir entendu, avec un intérêt extrême, le 2ème Concerto en la de Liszt, qui exige du soliste vigueur et adresse. Toute l'âme de Liszt était là, avec ses ardeurs et ses extases, sa sensualité et son mysticisme.

Il fut parfaitement exécuté et accompagné, mettant en relief tout ce que ce chef d'œuvre a de délicat, de subtil, de sonore et de grandiose en sa fin.

La seconde partie du concert fut on ne peut plus classique en ses débuts.

Il appartenait au violoncelliste solo du théâtre de l'Opéra-Comique, Robert Cordier, d'interpréter le Concerto en Ré Majeur de Joseph Haydn.

Le talent de cet artiste permit de mettre en relief toute la beauté des variations de ce monument musical dont la virtuosité ne vise pas encore à l'éclat, mais se cherche que la grâce de l'ornementation sonore et se contente de parler le langage du violoncelle avec l'orchestre.

Avec la Symphonie en Ré Mineur de Franck devait s'achever ce concert ; jugée audacieuse à son apparition, elle a exercé une grande influence sur l'évolution musicale de la fin du 19ème siècle. Pleine de lyrisme, elle tourne autour de deux thèmes. Le sentiment général est la sérénité nuancée de mélancolie et de tendresse.

Les 80 musiciens de l'Orchestre Symphonique de la RATP en rebouillant 82 ans plus tard l'audition de cette œuvre, donnée, pour la première fois le 17 février 1889, par la Société des Concerts du Conservatoire, ont eu le mérite d'en affirmer de nouveau l'éternelle beauté.

Le 29 janvier 1972 avait lieu le second concert qui débutait avec la Passacaille de Jean-Sébastien Bach, dans une orchestration de Goedicke revue par Georges Fossier, restant fidèle à la pensée de l'auteur ; l'orchestre véritable, assurant avec variété aux « variations » accentuant l'effet de progression sonore, difficilement réalisable à l'orgue. Le basson solo de l'orchestre, Ladjala Strba, devait ensuite interpréter avec beaucoup d'aisance et d'esprit le Concerto de Weber.

La première partie du concert se terminait par les Kindertotenlieder de Gustav Mahler. Quelle émotion agitait le subconscient d'un homme alors au faite du bonheur lorsque, parmi les 428 poèmes, nobles ou médiocres, dans lesquels le poète Friedrich Rückert avait pleuré la mort de ses deux enfants enlevés par la scarlatine à quelques mois d'intervalle, le musicien choisit ces cinq pièces d'une perfection absolue pour en faire ces chants poignants de la douleur paternelle.

Cette douleur, d'autant plus intense quelle est contenue et en quelques sorte désincarnée, le bariton Jean Boulay, premier prix de chant du Conservatoire National de Paris, actuellement professeur d'art lyrique au Conservatoire de Clermont-Ferrand, et dont les auditeurs de l'Orchestre Symphonique de la RATP ont déjà pu apprécier à plusieurs reprises le talent, en donna une interprétation d'une émouvante sobriété. A cette interprétation participa l'Orchestre tout entier, séparé de la voix et exprimant ce que celle-ci ne saurait plus ex-

HAUTES-PYRÉNÉES

C'est avec un vif intérêt que nous accueillons vos bien mérités compliments à l'Harmonie Municipale de Tarbes, à son président à son chef, à ses interprètes et à ses membres formant le main solide des

CHEFS DE MUSIQUE

du «*Centre-Ouest*» confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^s DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

TOULOUSE · MIDI · PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les vendredis, de 19 h. 36 à 19 h. 50)

sous la forme d'une preste fanfare, exprime la maîtrise du vieux sorcier. Le jeu du balai confié au basson, court en un développement grandissant. Ce Scherzo, interprété avec brio, fut un succès pour les musiciens et leur chef. Nous avons beaucoup apprécié ensuite la «Pavane pour une Infante Défunte», de Maurice Ravel, qui est une des plus belles figures de l'art français: J.-P. Herman était le cor solo de cette page d'une si délicate tendresse. L'ouverture de Tannhäuser de Wagner terminait cette seconde partie en triomphe, lorsque reparait, confié aux cuivres, le chant des Félérins annonçant le triomphe de la foi.

Le concert avait débuté par une audition de la Batterie-Fanfare dirigée par le tambour-major Pierre Heulline, qui obtint le succès qu'elle mérite. Cet ensemble se joignit à la musique pour terminer le programme avec Troïka de Jacques Devogel, qui dut être bissé.

Bravo à tous les artistes de la musique et de la Batterie-Fanfare et à leur chef Ajoutons que le président Roger Varin avait épinglé sur chaque œuvre, la fleur d'un commentaire apprécié.

Le Journal de juin et juillet 1972 (page 14, 5ème colonne) a relaté quelques-unes de mes constatations au Festival d'Avesnes-sur-Helpe le 7 mai dernier et ce que j'en pensais pour l'avenir de nos sociétés.

Je disais en particulier combien il était réconfortant de voir que des sociétés n'étaient constituées que de jeunes et je citais celle de Coussore.

Le 18 juin j'ai assisté avec l'Harmonie de Pantin, au festival organisé à Epernay par la Société Philharmonique de Champagne à l'occasion du 50ème anniversaire de sa fondation.

Bien sûr, l'Harmonie de Pantin y a tenu une place importante avec plus de 25 jeunes sur 70 et quelques-uns de ses jeunes tambours et clairons; mais elle n'était pas la seule à se présenter avec de jeunes éléments et c'est avec satisfaction que toutes les sociétés présentes ont constaté, elles aussi, que leurs voisines comprenaient une grande majorité de jeunes et y compris beaucoup de jeunes filles à divers instruments, au tambour même. J'ai vu une société qui en comptait 7; dans une autre c'est du cor de chasse que jouait l'un d'elles.

Une foule immense garnissait tout le parcours imposé au défilé des sociétés et comme je l'écrivais pour les sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, les spectateurs à Epernay étaient eux aussi enthousiastes dans leurs applaudissements.

Un des sociétés du Nord m'a à nouveau impressionné par sa belle présentation et son ensemble, c'est l'Harmonie de Fournies que j'avais déjà vue au festival du 7 mai à Avesnes-sur-Helpe. En quelques années, et sous la direction unique d'un jeune chef pour l'harmonie et l'école de musique, cette société a accompli le prodige de rassembler un gros effectif de jeunes et de se présenter aujourd'hui dans les conditions les meilleures. Ce bel exemple prouve largement combien les réalisations sont grandes et bénéfiques quand il n'y a pas dualité de directions.

Un autre exemple des beaux résultats d'une direction unique: celui de la Lyre Amicale de Polisy (l'une des plus belles de la Fédération de l'Ile-de-France) et qui elle aussi participait au festival d'Epernay.

Comme dans l'Essonne, le Nord et le Pas-de-Calais, j'ai constaté que dans la Fédération de Champagne et Meuse, nos sociétés d'amateurs et leurs majorettes sont bien vivantes, étoffées et d'un bel allant.

Tant de beaux résultats sont dus au dévouement de ceux qui ont gardé la foi, à de nombreux anciens qui n'ont pas désespéré et aux plus jeunes qu'ils ont convaincus de la bonne cause de la musique. On les doit aussi aux municipalités qui ont apporté tout leur appui à cette cause et conseillé ou exigé une liaison intime entre les sociétés locales et les écoles ou les Conservatoires locaux, car c'est là l'avenir de nos sociétés qui restent les beaux fleurons de nos fêtes locales.

L'évolution de nos sociétés et leur renouveau, tant souhaités et en

SOCIETES DE MUSIQUE !

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
L'IMPRIMERIE SIMATIS — 42 - SAINT-ETIENNE

bonne voie de réalisation, n'échappent pas aux autorités régionales et

Les sociétés musicales et les chefs c'est bien ce qui ressort de l'allocution importante prononcée par M. Stasi, député-maire d'Epernay à la remise des coupes décernées aux sociétés ayant participé au festival. Il félicita bien sûr les organisateurs du festival; mais il rendit aussi hommage aux présidents, aux directeurs et aux responsables de nos sociétés d'amateurs et dit sa grande satisfaction d'avoir vu la belle présentation de tant de jeunes musiciens et musiciennes.

Continuez donc animateurs et responsables à mettre votre foi et votre dévouement en la cause de nos sociétés, car si vous procurez ainsi à vos jeunes de belles et saines distractions, vous leur donnez aussi une haute valeur morale, par le développement de leur valeur culturelle et le respect d'une discipline librement consentie.

Colonel CHAROLLAIS,
secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France, membre du Comité de la CMF.

Jury pour belle prestation de cet ensemble.

des groupes de majorettes entourés des membres de leurs comités respectifs reçurent les diplômes attribués par la Fédération et les médailles d'or en souvenir du 1er festival de la Mer.

M. Liguory, président des Etolles du Rail, avait tenu à excuser l'absence du président fédéral M. André Sazzi retenu par diverses obligations consécutives à sa charge, l'activité de notre Fédération s'étendant sur six départements, de nombreuses manifestations étant prévues tout le long de nos côtes linguistiques.

Après l'immersion d'une gerbe en mémoire des morts ou portés disparus et un dépôt de gerbes au monument aux morts, M. Turco, maire, et Mgr Toural, évêque de Montpellier, ont prononcé chacun une brève allocution avant la bénédiction des bateaux et le cortège en mer. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur devait réunir les personnalités dans les salons de l'Hôtel Miramar avant de clore la Saint-Pierre 72 et le 1er Festival de la Mer.

Pour l'avenir des Sociétés de Musique Populaire

Dimanche 2 juillet avait lieu, à Millau, une réunion intéressante des sociétés musicales du Sud-Aveyron, prélude à plusieurs rencontres en vue de la constitution d'une Union départementale des sociétés musicales et chorales fédérées.

Après l'accueil des participants par M. Dejean, président de l'Harmonie Millavoise, M. Robin dit son plaisir de se retrouver à Millau, entouré de personnes devouées à la cause musicale et de revoir à cette occasion une ancienne connaissance, M. Riquad, chef de musique de la Lyre St Africain.

A l'ordre du jour figuraient, entre autres, le recrutement de jeunes. Pour M. Rieux, chef de l'Harmonie Millavoise, ses obligations professionnelles semblent faciliter le recrutement. Par contre l'Elan Millavois serait intéressé par la venue de jeunes garçons. St Afrique envisage l'acceptation d'élèves des deux sexes à l'école de musique. Les difficultés semblent communes en ce qui concerne le départ des jeunes après les examens. Pour maintenir un nombre suffisant de musiciens dans les divers pupitres, les directeurs des écoles de musique doivent prévoir à l'avance de combler ces vacances et former de nombreux élèves pour que ceux qui restent puissent venir étoffer les rangs auprès de leurs aînés qui représentent un encadrement prêt à les accueillir. Toutes les écoles de musique doivent être concernées par les examens dont le programme est défini par la Confédération. Plusieurs divisions sont prévues et ces examens ne peuvent que stimuler les jeunes élèves dans l'étude de leur instrument. Des possibilités peuvent être offertes, aux jeunes musiciens appelés, pour effectuer leur service militaire, dans les formations de musique militaire.

Plusieurs questions: assurances, relations avec la Fédération, cotisations ont retenu l'attention des participants qui malgré l'effort des municipalités en faveur de la musique populaire et de son enseignement, rencontrent des difficultés de trésorerie.

La proposition de constitution d'une Union départementale des sociétés de musique et chorales a été accueillie avec une très vive satisfaction par l'ensemble des participants. Des contacts seront pris par MM. Robin et Dejean auprès de toutes les sociétés fédérées du département pour régler les modalités et la constitution de cette Union.

En fin de réunion M. Robin fait connaître que la Fédération des Sociétés Musicales du Midi a retenu notre région pour son assemblée générale en 1974. L'Harmonie Millavoise est chargée de son organisation.

Du pain sur la planche pour le président Dejean et le chef René Rieux que nous félicitons et remercions ainsi que M. Robin et les responsables des sociétés musicales et chorales qui se dévouent sans compter pour que vive la musique populaire.

MIDI

Pour la Saint Pierre le 1er Festival de la Mer à Valras-Plage (34)

Nul doute que Saint Pierre avait permis d'ouvrir pour sa fête, avec ses clés célestes, la route du soleil vers cette perle de la Floride Occitane, la jolie station balnéaire sise au bord de l'Orb.

Biterrois, Tarnais et quelques volontaires de la Haute-Garonne et du Gers ont convergé vers la station pour profiter de cette première belle journée estivale et apprécier le 1er festival de la mer. Il y avait une foule considérable dans les rues, sur le boulevard de front de mer et sur la plage lorsque débutèrent les premières manifestations de la Saint-Pierre.

Grâce au dynamisme de M. Liguory, président du comité et avec le soutien de la municipalité valrasienne ce 1er festival a obtenu un succès inespéré.

Partis de la salle des fêtes, les groupes de majorettes se sont rendus directement place Général-de-Gaulle où avait été organisé par le Comité des fêtes un festival de musique, de charme, de grâce. Tour à tour devant la tribune officielle les estivants et les visiteurs ont pu applaudir le groupe des majorettes de Seine-et-Marne représentant la ville de Chelles, le groupe «Les Glycines» de Lespignan, les majorettes de Bédaricux et du Bousquet-d'Orb, les «Etolles du Rail» de Béziers auroolées de leur premier prix attribué au concours des Sables-d'Olonne.

Les cliques et fanfares-batteries se succédèrent devant le podium: les Musiques des Etolles du Rail, de la vallée d'Espalion, de Bédaricux de Gignac.

Après décision du Comité des fêtes, M. Félix Tort, secrétaire adjoint de la Fédération Musicale du Midi donna lecture du palmarès de la présentation des majorettes:

Premier prix: coupe de la ville de Valras-Plage aux majorettes de Seine-et-Marne; deuxième prix: coupe de l'Essi aux majorettes du Bousquet-d'Orb; troisième prix: coupe de l'Amitié aux Glycines de Lespignan; quatrième prix: coupe de la Fédération du Midi aux Etolles du Rail de Béziers avec félicitations du

primer, notamment cet apaisement final que traduisent successivement le cor et le violoncelle, et qui transporte l'auditeur sur des sommets inaccessibles.

La seconde partie débutait avec la Grande Fantaisie Zoologique de Camille Saint-Saëns: le Carnaval des animaux.

Le jeune duo, Geneviève et Bernard Plavet, était aux pianos; leur vitalité, leur musicalité furent au service de l'esprit et de l'humour qui s'attachent aux quatorze numéros qui représentent une promenade humoristique dans une ménagerie. La contrebasse de Julien Delvigne interpréta la lourdeur des éléphants avec une imitation de la danse des Sylphes. Les violons de Jean Colombani et Alain Borde ont imité, en dialogue, le braillement de l'âne.

Pierre Billaud a placé le chant du corceau au fond des bois, qui est d'une poésie charmante, avec une délicatesse extrême. Lionel Sanson, sur la flûte, a magnifiquement imité les battements d'ailes des oiseaux dans une volière. Guy Hospice fut dans «Le Cygne», un violoncelle solo calme et noble. Le dernier morceau fut un final brillant où reparaissent quelques fragments de la suite, comme dans le péle-mêle d'un jardin d'acclimatation.

Le concert devait se terminer avec la Première Rhapsodie Roumaine d'Enesco, brillante dans son orchestration et ses rythmes endiablés dont l'orchestre s'est acquitté grâce à une direction précise, souple et vivante.

Le troisième concert, 18 mars, débuta avec la délicieuse Pavane de Fauré. Quatre solistes de l'orchestre étaient ensuite les interprètes du quatuor concertant pour hautbois, clarinette, cor, basson et orchestre de Mozart. Ils se nomment Jacques Rognie, Pierre Billaud, Jacques Herman et Ladislav Strba; tous les épisodes furent détaillés avec une clarté, une conscience artistique qui forcent l'admiration et confirment la valeur de l'ensemble dont ils sont les solistes. La seconde partie était consacrée à l'Art lyrique avec le concours de Françoise Arnould, soprano; Raphaël Romagnoni, ténor; et René Blanco, de l'Opéra, qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes. René Blanco fut le Valentin de Faust et le Wolfram de Tannhäuser; Françoise Arnould une Tosca et une Elisabeth de Tannhäuser digne des grandes solistes du chant. Elle devait, avec Raphaël Romagnoni, qui fit les beaux soirs de l'Opéra, être l'interprète d'une grande sélection de Cavalleria Rusticana de Mascagni. Ce fut un concert de qualité et de grand succès conduit par Georges Fossier avec aisance, précision, clarté, à l'aise dans le lyrique comme dans le symphonique.

trouver place dans les grandes formations du club:

Harmonie: direction M. Dautricourt.

Variétés: direction M. Davier.

Accordéons: direction M. Poirier.

Pour tous renseignements complémentaires et notamment sur les horaires, consulter le secrétariat, 181, avenue de Choisy, Paris-13ème, tél. 336.35.71 (après-midi seulement).

Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Le samedi 12 février, l'Harmonie du personnel de la RATP donnait, salle Pleyel, son concert annuel. Georges Fossier avait composé un programme éclectique dont la première partie était moderne et la seconde classique. Tout d'abord «Gammes variations» de Paul Bonheur dans une orchestration de Désiré Donderyne, puis une suite de Serge Lancel qui met son talent de compositeur et son imagination au service des orchestres d'harmonie. Nous avions déjà entendu sa «Mantaban Symphony» et son «Festival à Kerkrade». Sa suite: «Cap Kennedy» nous emmène sur la lune. Un prélude traduit l'anxiété des techniciens qui décident du lancement de la fusée qui part dans un grand et beau fracas des percussions. Ce sont ensuite les épisodes que vivent les cosmonautes: la course dans l'espace, l'impression d'immobilité, l'émerveillement, l'euphorie, le spectacle d'une nuit lunaire, le lever de terre sur la lune et enfin la victoire, au retour d'une équipe fantastique. Ce fut ensuite la «Rhapsodie in Blue» de l'Américain Gershwin dont la renommée, à 26 ans, passa les mers avec cette œuvre séduisante, solide et populaire. Georges Fossier a fait une transcription habile, abrégée, de cette Rhapsodie qui obtint un vif succès.

La seconde partie du programme débutait avec le Scherzo symphonique de Paul Dukas: «l'Apprenti Sorcier», œuvre difficile dans laquelle l'auteur prodigue la science du raffinement sonore. Après une lente introduction, voici les sortilèges: un deuxième motif désigne l'apprenti, tandis que le troisième



ILE-DE-FRANCE

CLUB MUSICAL P.T.T.

Siège social: ministère des P.T.T., 20, avenue de Sèzur, Paris-7ème, CCP 1318 91 Paris. Secrétariat: bureau de Paris-13ème, 181, avenue de Choisy, Paris-13ème, tél. 336.35.71 (après-midi seulement).

Le Club Musical P.T.T. invite ses adhérents à participer à la reprise de ses activités qui aura lieu à partir du 11 septembre. L'Association, qui a organisé pour la rentrée une véritable petite école de musique serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres désireux de s'initier au solfège ou à la pratique des instruments, tels que: clarinette, saxo, trompette, violon, piano, tuba, trombone, flûte, etc.

Six professeurs sont à leur disposition et les prix demandés sont très modiques. Le meilleur accueil est réservé non seulement aux agents mais également et surtout à leurs enfants. Les musiciens chevronnés peuvent

Moselle et Meurthe-et-Moselle

Festival International de Musique Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale de Forbach

Ce fut un succès populaire sans précédent, pour les festivités organisées les 23, 24 et 25 juin 72 à Forbach, à l'occasion du cinquantenaire de l'Harmonie municipale.

La réussite d'une manifestation musicale dépend de beaucoup de choses, mais ceux qui ont la charge de l'organisation, attendent avec beaucoup de fièvre le jour «J».

Cette année l'Amicale des Musiciens de l'Harmonie Municipale et la section des majorettes avaient la responsabilité d'organiser le festival du cinquantenaire qui groupa 22 sociétés de musiques et majorettes. Depuis une année, les organisateurs s'affrèrent à la mise sur pied d'un programme de choix.

Tout Forbach et la population du District, s'étaient réservé ces journées pour venir applaudir en masse (plus de 10.000 personnes) ces sociétés venues des quatre coins de la région et outre frontière.

Les rues de la ville pavées de tricolore, le Burghof aménagé en circonstance, le parc du Schlossberg illuminé, le vendredi 23 juin 1972, le Musikkorps de la Schutzpolizei de Sarrebruck (Allemagne) fut l'honneur d'ouvrir les festivités par un concert d'une très haute tenue, suivi par un public de connaisseurs qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Le lendemain, samedi 24 juin, c'est l'arrivée du célèbre groupe folklorique de Obersee am Chiemsee (Oberbayern) qui fut immédiatement dirigé vers le chalet des Amis de la Nature, implanté sur une colline verdoyante près du parc du Schlossberg, où cinq épouses de musiciens venaient à rendre agréable leur séjour dans notre cité charbonnière.

Le premier hôte de marque, M. Lafond, président de la Fédération Musicale de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, représentant M. le commandant Jules Semler-Collery, retenu ailleurs; arriva à 15 h., accueilli par M. Koch, directeur de l'Harmonie locale.

A 16 h., au Burghof, sous la présidence de M. Lafond, l'Harmonie des HBL, 110 musiciens, sous la direction de M. Roland Boitel, exécuta brillamment le grand concert du cinquantenaire avec un programme éclectique :

- 1) Marche de la Légion étrangère, de Guuru; 2) Ouverture de Ruy-Blas, de Mendelssohn; 3) Marche Slave, de Tchaïkowsky; 4) Ouverture de Zampa, de F. Hérold; 5) Jéricho (Rapsodie US), de Mortou Goud; 6) Les Grenadiers du Caucase, de Méisters;

Après une courte pause, débuta la soirée de variétés dont la palme revint aux charismants «Dirndel's» et «Seppe's» du groupe folklorique de Bavière, qui enthousiasmèrent littéralement les nombreux spectateurs avec leurs numéros et leurs costumes bien à eux.

La superformation «Louis Kuhn» anima le bal populaire et l'ensemble vocal et instrumental «Les Max's» originaire de Thann dans les Vosges, se relayèrent à la perfection. La satisfaction fut générale. Le tout fut bien orchestré par le sympathique présentateur M. Klinkert Joseph, ingénieur aux HBL.

L'apothéose de la soirée, fut sans contestation, l'élection de Miss Festival et ses demoiselle d'honneur. Un jury composé de neuf personnalités locales, sous la présidence de M. Grison, adjoint au maire, dut se prendre à deux fois pour désigner les trois lauréates. Une Rémoise, pétillante comme le champagne, Mlle Jocelyne Monchoit, fut élue Miss. Ses demoiselles d'honneur, Mlle Kedingger de la section des majorettes de Saint-Avoid et Mlle Jacqueline Bayer membre de la troupe des majorettes de l'Harmonie de Forbach.

Longue veillée pour les organisateurs, le bal ne se termina qu'à 4 h. et sans se coucher, cette poignée d'hommes préparait déjà la journée du lendemain (dimanche 25 juin).

La batterie (43 membres) de l'Harmonie locale se réserva l'honneur de sonner le réveil en ville dès 7 h.

A 8 h., l'Harmonie au grand complet (95 musiciens) se rendit à l'église paroissiale pour assister à la messe chantée avec la participation de la Chorale Saint-Rémy.

A 10 h., remise officielle du nouveau drapeau à l'Harmonie par M. le sénateur-maire, Jean-Eric Bousch, président de l'Harmonie, devant le monument aux morts. En même temps, arrivèrent à la salle des fêtes, les sociétés étrangères, réceptionnées au secrétariat par Mlle Leistschneider Lilliane, secrétaire de la troupe des majorettes, et aussitôt dirigés vers les différents quartiers de la ville où eut lieu, de 10 h. 30 à 11 h. 30, le concert-apéritif. A cet effet se firent applaudir : le 30ème groupe de Chasseurs de Lunéville, l'Harmonie Municipale de Luxembourg, l'Harmonie Municipale de Saint-Dié, l'Harmonie Municipale de Sélestat, l'Harmonie Municipale de Merl-Belair et le Fanfarecorps de Worms am Rhein.

A 12 h., un vin d'honneur fut servi au centre principal de secours et à 12 h. 30, un banquet officiel réunissait à l'Hôtel Union les invités d'honneur dont M. le sous-préfet, M. le sénateur-maire, M. le conseiller général, MM. les adjoints, M. le colonel Guibert commandant le 30ème groupe des Chasseurs, M. Lafond, M. Bellion, les marraînes et parrain Mme Falkowicz et M. Braun, M. Franiz et Mme, secrétaire de la Fédération Musicale du Grand Duché, etc.

Dès 13 h. une animation inaccoutumée en ville : c'est l'arrivée continue des nombreuses sociétés participantes au grand cortège à travers les rues principales de la ville et qui débuta à 14 h. 30.

Précédé par la fanfare du 30ème groupe de Chasseurs de Lunéville, la Miss Festival juchée sur une Matra et accompagnée de ses deux demoiselles d'honneur ouvrait le défilé des 22 sociétés, 12 musiques, 8 troupes de majorettes et 2 groupes folkloriques.

Le soleil, qui était au rendez-vous, permit à la foule, évaluée à plus de 10.000 personnes, d'applaudir l'important défilé groupant 1.200 musiciens et 400 majorettes dont celles de Reims, les fameuses «Reims girls parade». Les admirations de la foule se portèrent également sur le célèbre groupe Bavarois et l'excellente formation du Fanfarecorps de Worms. Autre sujet d'admiration : la belle tenue de la musique d'Omersheim (Allemagne), 72 exécutants pour un village ne comptant que 2.000 habitants. Durant deux heures, ce défilé parcourut les principales artères de Forbach, pour rejoindre le stade omnisports, joyau de la ville où en attendant, et en présence d'une foule particulièrement dense qui avait garni les tribunes du stade, depuis 14 h., le Musikkorps de la Schutzpolizei de Sarrebruck interprétait un programme richement varié. Les sociétés se groupèrent autour du podium. Puis ce fut l'allocution de M. le sénateur-maire et de M. Lafond, suivie par la remise de la médaille du cinquantenaire à l'Harmonie Municipale de Forbach. M. le sénateur-maire remit ensuite médailles et diplômes souvenirs aux 22 sociétés présentes et M. Koch Rémy eut l'agréable tâche de remettre une médaille à M. Reif Jacques pour 50 années de présence au sein de l'Harmonie de Forbach (depuis la création), et avec une émotion certaine, une autre à Mlle Leistschneider Lilliane pour la récompenser de l'aide qu'elle a fournie pour l'organisation de ces festivités.

Successivement, les différentes sociétés prirent position sur le podium pour donner au public l'aperçu de leur talent en interprétant des morceaux de leur répertoire. L'exécution des morceaux et les parades de majorettes furent très ovationnées, surtout la phalange de String-Wendel dirigée par M. Renac et les majorettes de Florange. C'est fort tard et à regret, que la foule quitta le stade avant de se retrouver à 21 h. au Burghof pour la dernière réjouissance de ce festival qui permit aux Forbachois de danser au grand bal et d'admirer les évolutions en lumière des «Reims Girls Parade». Ceci, en appréciant l'interprétation musicale du Fanfarecorps de Worms et de l'Ensemble Hoffmann qui surent divertir les plus exigeants.

Festival inoubliable pour tous ceux qui y ont participé; mais, quand on sait que la devise de Forbach est «Forbach reçoit, Forbach sait recevoir», personne n'est surpris de la réussite.

Un grand bravo à Forbach, à son Harmonie, à sa population.

Un grand merci aux organisateurs, MM. Koch, Stecher, Lerch, Seifried pour ne citer que les plus actifs au sein de ce comité dynamique.

La métropole du bassin houiller a démontré que la musique populaire a encore d'ardents défenseurs.

G. Lerch et L. Leistschneider, secrétaires du comité de l'organisation.

Un grand bravo à Forbach, à son Harmonie, à sa population.

Un grand merci aux organisateurs, MM. Koch, Stecher, Lerch, Seifried pour ne citer que les plus actifs au sein de ce comité dynamique.

La métropole du bassin houiller a démontré que la musique populaire a encore d'ardents défenseurs.

G. Lerch et L. Leistschneider, secrétaires du comité de l'organisation.

NORMANDIE

TRES IMPORTANT

Vous allez recevoir incessamment l'invitation à régler votre cotisation fédérale 1973 ainsi que le bordereau de souscription aux assurances. Nous vous prions, à nouveau, de bien vouloir observer scrupuleusement les indications qui suivent, déjà formulées dans le journal de mai dernier.

La Fédération ne possédant pas de compte bancaire mais seulement des CCP selon le service intéressé, tout versement doit être effectué au crédit du C.C.P. à l'aide des divers mandats de versement transmis en temps opportun. Si la société ne possède qu'un compte bancaire faire effectuer le versement par le truchement du CCP de la banque; cette dernière n'omettant pas de donner l'origine détaillée du versement. Tout paiement par chèque bancaire oblige le trésorier à des écritures supplémentaires qui peuvent lui être évitées par l'observation des précisions qui précèdent. Merci!

Malgré la recommandation faite dans le journal de mai dernier, un certain nombre de sociétés présentant des élèves aux examens fédéraux n'ont pas répondu à notre demande.

Celles qui pourront se souvenir de leur inattention devront adresser directement à M. Petit, les précisions sollicitées.

BAYEUX

Une audition de qualité a été donnée en l'église cathédrale par les deux sociétés musicales placées sous la direction de M. Baudot. Présenté par l'abbé Cornu, maître de chapelle, le programme très éclectique a donné entière satisfaction aux mélomanes nombreux compte tenu de la variété des œuvres et de l'excellente exécution. Chef d'orchestre mais également compositeur, M. Baudot avait inscrit quelques-unes de ses œuvres marquantes.

1ère PARTIE :

Inscrite aux grandes orgues, par M. l'abbé Cornu : Entrée, marche galopante, R.-A. Baudot; Première Symphonie, C. Saint-Saëns; Agnus Dei, R.-A. Baudot; Aria, J.-S. Bach; Communion, R.-A. Baudot; Pèlo Bajocasso, R.-A. Baudot.

5ème PARTIE :

Ouverture du Barbier de Séville, Rossini; Dans le jardin d'un monastère, Kotelbey; Tricky-Trombones, J. Helyer; Inquiétudes, Intermezzo, R.-A. Baudot; Concerto pour une voix, Saint-Preux; Il Silenzio, Rosso Brenza; Auld Lang Synce, chant traditionnel écossais, R.-A. Baudot.

CABOURG

Une petite fanfare à la télévision régionale c'est plutôt rare ! Pourtant, le samedi 3 juin, à 19 h., les téléspectateurs ont pu voir et entendre celle de Cabourg au journal «Télé Normandie».

Dans le cadre d'une émission sur la plage des Fleurs une séquence d'une minute et demie fut consacrée à la Fanfare locale.

Tous et toutes en uniforme, impeccablement alignés dans les Jardins de l'Hôtel de Ville les 25 fanfaristes cabourgeois ont interprété devant la caméra et le micro de Télé-Normandie le pas redoublé avec tambour et clairons sur «La Marche Lorraine», de Louis Ganne.

Présidé par M. Jacques Champagneux, cette jeune fanfare (les 3/4 de l'effectif sont des moins de 18 ans) était dirigée par M. Pierre Fouillieu qui remplace depuis 3 mois M. Mabire souffrant.

LISEUX

UN BRILLANT MARIAGE MUSICAL POUR LE MEILLEUR

Pour son dernier concert de l'année, l'Orchestre Symphonique vient d'offrir aux fidèles amateurs de musique un spectacle de choix. Sous la direction de J.-P. Dautel, directeur du Conservatoire de Caen, l'Orchestre de Chambre de cette même ville (une quinzaine d'exécutants professionnels) interpréta Prologue et Danes de Dardanus de Rameau, lequel a obtenu ses plus grands triomphes avec la musique de danse. De cet opéra en 5 actes on a entendu successivement Ouverture, Menuet, Tambourins, Air, Air, Récit, Sinfonia, Chaconne, Siccédà à cette suite agréable, mais un peu longue, une Sinfonia Concertante pour 2 violons principaux de Joseph Boulogne Chevalier de Saint-Georges, compositeur et violoniste, né à la Guadeloupe vers 1738, mort à Paris en 1799. Musicien, écrivain, poète, comédien, bien que gendarme de la Garde du Roi, il est l'un des premiers en France à avoir écrit des quatuors à cordes vers 1773. Cette œuvre comprenant Allegro et Rondeau a permis à Marianne Behrendt et Renée Fung, professeurs au Conservatoire de Caen, de montrer toutes les nuances qu'offre le violon.

Puis ce fut une seconde partie époustouflante, seconde partie dans laquelle l'Orchestre de Chambre de Caen et l'Orchestre Symphonique de Lisieux, sous la magistrale direction de M. Muckensturm, associèrent leur valeur musicale pour interpréter l'œuvre populaire de Dvorak «La Symphonie du Nouveau Monde». Cette page qui compte parmi les grands chefs-d'œuvre de la musique nous enveloppa de sa grandeur et de sa majesté. Après le Largo qui est peut-être le plus beau passage de l'œuvre où le cor anglais chante une ample mélodie, le scherzo aux rythmes bondissants emmène, jusqu'à l'Allegro final à un rythme étonnant. Quelle beauté et quelle interprétation ! Termes confirmés par les bis enthousiastes de l'assistance auxquels l'ensemble a bien voulu souscrire en «représentant» une grande partie de l'Allegro final.

Une des plus belles soirées que nous ayons vécues à Lisieux.

J.E.T.

Dans l'ancienne église St-Jacques

Organisé par les ACPG, ce concert, auquel participait l'Harmonie municipale, a permis à l'église Saint-Jacques de revivre après une longue période de restauration. Un cadre exceptionnel, un concert de choix sous la baguette de M. André Petit.

Un numéro de prestidigitateur, avec Magic Son, stupéfia l'assemblée par sa maîtrise et ses réalisations M. Albert Thomas, maire adjoint, et M. Bertholot, président des ACPG.

Un bon concert, mais trop peu de monde.

Ajoutons que cet essai d'audition dans l'ancienne église Saint-Jacques peut augurer la mise à disposition d'organisations de spectacles et notamment de concerts de cet admirable vaisseau. Il y a bien entendu la question d'acoustique à corriger. Pour ce faire, il existe de nombreux moyens modernes dispensés par des spécialistes en la matière. Nous formons le vœu que la ville les consulte et avec le concours non seulement de un ou deux instruments, mais d'un ensemble tel que l'Harmonie municipale et l'Orchestre symphonique au grand complet. Quand on sait que la correction de l'acoustique de la célèbre cathédrale de Cologne a été corrigée par un fil de bronze heureusement tendu, pourquoi une telle expérience ne serait-elle pas tentée à Lisieux...

Le programme :

1) Par l'Harmonie : Marche Européenne, J. Français; La Pille du Tambour Major (ouverture), J. Offenbach; L'Arlesienne; Menuet (flûte, J.-Cl. Deslandes); Fandango, G. Bizet; Fandango d'Alhambra, G. Rostand.

2) Par l'Harmonie des élèves de l'école municipale de musique, sous la direction de Jean-Claude Deslandes :

Menuet d'Opéra, Ginot; Don Juan, W.-A. Mozart; Symphonie en Do, Gossec.

3) Par l'Harmonie : Jambalou Folk Suite Mento, Promenade, Jump-up, H. Walters; West Side Story (sélection sur la comédie musicale), L. Bernstein.

LISEUX

Avec l'Harmonie Municipale sous la direction d'André Petit, très agréable concert donné sous le préau couvert de l'école Jean-Macé à l'occasion de la Journée commémorative du 8 mai.

Le programme :

Tiroler Holzacker Buab'a, marche, J.-F. Wagner; Nabucco, ouverture, G. Verdi; L'Auberge du Cheval Blanc, fantaisie, R. Benatzky; Tricky Trombones (solistes MM. Charles Leroy, André Pierre, Gilbert Talmay), J. Helyer; Fandango d'Alhambra, G. Rostand; Jamaican Folk Suite : Mento, Promenade, Jump-up, L. Walters.

LISEUX

Lisieux est une ville au sens musical développé : orchestre symphonique, harmonie municipale, avant-garde, groupes instrumentaux divers, choeurs, constituent un ensemble de valeurs dont les Lexoviens peuvent être fiers.

Mais, s'il n'y avait pas la pépinière de jeunes talents, il est permis de penser que la musique n'aurait pas autant de succès dans la capitale du pays d'Auge, chacun pourrait s'interroger alors. Fort heureusement, l'école municipale de musique affirme, d'année en année, son audience et s'entourent de professeurs au sens pédagogique apprécié.

Dirigée par M. Muckensturm, l'école peut être considérée à juste titre, comme un des fleurons lexoviens et le témoignage fort concret qu'elle a fourni mardi en fin d'après-midi illustre ce propos.

Plus de 350 enfants, venus de tous les milieux, ce qui, socialement, est particulièrement positif, ont reçu leurs récompenses. Appelés autant par leur inclination personnelle que par le désir de certains parents de retrouver en leurs adolescents ce que, jeunes, ils ne purent pas toujours réaliser, ces élèves acquiescent, par la connaissance musicale, une notion de l'existence agrémentée d'arpèges réconfortants.

M. Thomas, adjoint au maire, présida cette remise de prix, au cours de laquelle les plus brillants donnèrent audition de leurs jeunes talents. Philippe et Catherine Chevalier (flûte et clarinette), Samuel Brouhin et François Lombard (violon), Sylvie Gourlay et Dominique Muckensturm (violoncelle), Christophe Samson et Anne Bertaud (piano), Serge Adam (cornet), Fabrice Gourlay (basson) enchantèrent ainsi les nombreux parents présents dans la salle des sports de la Maison des Jeunes et de la Culture, et les notabilités qui avaient voulu s'associer à la réussite de l'école de musique et de ses maîtres. Nous notons la présence de Mlle Anne, présidente de la Fédération Musicale de Normandie et présidente de la Classe d'Éparges de Lisieux qui donna, pour une bonne part, les récompenses remises aux élèves; M. Thomas, président de l'Harmonie Municipale; Mgr Durand, M. Muckensturm et M. Petit; M. Villedieu, directeur au centre d'orientation sociale, et bien entendu tous les professeurs de l'école.

BERNAY

La saison 1971-1972

En novembre, un concert, une messe et, bien sûr, la cérémonie pour la commémoration de l'Armistice; également en novembre, un concert à Brionne; en janvier, un concert à l'occasion du déjeuner offert aux «Cheveux Blancs»; en février, mai et juin, d'autres concerts encore; une messe à l'église de Menneval en juillet et, pour conclure, l'habituelle participation aux cérémonies de la Fête Nationale, telle est maintenant l'activité de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Bernay.

Chaque concert réunit un auditoire de plus de six cents personnes qui, au fil des programmes, écoutent Brahms, Dvorak, Satie, Prokofiev, Beethoven, Lehar, Schubert, Johann Strauss, Tomasi, les Mozart père et fils, un peu de jazz : telle est aussi l'activité multiforme pour le plaisir de tous, de l'Orchestre municipal.

Parallèlement l'Orchestre des Cadets de l'École de Musique se lance, à son tour, dans la carrière. Créé voici un an, composé des quarante élèves les plus avancés de l'école (les autres s'acharnant pour atteindre à cette consécration) cet ensemble a participé à des concerts donnés principalement par l'Orchestre municipal. Le 24 juin, à Brionne, enfin, la lourde responsabilité (tant attendue malgré tout), d'un concert - entier - par - eux - seuls - eût été aux jeunes instrumentistes. Ce fut remarquable. L'Orchestre des Cadets a, ce soir-là, satisfait aux exigences fondamentales de la musique : justesse, mise en place, interprétation et sonorité. Et même le métier ! La preuve; une panne de courant se produisant en plein milieu du «Premier chagrin» de Schumann, tout le monde se trouva dans l'obscurité la plus totale. Pendant une fraction de seconde l'orchestre eut comme une baisse de rendement; Jota «piano» au lieu du «mezzo-forte» indiqué, mais se ressaisissant très vite, avec la plus parfaite cohésion, termina l'œuvre sans autre accroc, toujours dans le noir. En récompense, l'auditoire fit une ovation aux jeunes musiciens.

Le concert de juin, le dernier de la saison réserve toujours une surprise au public. Les ensembles de flûtes à bec, la chorale de 140 élèves, l'Orchestre des Cadets ont été présentés, les années précédentes, en juin. Cette année la nouveauté aura été l'ensemble de percussions. Trois «grands» élèves de l'école ont interprété la Cadence pour percussions extraite du ballet des Djinn du regretté Henri Texier, qui sait que cette œuvre est inspirée du célèbre roman de Pierre Bourdieu.

«L'Atlantide». Cette Cadence nécessite l'emploi de 4 timbales, 2 tomtom et un xylophone. Elle nécessite en outre de solides qualités de solfèges, mais tout le monde sait cela; quand il est question de percussion, il est d'aboliquement question de rythme !

Les trois percussionnistes : Evelyne Blet, Josiane Dionis et Gérard Gascenc surmonteront si bien les embûches des 5/8 et autres 7/8 — sans oublier les nuances — que le public leur demanda une seconde interprétation de l'ouvrage.

Quand nous aurons dit qu'aux examens de la Fédération, les premiers mentionnés représentent la très grande majorité des récompenses obtenues, et que quatre élèves de l'école ont été admis au Conservatoire de Rouen, nous aurons très, un point final, un très positif bilan de l'année 71-72.

Continuons donc à nous réjouir d'assister à cette renaissance progressive et régulière, tant de notre école de musique que de notre Orchestre Harmono-Symphonique. Le sort de cette société de notre ville — et dont la renommée est spectaculaire, est d'ailleurs conditionné par les succès de l'école où elle puise sa sève. Savoir l'une et l'autre entre les mains de leur même directeur, M. Nasselet est pour nous l'assurance, après les preuves que nous en avons déjà, qu'elles ne pouvaient être en de meilleures mains. C'est pourquoi en l'assurant de notre reconnaissance pour l'œuvre déjà accomplie, nous l'assurons également de notre confiance pour mener sa tâche à bonne fin.

EVREUX

Les élèves de l'école municipale de musique étaient conviés mercredi soir au théâtre à la traditionnelle distribution des prix. Les élèves, et leurs parents étaient venus nombreux car pour cette sympathique manifestation placée sous la présidence de M. Azémia, maire d'Evreux.

En premier lieu, M. Lion, directeur de l'école, fit le point sur les succès remportés par les élèves au cours de l'année scolaire qui se termine et annonça l'entrée en classe de flûte, au Conservatoire national supérieur de Paris, de Philippe Gauthier, qui fut admis en novembre dernier à ce difficile concours, se classant troisième sur les cinquante-sept candidats présents.

M. Lion devait également citer James Nivet, ex-élève de l'école, qui venait le jour même de remporter le premier prix de trombone au Conservatoire national supérieur de Paris où il est actuellement élève.

En dehors des examens de fin d'année, soixante élèves se sont présentés, tant au solfège qu'à l'instrument, aux divers concours des grandes associations parisiennes et s'y sont particulièrement distingués.

Ces brillants résultats obtenus sont le fait du bon travail des élèves mais ils sont également le témoignage de l'excellent enseignement prodigué à l'école de musique par des maîtres de grand talent et particulièrement dévoués.

M. Lion exprima ensuite son inquiétude pour la prochaine rentrée scolaire. L'existence de locaux de l'école, l'augmentation des effectifs sont un problème majeur qui ne trouvera sa solution radicale que par la construction d'une nouvelle et grande école.

M. Azémia prit ensuite la parole et déclara : «Nous sommes en présence d'une institution municipale très importante. L'équipe que vous formez est une équipe solide, sérieuse et parfaitement homogène; puis s'adressant aux parents : «Vous avez mis vos enfants en d'excellentes mains». Le maire d'Evreux exprima sa gratitude à M. Lion et à ses collaborateurs pour le travail réalisé au sein de l'école de musique.

Il précisa la valeur de ces études musicales totalement gratuites accessibles aux enfants de tous les milieux, même des plus modestes. Ce fut ensuite la lecture du long palmarès et la distribution des récompenses et des diplômes.

La seconde partie de la soirée était consacrée à un spectacle musical de haute qualité où les élèves, devant leurs parents ravis, montrèrent leurs talents.

Fort de 450 élèves dont 200 en cours instrumentaux, l'école de musique dispense l'enseignement des disciplines suivantes : violon, piano, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cornet et trombone.

DREUX

Le concert de printemps donné, mercredi soir, à la salle des fêtes, par la Lyre Druidique et l'école municipale de musique, qui prend chaque année plus d'importance, porte témoignage de la vie de cette société drouaise refondue et dirigée par M. Michel Lanquetin.

Cette manifestation, inscrite dans le cadre de la Dixaine commerciale, avait attiré la foule; il ne restait, en effet, que quelques places au balcon.

M. Langevin, le bouillant directeur de l'école municipale de musique, a présenté tout le concert, dont la première partie était constituée par la présentation des différentes activités de l'école, traduisant bien l'important travail qui s'y fait, aussi bien en diversité qu'en qualité.

Les nombreux applaudissements se sont partagés entre la chorale dirigée par M. Moustey, l'ensemble de trompettes (en quatuor), l'ensemble à percussions ORFF dirigé par Mme Pinocely, le quatuor de flûtes traversières (direction du travail M. Kuntz), le duo de saxophones avec l'alto Max Ambrosi et le baryton Yves Blondeau, l'ensemble de clarinettes (quinze exécutants) dirigé par M. Meneuil, l'ensemble de flûtes à bec dirigé par M. Moustey, la classe des benjamin dirigée par Mme Gaurier, et l'orchestre des juniors sous la direction de M. Blondeau.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P 76132 761 ARC 62-50
Se recommander au journal

Le niveau des élèves de l'école est excellent, il serait d'ailleurs mieux mis en valeur dans une salle plus restreinte, avec un public moins nombreux et moins agité : il est vrai qu'il est difficile de faire tenir en place tout ce petit monde, déjà enrôlé par les préparatifs et impatient de monter à son tour sur la scène.

Même les benjamins ont donné un spectacle charmant.

L'orchestre des Juniors, placé sous la direction de M. Blondeau, mais sans chef puisque M. Blondeau est lui-même dans ses rangs, nous a prouvé mercredi soir qu'il progressait sans cesse.

A l'entracte, fort court car l'heure était déjà bien avancée, M. Langévin a tenu à saluer les personnalités et à féliciter les professeurs de l'école de musique.

En deuxième partie notre Harmonie a donné au public différents aspects de son talent.

Quelques deux cents enfants de l'école de musique ont pris place sur l'estrade pour chanter une sélection des mélodies de «Blanche-Neige». Quelle chorale !

Les musiciens ont ensuite offert aux mélomanes présents dans la salle le premier mouvement (allégre) du « Concerto pour clarinette et orchestre » de Mozart, avec en soliste Bernard Moncuit, prix du Conservatoire de Vervailles, professeur de clarinette à l'école de musique ; « Sylvia » — suite de ballet — de Léo Delibes, et, pour finir, trois danses extraites du ballet « Gayaneh » de Katchaturian.

A l'issue du concert, d'une fort bonne tenue, auquel assistaient notamment M. Raymond Leloup, adjoint au maire et président de la Lyre ; M. Marrie et Mme Roignant, également adjoints au maire ; MM. Courtillet et Morny, conseillers municipaux ; Mme Fuchar, déléguée des JMF, etc., un vin d'honneur a réuni au foyer de la salle des fêtes musiciens, professeurs et personnalités.

Bravo à la Lyre et à l'école municipale pour cette démonstration de dynamisme.

000

Ci-après les œuvres exécutées par les « Jeunes » :

CHORALE : Canons divers : En voiture (2 voix), de Cornélius ; Le cordier, Le tailleur, 2 chants de G. Pierné.

ENSEMBLE DE TROMPETTES : Refrain des Vendangeurs, de C. Gurlitt ; Fanfare de Diane, de L. Couperin.

ENSEMBLE A PERCUSSION ORFF : Danse, Le petit âne, Danse, de Kari Orff.

ENSEMBLE DE CLARINETTES : Rondino, de H. Rawson ; Rondo pastoral, de Moschelles.

DUO DE SAXOPHONES : Sonata de Haëndel, Andante, Lento, Allegretto.

CLASSE DES BENJAMINS : Canon (Frères Jacques, Le petit oiseau) ; Ronde des petits oiseaux bien sages (chant mimé) ; Berceuse de Mozart.

QUATUOR DE FLUTES TRAVERSIERES : Gavotte, de J.-B. Lœillet ; Largo, de Marcelle ; Cigüe, de Lœillet.

ENSEMBLE DE FLUTES A BEC : Carillon de Dunkerque, de M. Blavet ; Trompetestücken ; Allegro ; Variations sur un chant populaire de F. Bauer.

ORCHESTRE DES JUNIORS : Gavotte de la suite numéro 3 de J.-S. Bach ; Larghetto de la Symphonie numéro 2, de Beethoven ; Bourrée de la Suite pour trompettes de J.-S. Bach ; Plantation song.

VALOGNES

Centenaire de la Musique Municipale

Avec son habituel souci de l'objectivité et de l'impartialité, M. Louis Dupéroux, chef de la musique de Valognes, a tenu à ce que ce compte rendu soit rédigé par une personne neutre, étrangère à son groupe musical ; c'est pourquoi je suis très honoré et fier d'avoir été désigné pour remplir cette agréable tâche.

Agréable tâche en effet que de parler librement de notre chère Musique Municipale qui, de progrès en progrès, a atteint un niveau musical qu'elle n'avait jamais atteint, grâce à un vrai chef, comme elle n'en a jamais eu.

D'après certains renseignements, la musique remonterait à 1845, date où nous trouvons traces d'une Société Philharmonique, mais la Musique Municipale a été officiellement reconnue et déclarée en 1872.

A date exceptionnelle, il fallait un concert au programme exceptionnel, donné par une formation orchestrale exceptionnelle.

Ce fut le cas samedi 10 juin 1972, dans la salle du cinéma « Trianon », ardechois (certaines personnes durent partir faute de place) et M. Louis Dupéroux, chef de la musique, avait bien fait les choses.

Pour la circonstance, un programme de choix, d'une qualité aussi riche que variée, avait été mis au point avec le plus grand soin et fut interprété de façon magistrale par un ensemble de 90 musiciens de talent.

Ce remarquable ensemble comprenait outre les musiciens de Valognes-Montebourg, quelques « mordus » de la musique venus compléter les puristes manquants (bassons, cors, etc.), bref un orchestre d'Harmonie aussi complet que possible.

Le programme comprenait trois parties distinctes : la première partie purement classique, avec Prélude et Marche Triomphale, de Lully ; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, poème symphonique, de Borodine ; Symphonie in « C », de Gossec ;

« Ouverture d'Emont », de L. Van Beethoven ; Les Danses Hongroises numéros 5 et 6, de Johannes Brahms, et la fameuse Marche des Trompettes d'Aïda, de Verdi.

La deuxième partie, interprétée avec la Fanfare de Marche, permit d'entendre le Défilé du Centenaire, Cherbourg, Nord-Midi et en première audition publique, l'allégre marche spécialement composée pour la circonstance par M. Dupéroux « Valognes-Montebourg » qui fut particulièrement applaudie.

Enfin la troisième partie était consacrée à des œuvres de musique dite « légère » : Rapsodie Bourguignonne de Laurent Delbecq ; Dans le Jardin d'un Monastère, Intermezzo de Kotelbey ; Blanche-Neige et les 7 Nains, de Walt Disney ; Modern Story, de Dalgneux, et pour terminer, Parade Américaine, qui regroupait Harmonie et Fanfare du Marche dans un final « swing ».

Ce programme était présenté et commenté comme de coutume avec beaucoup d'élégance et d'à-propos par Mme Dupéroux. Il convient de souligner que ce genre de présentation est fort apprécié des auditeurs qui apprécient mieux les œuvres qu'ils entendent.

Cet inoubliable concert était présidé par M. Marcel Audouard, maire de Valognes et M. René Hébert, premier adjoint, président de la Musique Municipale et était honoré de la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. René Travers, sénateur de la Manche et conseiller général de Quettehou et Pierre Godefroy, député de la Manche, et conseiller général de la Manche, ainsi que la charmante Mlle de Valognes, Irène Boivent, entourée de ses Demoiselles d'honneur Mlles Yvette Poisson et Catherine Holley.

M. Lucien Kemblinsky, représentant la Fédération Musicale de Normandie, s'était excusé.

A l'issue de la première partie du concert, MM. Audouard et Hébert procédaient à une remise de diplômes et médailles accordés par la Confédération Musicale de France et la Fédération Musicale de Normandie :

Robert Da Graça (27 ans de services) ; Antoine Da Graça (27 ans de services) ; Robert Margenet (27 ans de services) ; Roland Guillerit (35 ans de services) ; Paul Levesque (40 ans de services) ; Jean Potier (40 ans de services) ; Raymond Laisné (48 ans de services), Médaille de bronze à M. René Hébert pour 20 ans de présidence à la Musique de Valognes et également une médaille de bronze à M. Louis Dupéroux pour 15 années de direction.

Pour terminer, M. Audouard, maire, a épinglé successivement sur la bannière de la Musique Municipale les deux plaquettes-souvenir ; plaquette du Cinquantenaire (dont la célébration en 1922 n'a pas eu lieu) et récompense mémorable dans la vie d'une société : la plaquette du

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e 522-34-00

Centenaire, cette plaquette honore toutes les générations de chefs, musiciens passés et actuels.

Dimanche matin 11 juin, la grand messe de 10 h. revêtit un caractère de solennité rare, grâce à la participation de la Musique Municipale et de la Chorale Indépendante, chorale reprise il y a quelques mois par M. Dupéroux et qui se produisait pour la première fois en public.

Au cours de l'office célébré par M. le chanoine Putoz, archevêque de Valognes, les deux ensembles interprétèrent un très beau programme de circonstance, sous la direction de M. Dupéroux :

Marche Triomphale, de Lully (Orchestre) ; O Jésus que ma joie demeure, de J.-S. Bach (Orchestre et Chœur) ; Le Chant des Saisons (Chorale seule) ; Judex (extrait de Mors et Vita), de Ch. Gounod (Orchestre) ; et la Marche Pontificale, de Ch. Gounod (Orchestre et Chœur).

C'est une foule très dense et profondément recueillie qui assista à cet office.

A 14 h., par un soleil resplendissant, cinq musiques et sept groupes folkloriques répartis en cinq groupes partis de cinq points de la périphérie de la ville pour se regrouper vers le centre et enfin se retrouver au stade du Bourgneuf où avait lieu le grand spectacle musical et folklorique. Le défilé se terminait avec la voiture de la Muse du Centenaire Mlle Irène Boivent et ses demoiselles d'honneur Mlles Yvette Poisson et Catherine Holley qui ont participé à la fête avec beaucoup de grâce.

Si la formété des commandements et l'exécution très britannique de la musique de Jersey (the Band of the Island of Jersey) ont fait grosse impression sur le public, on peut dire que toutes les sociétés de musique ont été très goûtées des spectateurs plus nombreux de minute en minute, admirant le défilé et se retrouvant au stade pour assister au spectacle varié et riche en couleurs donné sur la pelouse et sur les deux podiums.

Citons pour les musiques, outre la musique de Jersey, direction Le Marinel, la musique de la 9ème Brigade de Dinan, direction adjudant Pierre Groux, la Musique Municipale de Vire, direction Claude Doussé, le Réveil Portbaillois, direction Georges Lelyon et bien sûr la Musique Municipale Valognes - Montebourg tout auréolée de son siècle d'existence.

Ciôturant cette magnifique Journée les cinq musiques réunies, placées sous la direction de M. Dupéroux, interprétèrent avec brio et beaucoup de cohésion trois bonnes marches : La Fille du Régiment, de Allier ; Marche des Apprentis Marins, de Farigoul, et une chanson à succès d'Henri Salvador, Le Travail c'est la Santé.

En conclusion, 2 journées mémorables, un concert inoubliable, couronnement de plusieurs années d'efforts et de travail assidu sous la conduite d'un chef compétent et combien dévoué.

Valognes, le 18 juin 1972.

Un Mélomane valognais.

ARGENTAN

L'an dernier, M. Jean-Pierre Bouny avait obtenu un premier prix de composition et le texte musical était utilisé pour les concours fédéraux.

Lors d'une réception à la salle des fêtes, alors qu'ils étaient les invités de la municipalité, le président des Amis de la Musique était heureux d'annoncer que pour la seconde année consécutive, M. Bouny emportait un premier prix. En effet le commandant Jules Semler-Collery, président de la CMP, informait le président des Amis de la Musique de Jean-Pierre Bouny « Andante de concours » a été choisi par le jury du concours de composition de la CMP.

Et cette œuvre sera imposée en 1973 dans les examens fédéraux pour la division préparatoire.

C'est une demi-surprise : obtenir un titre deux années consécutives est un événement rare, ce qui montre la qualité du sujet proposé et la maîtrise de son auteur.

ST-GERMAIN-DE-LA-COUDRE

Il y a deux ans le 5 octobre 1970, Saint-Germain-de-la-Coudre célébrait le centenaire de sa doyenne Mme Louise Jousselet et les plus anciens de la commune se souvenaient encore des fêtes du centenaire d'une autre de leurs concitoyenne, Marguerite Joffard, le 29 juin 1895...

Cette année c'est un nouveau centenaire qu'ont célébré le 23 juillet les Saint-Germinois : celui de leur musique municipale, la société Philharmonique qui fut fondée en 1872 par M. Pierre Veau, lequel devint par la suite être maire de la commune pendant 22 ans et conseiller d'arrondissement. En cette occasion c'était grande fête au village. Peu de familles en effet, ne sont pas concernées plus ou moins par la musique, puisque sur moins de

1.000 habitants, c'est une quarantaine de membres que compte l'harmonie.

Après une brillante retraite aux flambeaux le samedi soir, Saint-Germain se réveillait « en fanfare » dimanche matin et les manifestations allaient commencer par la messe en musique, avec la participation de la société philharmonique sous la direction de M. Michel Laurent et en présence d'une nombreuse assistance.

Au cours de celle-ci, l'abbé Gehan rendit hommage aux musiciens et à tous ceux qui au fil des ans se sont dévoués à la bonne marche de la société ; à la musique aussi qui élève l'âme et est source de joie et de courage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les musiciens, une quarantaine dans leur sobre tenue, chemise blanche et cravate, casquette ornée d'or, défilèrent bannière en tête (la vénérable bannière offerte par M. Abadie en 1875) en emmenant les personnalités présentes jusqu'à la mairie où devait avoir lieu la réception de M. Bérard, sous-préfet.

Après de délicates paroles de bienvenue de M. le maire, le représentant du gouvernement signa le livre d'or de la commune ouvert en 1908, par M. Pierre Veau, fondateur de la société philharmonique, alors maire de la commune, livre déjà orné de nombreuses signatures et où sont consignés tous les grands événements de Saint-Germain.

Ce fut ensuite le départ vers le monument aux morts où trois gerbes furent déposées par MM. Bérard, Bataille et Grés ; puis la minute de silence en souvenir de tous les disparus des guerres, musiciens ou non.

M. Bataille devait ensuite prononcer une allocution pour remercier les personnalités qui ont honoré cette journée de leur présence : MM. Bérard, sous-préfet de Montagne ; Feller, sénateur ; Boudet, député ; de Courson, conseiller général ; maire de l'Hermitière ; Anne et Angot, président et vice-président de la Fédération musicale de Normandie ; les maires des environs sans oublier les membres du conseil municipal et ceux du comité, MM. Léon Grés, vice-président ; Marcel Bercl, secrétaire - trésorier ; Michel Laurent, chef de musique, etc.

Puis il retraça brièvement les grandes dates de la société philharmonique, citant notamment les chefs qui se sont succédés à la tête de l'harmonie depuis M. Pierre Veau, son fondateur jusqu'à M. Michel Laurent, son chef actuel depuis plus de 15 ans, en passant par MM. Marcel Veau, fils du fondateur ; celui-ci malgré ses 80 ans, est toujours membre actif de la société, présent auprès de lui.

Lui succédant à la tribune, après avoir remercié Saint-Germain et sa municipalité de leur aimable accueil, M. Bérard devait souligner dans une remarquable allocution, l'importance considérable de la musique dans l'éducation et la vie en société. Ayant cité Aristote qui donna le modèle de ce que doit être l'éducation musicale il constata que ce qui a été fait à Saint-Germain, correspond exactement à ce modèle du véritable amateur, celui qui a fait de la musique sont art, même s'il n'est jamais devenu virtuose... « Le monde a faim, poursuivait-il de ce qu'on ne lui donne pas ; le sens de toutes les valeurs spirituelles, artistiques, morales et humaines... Le monde a de plus en plus besoin de ce qu'il donne à ses instruments le sens humain... »

000

En la circonstance — et pouvait-elle être mieux choisie ? — la municipalité que préside M. Bataille a procédé à la désignation officielle de rues et de places du bourg.

La place du monument aux morts devient la place Pierre-Veau, maire de Saint-Germain de 1907 à 1929 et fondateur de la Société Philharmonique en 1872.

La rue qui part de cette place en direction du Thell et de l'Hermitière portera le nom de rue « Germain de Courson », déportée à Ravenebruck. Chacun sait quel souvenir impérissable, la mère du conseil général actuel a laissé dans tous les environs pour son intarissable dévouement.

A l'appel de M. le maire, M. le sous-préfet dévoila la plaque de la place Pierre-Veau et M. de Courson lui-même, dévoila celle de la rue qui porte le nom de son admirable mère.

Ce fut ensuite le vin d'honneur, servi dans la cour du café de M. Laurent, et offert par la municipalité, à toute l'assistance ; puis le repas amical à la salle des fêtes.

Malheureusement l'après-midi, qui devait être marqué par un grand festival de musique en plein air, fut gâché par la pluie. La foule, qui était venue très nombreuse, dut se réfugier dans la salle des fêtes. L'Harmonie Municipale de Senonches et ses gracieuses et disciplinées majorettes, la Lyre Algonne et la Société Philharmonique de Saint-Germain présentèrent un excellent concert de meilleurs œuvres de leur répertoire ; les clowns musi-

eaux, Dieze, Bémol et Jaky assurant avec entraînement de joyeux intermèdes.

Le soir un très brillant feu d'artifice suivi de la retraite aux flambeaux et un grand bal devaient mettre fin à cette grande journée.

Dès maintenant qu'il nous soit permis de féliciter chaleureusement les musiciens et leurs dirigeants, ainsi que toute la population pour ce brillant anniversaire, si digne et si digne, dans la suite du souvenir et de la musique.

Souhaitons à la vaillante Société Philharmonique de rester toujours aussi jeune et vivante qu'elle nous a paru en cet heureux anniversaire.

oo

Au cours du festival ont lieu une importante remise de diplômes et médailles aux musiciens.

Après son allocution dont on devine les termes, M. Anne accrocha à la vénérable bannière la plaquette « Centenaire » de la CMF. Puis remit les médailles ci-après : Mérite : M. Heullier, 60 ans de services ; argentée : M. Cauté, 35 ans de services ; Bronze : MM. Laurent, Rottier, Meunier, Lailler, 26 ans de présence ; Gesne et Leguy pour 20 ans de services.

D'autre part MM. Gesne et Scougou reçurent la médaille des Sociétés Musicales et Chorales, décernée du gouvernement pour leurs 20 années de présence.

DEVILLE-LES-ROUEN

L'Orchestre Symphonique de Deville offrait son dernier gala de la saison le samedi 10 juin 1972, à 20 h. 30, au Centre Culturel Voltaire de Deville.

Cette soirée placée sous la présidence de M. Cozette, maire, fut particulièrement brillante, une salle comble put applaudir un programme de grande qualité.

Pour la première fois l'Orchestre Symphonique avait la bonne fortune d'avoir le concours de tous les élèves de l'école municipale de musique, d'art chorégraphique et d'instruction au théâtre, que dirige avec beaucoup de compétence Ado Vascur.

La première partie était réservée à l'Orchestre Symphonique dirigé par Maurice Métayer. Le programme suivant fut interprété :

Marche des Trompettes d'Aïda, de Verdi ; ouverture de « La Princesse Jaune » de Saint-Saëns ; Symphonie numéro 94 dite « La Surprise » de Haydn ; Ouverture de « Orphée aux Enfers » de Offenbach.

Tous ces morceaux soigneusement interprétés recueillirent les chaleureux applaudissements de la nombreuse assistance.

Il faut souligner les soli très brillants de Mlle Müh-Boislandelle au violon et MM. Lecoutre et Gervais à la trompette.

La seconde partie réservée à l'école de musique ne fut pas moins brillante. Les élèves des classes de piano, violon et chant présentèrent des interprétations bien au point. L'initiation au théâtre présenta deux scènes très bien menées, l'une pour les petits et l'autre très humoristique pour les grands.

Mais le clou de la soirée fut incontestablement la présentation de la classe de chorégraphie ; les charmantes danseuses, petites et grandes évoluaient avec de très jolis costumes dans de magnifiques décors sous des éclairages les plus réussis.

Au cours de la première partie, M. le maire de Deville eut le plaisir de remettre à M. Maurice Métayer, directeur de l'Orchestre Symphonique de Deville, la médaille d'or de chef d'orchestre, décernée par la Confédération Musicale de France pour ses 30 années de direction d'orchestre.

M. le maire précisa que M. Métayer fut, avec M. François, actuellement président, un des fondateurs de l'Orchestre Symphonique de Deville en 1938 ; il occupa lors de cette création le pupitre de clarinète solo et assumait également pendant de nombreuses années le poste de secrétaire.

M. Métayer qui fut aussi professeur de clarinète pendant 18 ans aux cours municipaux, totalise 46 années d'activités musicales.

LES LOGES

Un heureux hasard a mis sous nos yeux un article paru le 14 octobre 1971 dans un journal de Seine-Maritime portant en exorde « Sauver la musique populaire en enseignant la solfège à l'école ». Devant la bataille que nous menons pour la réalisation de ce désir il nous est agréable de publier quelques extraits de ce compte rendu circonstancié émanant, sous l'ancien d'un rédacteur compétent en la matière et dont beaucoup pourraient « prendre de la graine ».

Peu à peu, les sociétés de musique disparaissent ou se maintiennent avec la volonté de « morder ». Pourtant, la vie d'un bourg est directement liée à cet apport sympathique lors des fêtes et commémorations, dont l'éclat est encore rehaussé dans notre région, certaines subsistent comme par routine et par le dévouement inlassable d'acrobates.

Aux Loges, commune de 900 habitants, sport et musique sont un élément essentiel de la vie communale. On y retrouve forcément les mêmes hommes. Mais où demeure la vocation de l'esprit solitaire et de continuité, c'est qu'on envisage l'avenir.

Apprendre le solfège n'est pas un enseignement toujours apprécié (c'est long !), et surtout avant d'avoir un instrument en main. Pourtant, ce problème crucial d'attachement a été résolu grâce à la coopération totale du directeur d'école, M. Michel Fagot, fils du chef bien sûr, mais aussi secrétaire assidu de la phalange locale. Se rendant compte plus que quiconque de l'importance des efforts des dirigeants pour la continuité de la musique populaire, il s'est mis cou-

rageusement à l'ouvrage. D'abord dans le programme de son école, par les leçons de solfège, puis en dehors par la méthode des instruments. Secondé par une équipe soudée.

La Fanfare des Loges n'est que cinquantenaire. L'abord orphéon, groupant une soixantaine d'éléments, c'est en 1921 qu'elle se transforma en fanfare. Comptant à cette époque quarante musiciens, sous la direction de MM. Lecomte et Fagot, ce dernier en devint l'animateur vers 1925, par suite de l'état de santé de son ami. Elle se maintint ainsi jusqu'à la guerre.

Comme toutes les sociétés, 1945 vit sa reprise et en 1953, elle compta une soixantaine de musiciens.

Dirigé avec maîtrise, cette grande famille multiplia ses efforts pour le plaisir de sa commune et de la région.

La vie d'une société est tributaire de ses finances. Les instruments coûtent cher, les réparations également. Cette année, grâce aux économies du fonds de caisse, l'achat d'instruments pour les jeunes a été élevé à la somme de 2.500 F, et les principales ressources peuvent se chiffrer par la modeste subvention communale de 750 F, le produit de la souscription près des membres honoraires et les diverses sorties extérieures de l'année. Une préoccupation constante des administrateurs, parmi lesquels : MM. François Lail, président ; Emile Debon, trésorier ; Roger Freger, secrétaire ; Jean Semlaci, trésorier ; Maurice Lecomte, Jean Hanu, ainsi que tous les musiciens.

Mais de plus, l'esprit musical est le plus fort. Le chef Fagot, depuis cinquante ans, est à la barre et c'est une grande partie de sa vie. Il se réjouit de l'intérêt accru des parents envers sa société vaillante, ainsi que ses vieux compagnons : MM. Debon, Gosselin, Lecomte fils, tous de la première heure. Et son jugement sûr : « Le seul moyen de sauver la musique populaire, est d'enseigner le solfège à l'école ».

Fût-elle encore longtemps, la Fanfare des Loges continuerait à persévérer dans ses efforts, à faire de la musique, car en fait, comme le dit Saint-Saëns : « Il n'y a pas de petite et grande musique, il n'existe que la bonne ».

OISE

Remise des Prix à Béthisy-St-Pierre

Une sympathique manifestation s'est déroulée le 1er juillet à Béthisy-Saint-Pierre à l'occasion de la remise des prix aux élèves de l'école de musique de la « Lyre Musicale ».

Dynamique société dont les dirigeants, tous bénévoles, mettent tout en œuvre et ne ménagent pas leurs efforts afin de donner aux jeunes de leur commune et des environs, la possibilité d'apprendre ce bel art qu'est la musique et de permettre ainsi à la société d'envisager l'avenir avec optimisme.

Pour débiter cette manifestation qui fut favorisée d'un temps ensoleillé, la « Lyre Musicale » placée sous la direction de son dévoué chef M. Mouton, donna dans la cour de l'école des garçons un brillant concert qui fut très apprécié par les nombreux jeunes et moins jeunes qui constituèrent le public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Après le concert, M. Hlobach, vice-président de la société, présenta les excuses de M. Jean Neumann, président de la Fédération Musicale de l'Oise qui, retenu par d'autres obligations musicales, ne put à son grand regret, honorer cette manifestation de sa présence.

Puis M. Hlobach remercia les personnalités présentes parmi lesquelles on remarquait M. Duseigne, vice-président de la FMO ; MM. Dransart, maire de Béthisy-Saint-Pierre et président d'honneur de la Société ; Ogier, professeur de solfège ; plusieurs membres du conseil municipal et les professeurs.

Après quoi, M. Duseigne remit aux 29 élèves qui avaient passé brillamment les épreuves des examens fédéraux, leur diplôme.

Il adressa à tous ses félicitations et les encouragea à poursuivre la voie qu'ils avaient choisie et qui était tout à leur honneur.

En un impeccable défilé, musique en tête, toutes les personnalités et les élèves se rendirent à la salle des fêtes où un vin d'honneur offert par la municipalité les attendait et clôtura dans la bonne humeur cette très sympathique manifestation.

SAONE-ET-LOIRE

Sainte Cécile en juin pour l'Harmonie des Houillères de Montceau-les-Mines

Depuis plusieurs années, renouant un traditionnel banquet de fin novembre, l'Harmonie des Houillères le remplace par un voyage qui, en juin, lui permet d'honorer Sainte Cécile, un concert étant donné au cours de chacun de ces déplacements.

C'est ainsi qu'en 1971, profitant d'une excursion dans les Vosges, la société se fit entendre à Plombières-les-Bains et que cette année, c'est à Mende qu'elle donna une audition avant de visiter les Gorges du Tarn et l'Avon Armand.

A Plombières, devant un auditoire de choix, composé en grande partie de curistes, l'ensemble avait produit une forte impression ; en ef-

fet, malgré un temps déplorable, alors que le concert avait lieu en plein air (seuls les musiciens se trouvant à l'abri) une véritable ovation lui fut faite à la fin du dit concert ; et nombreux furent les auditeurs qui manifestèrent le désir de réentendre le dérouler morceau.

C'est alors que le directeur, M. Lecomte, eut l'heureuse surprise de voir venir à lui quelques visages souriants ; il s'agissait d'officiers de l'EM qui, l'ayant connu à la tête de la Musique de l'Air, tenaient à lui exprimer leur satisfaction d'avoir assisté à une telle démonstration, tout en ayant du mal à se laisser convaincre que l'Harmonie qu'ils venaient d'entendre n'était pas composée de professionnels.

A Mende, d'ailleurs, en 1972, la même réflexion devait être entendue.

Dans cette ville, l'emplacement réservé ne lui donnant pas satisfaction, le directeur avait obtenu des organisateurs (après maintes discussions) la « faveur » de jouer dans la salle des fêtes, une salle des fêtes inachevée certes, sans luxe superflu, c'est vrai ! mais une salle d'une efficacité certaine en ce qui concerne l'acoustique et dont la ville a le droit d'être fière.

Or, le hasard avait voulu que, ce jour-là, la Musique de la 7ème RM de Marseille se trouve sur place à l'occasion d'une exposition militaire, et qu'elle donne un concert juste avant l'Harmonie des Houillères.

Invités à assister à l'audition de l'Harmonie précitée, chef et exécutants se firent un plaisir de se mêler aux auditeurs.

Une fois de plus, l'orchestre connut là un réel succès, et les musiciens militaires, agréablement surpris d'avoir entendu une interprétation aussi soignée de la part de « civils », ne furent pas les derniers à exprimer leurs sentiments : leur chef se figurant même, lui aussi, qu'il s'agissait d'un ensemble de professionnels, allait jusqu'à dire qu'à son avis, à l'heure actuelle, en dehors des grandes formations nationales, aucune musique militaire n'aurait la possibilité de se présenter de façon aussi heureuse sur le plan artistique.

Une grande satisfaction pouvait alors se lire sur le visage des représentants de Montceau, satisfaction légitime que tout être sensible, bien sûr, lorsque de loques et patientes efforts acceptés collectivement, se trouvent ainsi récompensés.

Une fois de plus, l'Harmonie des Houillères avait bien servi la cause des musiques dites populaires ; elle avait bien servi celle de la musique tout court. Une fois de plus, en juin, elle avait donc honoré Sainte Cécile.

SEINE-ET-MARNE

Assemblée générale de l'Union Musicale de Lagny

Sous la présidence de M. Emile Lannoy, s'est tenue dimanche 9 avril dans les locaux de la rue Delambre, l'Assemblée générale annuelle de l'Union Musicale. Etaient présents aux côtés de M. Lannoy, MM. Rondel et Marth, vice-présidents ; M. C. Nicolaud, secrétaire général ; Mme S. Santerre, trésorière ; M. P. Vandomber, directeur du Conservatoire, ainsi que les membres du conseil d'administration et les instrumentistes. Après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et de la récente réunion du conseil d'administration, M. Nicolaud a présenté le rapport moral, évoquant les nombreuses activités de la société au cours de l'année 1971 qui furent toutes ou s'en sont souvenues couronnées du meilleur succès. Des remerciements ont été adressés au maire et à la municipalité pour l'aide efficace qu'ils ont apportée ainsi qu'à toutes les personnes qui ont prêté leur concours dans l'organisation des manifestations de l'Union. Suite au compte rendu financier dont Mme Santerre donna lecture et reçu l'approbation de l'assemblée, il fut procédé au renouvellement de quelques membres du conseil d'administration, dont vint la composition :

Président d'honneur, M. R. Lallemand, maire ; président honoraire, M. H. Guillot ; président, M. E. Lannoy ; 1er vice-président, M. P. Rondel ; 2ème vice-président, M. R. Marth ; secrétaire général, M. C. Nicolaud ; secrétaire adjoint, M. P. Vite ; trésorier, Mme S. Santerre ; trésorier adjoint, M. G. Lettier ; directeur, M. P. Vandomber ; sous-directeurs, MM. Lannoy et Gourdeau ; membres, MM. J. Lacroix, R. Santerre, A. Dalleier, J. Gourdeau, R. Baudry, C. Lecot, A. Jordany, archivistes, M. Lettier et Mlle H. Novosjak ; responsable du matériel, M. S. Cardot.

A l'issue de ce vote, M. Lannoy a transmis à son tour des remerciements et des félicitations aux membres de la société et a souhaité que celle-ci poursuive demain sa route sur la voie de la réussite qui lui est ouverte et M. Vandomber conclua en exprimant sa satisfaction de voir que chaque année des jeunes musiciens viennent grossir au rang et que les « Semaines musicales » apportent un renouveau à notre ville.

SUD-EST

Union Départementale du Rhône Deux récompenses bien méritées

Récemment l'Association Musicale de Vaugneray, aux destinées de laquelle preside brillamment Roger Cayrol, travaillant dans le cadre de ses activités culturelles en faveur de la diffusion de l'art musical, un fort agréable concert au très organisé d'ensemble qualifié et de vocations diverses apparurent au

chaleureux public de Vaugneray l'occasion de passer une soirée d'une valeur musicale certaine.

L'Harmonie de Vaulx-en-Velin sous la direction de Jean Foucaud, interpréta d'une façon excellente trois morceaux : La Marche Turque de Beethoven, Copak de Moussorgsky, et un extrait d'une suite américaine. Le tout chaleureusement applaudi par une importante assistance où l'on reconnaissait de nombreux musiciens ou sympathisants du mouvement musical tel M. Villard, conseiller général ; M. le maire de Vaugneray ; MM. et Mmes Bolze, Buttard, du Comité technique fédéral, etc.

Après l'Harmonie de Vaulx-en-Velin les élèves de l'école de musique de Vaugneray accompagnés par les musiciens de l'AMV et dirigés par Roger Cayrol, chantèrent avec beaucoup de qualités le chœur des « Gamins de Carmen ». Ont dû biffer !

C'est alors que M. Vettard, président adjoint fédéral représentant M. Rolando ; M. Abram, vice-président de l'UD du Rhône représentant M. Bernard, et M. Welborn, président des Sociétés Musicales de Lyon montèrent sur scène chargés d'une fort agréable mission. M. Vettard prenant la parole, fit l'éloge de Roger Cayrol et de J. Foucaud qu'il est impossible de dissocier dans leur action en faveur de l'enseignement musical. Il souligna les excellents résultats obtenus, fruits de leur activité incessante allée à un dévouement de tous instants.

Puis au nom de la CMF et aux applaudissements nourris de toute l'assistance, il leur remis la médaille d'or de chef de musique, distinction qui ne pouvait être mieux décerner.

Les deux récipiendaires surent trouver des termes emprunts d'une grande sensibilité pour dire leur émotion et associer tous leurs amis à la marque d'estime qu'ils venaient de recevoir.

Le concert continua par l'audition de l'Union Chorale et artistique des Etats-Unis, excellente phalange forte d'environ 75 choristes, qui su intéresser l'auditoire par la variété du choix de son programme. Nous avons particulièrement apprécié un Negro Spiritual, un Madrigal Renaissance et une harmonisation sur une musique de J. Bréel. L'ensemble était conduit par Marius Buttard qui recut les applaudissements que méritait la très bonne présentation de cette chorale excellentement dirigée.

Puis l'Association Musicale de Vaugneray dirigée par Roger Cayrol — reprit possession du piano et nous eûmes la bonne fortune d'écouter la ravissante voix de soprano de Mme Borne dans un extrait de la Bohème et un extrait des Pêcheurs de Perles, excellent prélude à l'audition de la Symphonie de Saint-Saëns et d'un Boléro de Bourdieu que l'Association Musicale de Vaugneray sut faire tout particulièrement goûté par la justesse de son exécution et la parfaite qualité de son interprétation.

Nous ne voulons point faire trop d'éloges à tous les exécutants de cette soirée les superlatifs ne donnant pas toujours l'exacte dimension des qualités qu'il sied de reconnaître.

Nous voulons simplement les remercier d'avoir permis à tous ceux qui étaient là, de passer une excellente soirée où la Musique et son corolaire l'Amitié étaient étroitement associés.

V. A.

Union Départementale de l'Ain Festival de Musique des bords de l'Ain

Que de monde à Saint-Jean-Vieux en ce dimanche ensoleillé du 28 mai où il était fort difficile dès le matin de se frayer un chemin à travers les rues toutes plus harmonieusement décorées les unes que les autres.

M. le maire Eymérial avait su galvaniser toutes les énergies pour honorer à la musique et ceux qui la servent avec tant de ferveur ; les Musiciens des Bords de l'Ain.

L'ombre du président Mallet, récemment disparu, planait un peu sur le festival, mais quelle eût été sa satisfaction s'il avait pu assister à ce magnifique festival.

Le défilé fut un succès sans précédent une foule importante occupait trottoirs et fenêtres, pour applaudir toutes les sociétés qui rivalisaient de valeur. Seuls peut-être étaient un peu grognons les automobilistes bloqués à l'entrée de St-Jean et consolés par un service d'ordre dont il faut louer la courtoisie, la compréhension et le calme pour effectuer au mieux la difficile tâche qui lui incombait en ce jour.

Au premier rang M. le maire Eymérial, président des Sociétés Musicales des Bords de l'Ain ; M. Bouvard, conseiller général, président de l'UD de l'Ain ; M. Dupart, secrétaire général de l'UD de l'Ain ; de nombreux maires et présidents de sociétés ; M. A. Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est, etc. Après le défilé et le repas (excellent parait-il) mais qui en douterait dans ce pays de l'Ain, les sociétés se dirigèrent vers le parc municipal où les personnalités accueillantes M. Antholoz, secrétaire d'Etat au Tourisme, et M. Rodler, sous-préfet de Nantua.

Un public fort nombreux était déjà installé sous les magnifiques ombres du parc municipal et pu applaudir les excellentes prestations des sociétés qui, sur le kiosque, alternaient avec les groupes folkloriques du pays de Bresse, qui annuaient fort spirituellement M. Brazier.

M. Eymérial adressa ses remerciements aux personnalités, aux sociétés et à leurs dirigeants, ainsi qu'à tous ceux qui lui apportèrent leur plus entière collaboration pour la réussite et le succès de ce festival.

M. Vettard au nom de la Fédération du Sud-Est, dit sa joie de par-

ticiper à cette manifestation et tout le plaisir qu'il avait à trouver des sociétés musicales vivantes et d'esprit jeune. Il souligna l'intérêt de l'enseignement musical et constata son efficacité, marquée par les nombreux jeunes garçons et filles exécutants dans les sociétés présentes.

Il remercia chaleureusement M. le maire pour son accueil et pour tous les efforts déployés, dans une participation « tous azimuts » pour la pleine réussite de ce festival et dit les sentiments reconnaissants de tous à M. Bouvard pour avoir accepté la succession de M. Mallet, une lourde tâche, mais dit-il, « vous êtes l'homme compétent, efficace et dévoué qu'il faut à cette place ».

M. le ministre Antholoz dit son vif attachement aux associations et en particulier aux sociétés musicales. « Si nous n'avions pas de sociétés musicales dispensatrices de ce langage universel qui procure outre la joie, la sérénité et le mouvement par le rythme, les choses seraient différentes, sans couleur, tristes et regrettables à une époque où l'on met en évidence l'importance de l'environnement et de la qualité de la vie ».

Après ces allocutions toutes les sociétés dirigées par M. Chamel exécutèrent le morceau d'ensemble et le soir tomba sur Saint-Jean-Vieux au terme d'une magnifique journée qui restera dans la mémoire de tous et alors que résonnait encore dans chaque quartier les accents des fanfares qui remerciaient ainsi la population de son accueil.

Autour de M. Eymérial, maire de Saint-Jean-le-Vieux, président des Sociétés des Bords de l'Ain, les personnalités : M. Marcel Antholoz, secrétaire d'Etat au Tourisme ; M. Rodler, sous-préfet de Nantua ; MM. Billemez et Ruet, sénateurs ; MM. Bouvard, Bayon, Lyot, conseillers généraux ; M. A. Vettard, président adjoint de la Fédération du Sud-Est ; M. Bouvard, président de l'UD de l'Ain ; M. Dupont, secrétaire général ; M. Bernarsonni, secrétaire des Bords de l'Ain ; de nombreux maires et présidents de sociétés.

A. V.

SAVOIE Festival de Musique

Le vendredi 14 juillet 1972, la commune de Grésy-sur-Isère, en Savoie, organisait un festival de musique rassemblant six sociétés dont cinq savoyardes et une du département limitrophe de l'Isère.

Citons-les au passage et remercions-les pour avoir voulu venir à nous lors de cette manifestation : Société Musicale de Saint-Pierre-d'Albigny (direction P. Bonnet) ; L'Echo de Saint-Hugon-d'Arville (direction Y. Ecoffier) ; Accordéonistes de la MJC d'Albertville (direction M. Martinet) ; Fanfare et Rallye-Breda d'Allevard (direction R. Rieu) ; Musique de Confians (direction R. Lelars) ; Harmonie Municipale de Moutiers (direction M. Adam).

Le matin même, la Fanfare de Grésy exécuta un brillant concert devant l'Hôtel de Ville et l'après-midi, les six sociétés invitées se produisirent au stade d'Arville agréablement transformé en théâtre de verdure, devant un public fort nombreux et très enthousiaste. Le soleil étant de la partie, l'euphorie fut générale.

Après l'exécution du programme de chacune des sociétés un défilé impeccable et fort bien agencé parvint à plusieurs points du village pour aboutir devant l'Hôtel de Ville où, devant un estrade fleurie, elles devaient exécuter en présence d'un grand nombre de spectateurs le morceau d'ensemble « Gypsy-Festival » spécialement composé pour cette fête.

M. le maire, Jean Ballaz, président de la Société locale, formula les remerciements et félicitations aux six sociétés.

Il remercia plus spécialement M. Adam, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Savoie et directeur de l'Harmonie Municipale de Moutiers pour ses diverses interventions au sein de la Fédération en faveur des sociétés musicales et plus particulièrement des petites.

Puis M. Adam remercia M. le maire et tous les musiciens réunis et mit l'accent sur l'activité de notre ancien chef, M. Lachia qui, il y a une dizaine d'années, redonna un brillant essor à notre société. Pour encourager un tel effort de propagation de l'art musical populaire, M. Adam remit officiellement devant toute l'assistance au nom de l'Union départementale, un saxo alto pour notre fanfare. Ensuite, il remit la médaille fédérale à six musiciens de la Fanfare de Grésy :

MM. Pajean René médaille de bronze, 30 ans d'activité ; Cambin Pierre, médaille d'argent, 40 ans d'activité ; Doux Pierre, médaille d'argent, 40 ans d'activité ; Mermet Marius, médaille d'argent, 40 ans d'activité ; Monjoz Alexandre, médaille d'or, 50 ans d'activité ; Colomb Albert, médaille d'or, 50 ans d'activité.

A l'issue de ces discours M. Adam laissa le pupitre à Jean Nartier qui fit exécuter sous sa baguette et avec brio à tous les musiciens assemblés, le morceau d'ensemble Gypsy-Festival dont il est l'auteur.

L'hymne savoyard « Les Allébrogues » fit retentir une dernière fois ses accents pour clore cette cérémonie.

Tous les musiciens étaient alors conviés à un vin d'honneur et un goûter offert à la salle des fêtes et chacun reprit le chemin du retour, heureux de cette belle journée.

Un repas copieux et de qualité rassembla ensuite M. le président Adam, le chef de musique de Grésy, M. Nartier, M. Lachia toujours aussi dévoué, M. Ballaz son président et bien entendu, les six médailles.

Tout fut ainsi à une heure fort avancée et dans la joie.

L'Harmonie Municipale de Moutiers acclamée en Suisse

Le 24 juin 1972, dès 5 heures du matin, l'Harmonie Municipale de Moutiers prit la route de Bevaix (Suisse) où elle était l'invitée d'honneur du 19ème Festival des Musiciens du canton de Neuchâtel groupant quarante sociétés.

Lorsque dans la matinée, la caravane moutieraise arriva au terme de son voyage, le comité d'organisation avec son président M. Claude Dubois, maire de Bevaix, député cantonal, de son vice-président M. Descombes la reçurent avec telle cordialité que les liens amicaux tissés entre Bevaix et Moutiers ne sont pas près de se relâcher.

Après la brève repas, l'après-midi du samedi fut consacré à la musique. Un concert avait lieu à 16 h. au temple et à 18 h. une manifestation était prévue à la salle des fêtes au cours de laquelle l'Harmonie de Moutiers eut l'honneur de jouer l'Hymne national suisse suivi de la Marsaillaise.

Ce concert terminé, la société musicale tarine fut la seule à prendre part au banquet officiel en compagnie des autorités civiles et religieuses, repas qui se déroula dans la plus parfaite ambiance de cordialité et qui fut servi par de charmantes femmes en costumes régionaux.

A 20 h. eut lieu la soirée franco-suisse avec le concours de la Fanfare de Fribourg qui enthousiasma l'auditoire par ses incontestables qualités musicales et la finesse de ses interprétations.

Le concert de la journée du dimanche se déroula le cérémonial de la présentation des drapeaux et la remise à Bevaix de la bannière cantonale.

CHAMBERY Avec les Violonistes de Madame Fizet

L'adhésion massive et enthousiaste d'un auditoire choisi et d'émblée « sous le charme » fait le succès du concert offert le vendredi 5 mai dernier aux Chambériens et à tous les mélomanes savoyards par « L'Association des Violonistes de Mme Fizet ».

Ce concert est entré dans les annales de la ville de Chambéry et chacun l'attend tous les printemps et de la fraîcheur qu'il apporte. La première partie est celle où se produisent les plus jeunes. Si la « Petite Mélodie » pour débutants, après l'« Allegro d'ensemble » de Telemann créait l'ambiance chez les violonistes et l'auditoire, le Chacal arabe de Camuzat ou le tambourin accompagnait le rythme des archets déchainés l'enthousiasme et fut réclamé une deuxième fois.

Les groupes se succédèrent, apportant chacun leurs notes spécifiques et permettant d'apprécier les charmes du Petit Lézard de la danse magyare qu'annonçait avec beaucoup de poésie chaque fois, la présentatrice : Danièle Anselouff.

« Anciens mais toujours fidèles, avec un art consommé, puisés aux meilleures sources de leur formation, Jean-Paul Gariglio dans « Chaconne » de Bach pleine de virtuosité et Jean-Pierre Fizet, dans une sonate de Guilielmi avec le très sensible guitariste Gérard Garavon (qui réalisa seul ensuite un menuet de Fernando Sor) mirent en évidence les merveilleuses possibilités de leur instrument. Ils renouvelèrent l'expression de leurs talents dans un concerto de Mendelssohn et dans « Entracte » de Jacques Ibert.

« Œuvre collective, ce concert des « petits violonistes » puisait sa variété et sa richesse dans le concours précieux de deux pianistes, Annie Laporte et Nicole Milhaud et dans le concours de l'Association Saint-François sous la direction du père Guilmoit.

ceau joué par l'ensemble « Danse numéro 5 » de Brahms, que le public réclama une deuxième fois. Ainsi se termina dans l'enthousiasme, une soirée qui révélait la qualité de la formation dirigée avec brio par Mme Solange Fizet.

Mais comme le dit le président Jacques Hochard, dans son allocution d'entrée : « En allant porter chez les plus désertés et en se produisant dans nos nombreux établissements sociaux, les « petits violonistes » prouvent leur volonté de faire partager leur goût du beau et de leur art. Ainsi en même temps que leur art est formé, leur âme l'est, elle aussi ».

Ce double aspect pédagogique indissociable, n'est-il pas la vraie richesse de cet enseignement où l'amour de l'art musical se confond avec celui du prochain ?

Concert de gala de l'Harmonie Municipale de Chambéry

Le mercredi 26 avril 1972, l'Harmonie Municipale de Chambéry et l'école de danse Sacepe-Vannier donnèrent au Théâtre Charles-Dullin leur onzième concert de gala qui a fait le plein d'auditeurs-spectateurs.

Le directeur, Serge Herlin, suivant une politique à laquelle il demeure attaché et qui lui vaut la fidélité d'un monde jeune et populaire qui recherche dans la musique un délassement bienfaisant, en accord avec Suzanne Sacepe-Vannier, a présenté un programme dont l'« Autrichien Johann Strauss et notre Maurice Ravel étaient les pôles d'attraction ».

En début de soirée, selon un heureux usage, il était bon d'inscrire une ouverture, robuste de timbres et de rythmes, pour mettre l'auditoire en appétit. Ainsi, à raison, l'ardente jeunesse de Rossini a sonné et résonné dans la célèbre ouverture de « Tancredi », enlevée avec unité et vigueur par notre bataillon de musiciens (80 exécutants) sous la baguette vive et précise de leur chef.

Sur le dessin rythmique de la « Pizzicato Polka » du bon vieux père Strauss, la caresse griseante de la valse « L'Or et l'Argent » et l'« Annon Polka », Suzanne Sacepe-Vannier articulée une série de Ballets-Pantomimes, révélateurs de sa sensibilité et de la connaissance des possibilités que l'on peut attendre de jeunes élèves.

« La Danse du Sabre » de Katchaturian, disciple de l'école russe, a été interprétée par nos souriants danseurs, avec un mordant, une vivacité dans la mimique, les sauts, les bondissements caractéristiques de la manière russe.

Les élèves de Mme Sacepe-Vannier respirent la joie de danser et, dans les divertissements les plus divers, se dégagent les prémices de talent pour certaines de nos ballerines, sur le tapis sonore tissé par Serge Herlin et ses musiciens.

Outre les pages populaires de Strauss, l'Harmonie a exécuté le « Bcléro » de Maurice Ravel, dont le thème mélodique, obsédant, a passé sur le timbre de huit solistes. Cette œuvre, que peu d'Harmonies peuvent jouer, a remporté un succès inouï. Du même Ravel, la « Pavane pour une Infante Défunte » a été jouée magistralement par le cor solo J.-C. Escoffon, jeune professeur de notre Conservatoire, dont la qualité et la valeur ont été proclamées au concours international de Genève, ainsi que par Jean Jourdin, professeur de hautbois au dit Conservatoire et Jean-Marc Jourdin, son fils, au cor anglais et au hautbois.

Toutefois dévouée dans la délicate mission de présentatrice, Marie-Louise Crumière devait faire accepter l'audition d'une fantaisie dite « moderne » de l'Américain Gordon Jenkins. Ne faut-il pas contenter les jeunes, avait-elle insisté ? Eh bien ! ce « Manhattan Tower » nous a paru plaisant avec ses thèmes, ses timbres, ses rythmes, sans aucune intempestive.

Que Serge Herlin soit remercié, sans oublier ses musiciens pour cet agréable programme, fort apprécié de tous, qui représente un travail constant et sûr, en vue d'une éducation musicale qui honore Chambéry et la Savoie.

Les applaudissements nourris d'un public enthousiaste en sont les meilleurs preuves.

SUD-OUEST NÉCROLOGIE

M. Gaston Pontneau, président de l'Harmonie de Soustons, vient de décéder.

Par la place qu'il occupa dans la cité, par l'émence de son rayonnement à l'extérieur, il était une personnalité de premier plan.

Président de la Confédération Nationale de l'Industrie du Liège, vice-président de la Chambre de Commerce des Landes, fondateur de la « Caisse d'Allocataires Familiales de Landes, Croix de Guerre 14-18, Médaillé Militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, chef d'industrie industriel au sort de ceux qui travaillent, en toute circonstance il se préoccupait des intérêts de l'Harmonie d'origine qu'il aimait tant, cimez à son unité et lui permit d'accéder aux plus hautes distinctions régionales et même nationales.

M. C. président fédéral, et M. Desplais, président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, entourés de nombreux présidents de sociétés assistaient aux obsèques que suivit toute la population.

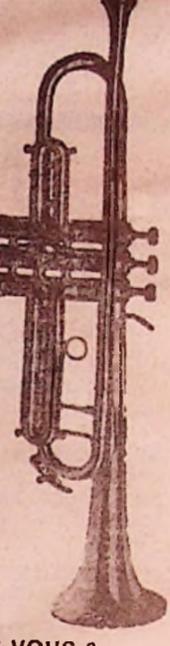
Au cours de la cérémonie religieuse, l'Harmonie de Soustons conduite par son directeur M. Blanc, fit entendre divers morceaux, notamment la Marche funéraire de Chopin et le Largo d'Habénau.

Notés exprès à Mme Pontneau et sa famille, à l'Harmonie de Soustons tout entière et à son secrétaire M. Henri Pucix qui était le proche

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b (299/369), CORNET, si b (390/480), BUGLE, si b (435/525), ALTO, mi b (575/695), BARYTON, si b (695/875), BASSE, si b à 4 pistons (995/1.245), SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable (2.995/3.995), TROMBONE à coulisse (495/595), TROMBONE à pistons (695/815), SAXO SOPRANO, si b (795/895), SAXO ALTO, mi b (1.095/1.895), SAXO TENOR, si b (1.895/446), CLARINETTE, si b, super ébène (446/550), GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins (550).



et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ? GUILLARD-BIZEL 2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. 28.44.22 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

Les examens fédéraux 1972

Les examens fédéraux ont connu cette année une participation record, qui a atteint pour les départements de la Fédération près de 3.000 inscrits. Les 20 centres nationaux ont tous fonctionné, comme les années précédentes, sauf un, et un nouveau centre a été créé à Sainte-Hélène (Gironde). D'autre part le Centre de Bordeaux des écoles filles et garçons de la rue Henri-IV a dû être partagé avec le collège d'enseignement secondaire de la rue au Côt-Arnoult, tandis que certaines sociétés étaient réunies dans les salles de la Pergola à Bordeaux-Caudéran.

Les épreuves de la division supérieure se sont déroulées au Conservatoire National de Bordeaux, mais amablement à notre disposition comme à l'habitude, par son directeur M. Jacques Fernou.

Près de 100 sociétés ont présenté des élèves, enfre légèrement supérieur à celui de 1971, et quelques sociétés venaient aux examens pour la première fois.

Le rapport de la Commission des examens, que prépare M. David, vice-président fédéral, donnera ultérieurement toutes précisions et enseignements nécessaires.

Les Landes Musicales

Nous apprenons la parution des « Landes Musicales », organe des sociétés musicales du département landais, et comme l'a écrit dans le 1er numéro notre président fédéral, nous saluons chaleureusement ce bulletin né de la volonté du président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes aidé par ses collègues du bureau et lui souhaitons un accueil favorable de tous, prospérité et efficacité au service de la musique et des sociétés musicales dans ce beau département des Landes.

33ème Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Blayais-Cubzaguais

Cette fête consacrée à la musique marquera dans les annales de notre commune car, pour la première fois, elle s'est déroulée par très beaux temps. C'était le souci de notre ami Régis Sirdet, président de la Lyre Saint-Christolyenne, société organisatrice de ce 33ème festival du groupement des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais, dont il est également président. C'est à ce double titre qu'il était véritablement l'âme de ce festival : il a parfaitement réussi, ce dont nous le félicitons avec chaleur et respect, ainsi, bien sûr que tous ceux qui ont aidé pour cette heureuse réalisation.

Dès le matin, notre bourg est très animé, animation qui va s'accroître jusqu'à 19 h. 30 apparaît la batterie-fanfare La Cordade de Saint-Christolyennes, précédée de ses charmantes majorettes, qui vont parcourir nos rues avec des airs martiaux brillamment interprétés sous la direction du chef René Perroy.

Et voilà qu'arrive la très grande formation de la musique de la 8ème région aérienne sous la direction du chef Trémine qui, elle aussi, va nous offrir beaucoup d'ambiance.

A 19 h., en notre vénérable église de Saint-Christoly, va être célébrée la messe du festival avec la participation de l'orchestre symphonique de Bordeaux-Caudéran dont l'interprétation fut parfaite.

collaborateur de M. Gaston Pontneau, nos condoléances attristées.

LE VIN D'HONNEUR

Après cette cérémonie pendant que sur la place du Marché la musique de l'air et la batterie-fanfare La Cordade donnaient les meilleurs morceaux de leurs répertoires et que les amoureux faisaient de gracieuses évolutions, Mme Luvion, maire de Saint-Christoly, entourée de son conseil municipal, recevait et souhaitait la plus cordiale bienvenue dans une délicate allocution aux personnalités : M. Henri Ciran, président de la Fédération ; M. Gérard Delhaune, député-maire de Saint-Germain-Causse, conseiller général ; M. le docteur Guillaud, conseiller général du canton ; M. Brambon, maire de Villeneuve-de-Blaye, président de La Cordade ; M. Domens, maire de Saint-Vivien-de-Blaye ; M. Guy Foste, président, et Jean Etie, secrétaire de l'Etolie ; M. Daniel Lhoumeau, président-directeur de l'Association de Marillac ; MM. Raymond Lenoire, président, et Jean Amoureux, directeur de l'Harmonie de Berson ; M. Claude Janot, directeur de l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac ; le chef Darrabé et le chef Trémine ; M. l'abbé Bourreau, quatre personnalités.

M. Régis Sirdet remercia Mme le maire et son conseil municipal pour leur accueil chaleureux et de leur effort financier consenti par la commune pour permettre la réalisation de ce festival. Il remercia les personnalités, les dirigeants de sociétés, les musiciens présents et ceux qui vont venir l'après-midi au 53ème festival de ce groupement, qui lui furent en 1972 par le regrettable accident Jean Pujol, dont il fait l'historique et qui est toujours bien vivant en 1972 ; il remercia la Fédération et son président, M. Ciran, pour le précieux concours qu'ils lui ont apporté dans la préparation de ce festival. Merci à tous !

M. Ciran dit toute sa joie de se retrouver à Saint-Christoly parmi les musiciens et son ami, le président Sirdet, et a été heureux d'avoir pu amener cet orchestre symphonique qui a donné une si bonne audition dans cette église, où l'acoustique est très bonne et souhaite la pleine réussite de la fête de l'après-midi.

Ce fut ensuite le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par le président Sirdet. A midi, le président Sirdet recevait dans sa magnifique propriété de la Pitance, à sa table, qui avait été agrandie pour la circonstance, puis-elle comportait cent trente couverts, tous ses amis musiciens, présidents de sociétés et directeurs, personnalités, sous la présidence de Mme le maire, de M. Dékane, de M. Chan, de M. Nlaud, maire de Cazeau ; de M. Gauthier, de M. Rabée, adjoint de M. Roger Desolmeau, premier adjoint de Saint-Christoly.

Le menu fut excellent et les vins variés des meilleures années furent chaleureusement appréciés.

L'après-midi se fut un véritable régal pour tous les mélomanes, dans les tribunes, une estrade avait été aménagée et toutes les sociétés vont exécuter les morceaux prévus au programme. M. Petrovitch a été un parfait speaker.

Après voici le club des accordéonistes de Bordeaux qui, pendant un long moment, vont nous charmer car ce sont des virtuoses. Et puis un divertissement, voici l'école de danse du Bordouais bordelais, qui ont une très belle présentation. Avec plaisir nous voyons l'Harmonie Les Enfants de Saint-André-de-Cubzac (président M. Abel Belougné, chef M. Claude Janot). Et ce sera l'Harmonie de l'Etolie de Saint-Ciers-de-Causse (président M. Guy Foste, chef M. Jean Etie).

Et voici l'Harmonie du Nord-Gironde, de Marillac, dirigée par le président-directeur, M. Daniel Lhoumeau. Ensuite seconde exécution avec la Batterie de Braud-et-Saint-Louis (président M. Daniel Rivière, chef l'adjoint tambour-major Paul Genty) pendant que les Camarades de Braud-et-Saint-Louis font de gracieuses évolutions très applaudies.

Voilà la Batterie-Fanfare Le Braule-Bas de Cognac et ses majorettes. Puis c'est l'Harmonie des Hauts de Gironde qui prend place sur l'estrade (président M. Régis Sirdet, chef M. Jean Etie).

Enfin la Batterie-Fanfare La Cordade (président M. René Brambon, chef M. René Perroy) ; les majorettes font tourner leurs baguettes avec dextérité.

Et voici le morceau d'ensemble qui va être interprété par toutes les batteries et harmonies réunies sous la direction du chef Jean Etie. Très applaudie cette exécution met un point final à cet après-midi musical dont tous les participants furent enchantés.

Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

C'est dans le magnifique cadre du château médiéval de Vayres, gracieusement mis à la disposition des organisateurs par les propriétaires M. et Mme Dubost qu'en présence de 14 sociétés, 910 exécutants, des majorettes, s'est déroulé par une bien belle journée, le grand festival annuel du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais et l'Harmonie de Vayres.

Félicitons chaleureusement le président M. Pette, MM. Pièvre, Jourdan, Lesne, Malville, Mathieu, vice-présidents, Mme Casouille, secrétaire ; M. Jourdan secrétaire adjoint ; MM. Paul Reclus, trésorier ; Guy Reclus, trésorier adjoint ; Bouvot, archiviste ; Farge et Lévano, porte-drapeau ; Paul Grelot, le dévoué et compétent directeur de l'Harmonie, ex-chef de musique militaire.

Le programme de cette journée inoubliable s'est déroulé en présence de M. René Legendre, maire adjoint, représentant M. Robert Bourlin, ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, maire de Libourne et Mme ; M. Lesne, premier adjoint représentant M. Dubost, maire de Vayres ; MM. J. Obisier, maire de Villegouge ; Rode, ancien maire d'Abzac ; commandant Duché, du GM de Vayres ; M. Point, inspecteur départemental honoraire de l'Education Nationale et Mme ;



le Me Henri Sauguet, auteur-compositeur à la renommée mondiale; MM. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest et vice-président de la Confédération; Vincent, trésorier général de la Fédération et Mme Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Mme Durand, président d'honneur et fondateur du groupement; Dugos, vice-président du groupement et Mme; les présidents et responsables des différentes sociétés participantes.

A 10 h. ce fut l'accueil des sociétés et à 11 h. la grand-messe en musique célébrée dans la cour d'honneur du château par M. l'aumônier Marigliano, curé de Vayres avec le

concours de l'Harmonie - Batterie d'Izon sous la direction de son chef M. Busnel; le nouveau drapeau de l'Harmonie de Vayres fut béni à cette occasion. En fin de matinée, après l'apéritif, le déjeuner fut servi dans la salle des fêtes, parfaitement servi par le traiteur Crouzet où l'on dégusta les meilleurs crus de la région.

Au dessert, M. Lesné, après avoir excusé le maire au nom de la municipalité, adressa des remerciements et des compliments à tous. M. Feyte félicita toutes les sociétés participantes et tous ceux qui l'ont aidé dans cette lourde tâche; le président Blanchard adressa des remerciements à la Société de Vayres, ex-

cusa au déjeuner Me Henri Sauguet; au festival M. Achille adressa ses félicitations aux organisateurs pour la parfaite organisation. Il annonça que le festival en 1973 aurait lieu à Villegeouge en accord avec la municipalité et la société locale. Il dit sa grande satisfaction de voir les jeunes s'intéresser à la musique populaire en zone rurale et cita un jeune musicien de Guitres et Lagorce M. Claude Frappier qui, après avoir fait un engagement dans la Musique de l'Air, va représenter le Sud-Ouest dans les rangs de la Garde Républicaine. M. Ciran après avoir complimenté toutes les sociétés présentes et les organisateurs vanta l'activité du Groupement de Libournais, féli-

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée · 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent tous les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic. PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél.: MONTmartre 39.87

La première une symphonie concertante de J.-B. Brevet, relevant du style galant qui fit florir à la fin du XVIII^e siècle. C'est l'école de Mannheim qui reprit, en l'élargissant, la forme du Concerto grosso baroque et Haydn et Mozart écrivirent certaines de leurs plus belles œuvres en utilisant ce mode.

Des trois mouvements, l'Andante avec un thème très simple et le rondo final furent les plus remarquables, l'orchestre ayant parfaitement trouvé sa cohésion. Les solistes, clarinette, cor et basson tirèrent correctement leur partie.

Le Requiem de Fauré se tailla la part du lion. Pour cette œuvre intimiste, la formation instrumentale et vocale et l'acoustique très enveloppante de la Nef servirent l'œuvre et lui donnèrent le fondu qu'elle réclame. L'esprit liturgique et recueilli de la partition, l'équilibre entre l'influence de Wagner, surtout sensible dans le Sautets avec son début dans la grisaille des violons et les appels des cultres dans l'Hosanna et les recherches modales de Fauré qui préféraient le style de Debussy donnent à ce Requiem une place de choix dans la musique religieuse de la fin du XIX^e siècle, par le baryton solo et la soprano voix très belles et mêlées avec beaucoup de sensibilité.

Les chœurs ont fait un travail excellent et leur cohésion avec l'orchestre, la souplesse et la justesse des nuances, sous la direction de M. Catalanotti, bien plus à son aise dans ce style d'œuvre, donnèrent le plus grand intérêt à cette exécution.

En vérité, un excellent concert et de la belle œuvre.

AVIGNON
Sous le signe de la qualité
la Musique de la Police Nationale
a donné un concert remarquable

Il est regrettable que ce concert donné gratuitement à l'Opéra municipal par la musique de la Police Nationale n'ait pas attiré plus de monde.

Ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné d'apprécier un orchestre de 130 exécutants, placés sous la direction du chef le capitaine Pierre Bigot.

Le programme était composé de façon à satisfaire tous les goûts, avec des œuvres de R. Burdin, P. Bonneau (Majorettes March), de I. Anderson (Buglers Holiday), de W. E. Rhoads (Sent de Ballas), de G. Blzet (la première suite de l'Artésienne, enfin de Richard Wagner (l'Ouverture du Vaisseau Fantôme).

De vifs applaudissements ont salué la remarquable prestation de la Musique de la Police Nationale, applaudissements qui marquaient le contentement des auditeurs, parmi lesquels nous avons noté la présence de M. Erganac, préfet de Vaucluse; M. Henri Duffaut, maire et conseiller général d'Avignon; de M. Charbinat, commissaire divisionnaire chef du service départemental de sécurité publique; M. Farret, commandant principal; commandant la CRS 60; M. Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse; M. Moretti, adjoint au maire, ainsi que les autorités militaires départementales.

CAVAILLON
C'était jour de fête vendredi 14 juillet au domicile de notre sympathique et dévoué trésorier de notre Fédération, M. Henri Genevet. Il y avait beaucoup de monde, outre Mme Genevet, son aimable épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui, avec beaucoup de gentillesse et de bonne humeur, étaient venus même de Paris pour fêter le Saint-Henri et les 50 ans de mariage. Puis exactement et sans erreur les noces d'or. M. Genevet a tenu à ce que les musiciens du département soient représentés en invitant l'après-midi M. et Mme Trinquier notre président fédéral.

Bonne santé et félicitations à M. et Mme Genevet.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY

cita M. Durand, président d'honneur (81 ans) et son successeur M. Blanchard qui donne de toute sa personne à la cause de la musique.

Enfin c'est M. René Legendre qui, après avoir excusé M. le ministre et maire de Libourne, Robert Boulin, félicita les sociétés musicales et cita l'école de musique municipale de Libourne, excellente pépinière de jeunes artistes qui viennent grossir l'Harmonie et continuent à aimer et à pratiquer leur art.

Après le rassemblement des sociétés ce fut le grand défilé dirigé par M. Paul Grelot pour se rendre au château où, dans la cour d'honneur se déroula le grand festival de musique. Remarqué dans le défilé, l'Accordéon-Club Périgourdin avec ses jeunes accordéonistes et ses magnifiques majorettes sous la direction de Mme Auger-Consell, présidé par M. Jean Blanchard, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Dordogne, nous avons beaucoup regretté l'absence au défilé de certaines sociétés qui oublient même leur bannière. Après la présentation des sociétés devant le jury composé du Me Henry Sauguet président, Mme Dubost, MM. Ciran, Durand, Duzos, Grelot, on apprécia énormément le morceau d'ensemble « Saint-Cyr » qui ouvrit le festival, interprété par toutes les sociétés sous la direction magistrale de M. Grelot, directeur de l'Harmonie de Vayres.

Puis ce furent successivement les sociétés qui se produisirent : Union Musicale de Cochemont (Au pays Lorrain), Union Musicale de Coutras (Cortège Nuptial), l'école de danse de Vayres, direction Mme Gizard qui présenta « Les Petits Soldats » (La Marche des Trois Anges), (Le Gavotte Joyeuse), extrait des (Petits Riens) de Mozart, l'Harmonie Sainte-Cécile de Saint-Emilion (Évohé), La Vigilante de Lussac (Marguerite de Valois), Société Musicale de St-Saurin-sur-l'Isle (Cendrillonnette), Harmonie des Hauts-de-Gironde (Le Pays du Sourire et l'Italienne à Alger), l'Espoir de Villegeouge et ses charmantes majorettes (Fronsadaises), Accordéon-Club Périgourdin et ses gracieuses majorettes (Fantaisie Moderne), Union Musicale Sainte-Cécile de Guitres, Réveil d'Abzac batterie avec ses jolies majorettes, Harmonie et Batterie Izonnaise (Cassachok Vive la Piste), Marche de la Zeime DB), Union Musicale de Lagorce, Lyre de Saint-Denis-de-Pile (Amour filial de Gadagne).

A la remise des récompenses, pour chaque société un magnifique diplôme et une médaille gravée à la date du festival, les jeunes musiciens reçurent des diplômes d'encouragement et les félicitations du jury.

Cette très belle journée fait honneur à la société organisatrice et à ses dirigeants qui montent la vitalité du groupement des sociétés musicales du Libournais et a présenté cette année 265 candidats aux examens fédéraux.

Nous disons à l'année prochaine à Villegeouge où nous sommes sûrs d'avoir le même accueil et la même réussite dans notre cher Libournais.

VAUCLUSE
AVIGNON
Beau succès de l'Harmonie Municipale d'Avignon au concours-festival de Nevers du 25 juin

Après un brillant concert donné tout dernièrement à la télévision dans l'émission « Les Musiciens du Soir », l'Harmonie Municipale d'Avignon est allée concourir au festival de Nevers les 24 et 26 juin.

A cette manifestation à laquelle participaient 70 sociétés, l'Harmonie d'Avignon était la seule de tout le Midi de la France présente à ce concours. Par leur parfaite interprétation du morceau imposé « Manhattan-Symphony » ainsi que l'Ouverture du « Carnaval Romain », nos musiciens ont bien défendu nos couleurs méridionales, avec à leur actif un prix ascendant et une belle coupe. Voici l'Harmonie d'Avignon en division d'excellence, section A. Ce beau résultat est le fruit du labeur incessant de toute une saison hivernale de répétitions.

Au retour de cette très belle manifestation, il nous est agréable de souligner la parfaite organisation de ce festival. Nos remerciements à tous les membres du Comité, à nos restaurateurs, ainsi qu'au public pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, et une mention spéciale à notre dévoué commissaire délégué auprès de notre société, M. Peumeyr.

AVIGNON
Un concert de qualité
L'Orchestre de Chambre d'Avignon et la Chorale Sainte-Cécile à Saint-Michel-de-Férollet.

Ce concert donné le dimanche 14 mai en l'abbaye de Férolet par l'ensemble instrumental et vocal que dirige M. Catalanotti, professeur au Conservatoire, peut être considéré comme une réussite. Les deux œuvres inscrites au programme étant d'époques et de styles fort différents, eurent le mérite de renouveler l'attention du public.

**NOUVEAUTÉS 1972
POUR HARMONIE OU FANFARE**

ARRANGEMENTS DE CHANSONS MODERNES A SUCCES

- BOUM ! SUR CHARLES TRENET**, fantaisie pot-pourri sur des succès d'hier et d'aujourd'hui du célèbre chanteur compositeur, arrangement de Laurent Delbecq. (Assez facile). Tarif F.
- LES ROIS MAGES**, arrangement en marche avec clairons par M. Blanchot du dernier « tube » de Sheila. (Facile). Tarif D.
- LE RIRE DU SERGENT**, le succès de Michel Sardou arrangé avec clairons par Robert Martin. (Facile). Tarif Bb.
- J'AI BIEN MANGE, J'AI BIEN BU**, marche avec clairons de J.-P. Bourtyre enregistrée par Patrick Topaloff. (Très facile). Tarif Bb.
- L'AVENTURA**, de E. Charden, célèbre chanson. Arrangement de Laurent Delbecq. (Facile). Tarif D.
- QU'ELLE EST BELLE**, de Pace, Panzeri et Picat, le succès de Rika Zarai, arrangement avec clairons de Robert Martin. (Très facile). Tarif Bb.

TRANSCRIPTIONS ET ARRANGEMENTS DIVERS

- TE DEUM**, de Marc Antoine Charpentier, transcription de J.-C. Amiot. Le premier motif de cet ouvrage sert d'indicateur à l'Eurovision. (Facile). Tarif Bb.
- SYMPHONIE DES JOUETS**, de Léopold Mozart (attribuée à Joseph Haydn), transcription de J. Nasselet. (Assez facile). Conducteur : 10,00 F. — partie séparée : 1,50 F.
- VARIETES IN BLUE**, de James Cower, morceau sous forme de blues sur le thème célèbre de la Symphonie 40 de Mozart. (Facile). Tarif D.
- CONCERTO POUR UN ETE**, arrangement de Laurent Delbecq pour trompette solo de la célèbre œuvre d'Alain Morisod. (Facile). Tarif D.
- TIPPERARY (IT'S A LONG WAY)**, célèbre marche anglaise de Judge et Williams, arrangement de Robert Martin. (Facile). Tarif Bb.
- ANCHORS AWEIGH (Levons les Ancres)**, célèbre marche américaine de Zimmermann, arrangement de Laurent Delbecq. (Facile). Tarif Bb.
- LES MAJORETTES DE BROADWAY**, marche de Caravelli, arrangée par Robert Martin avec tambour solo ad libitum (Facile). Tarif Bb.

ŒUVRES ORIGINALES

- PIECE EN FORME DE SCHERZO**, de J. Semler-Collery. Pour harmonie seulement. (Moyenne force). Tarif F.
- SHOW-LIDO**, fantaisie-revue en six tableaux de John Darling sous forme de jazz symphonique. (Moyenne force). Tarif F.
- MINI-BOOGIE**, de John Darling. (Facile). Tarif Bb.
- CINCINNATI**, nouvelle marche américaine de James Cower. (Facile). Tarif D.
- CONFEDERAL MARCH**, pas redoublé avec tambours, clairons, trompettes et trompes de J. Semler-Collery, Président de la C.M.F. (Facile). Tarif Bb.
- MARCHE DES FEDERATIONS DE L'UNION**, défilé pour harmonie ou fanfare avec batterie, clairons, trompettes et trompes de J. Decamps. (Facile). Tarif A.
- DEFILE OLYMPIQUE**, marche avec clairons de G. Besson et L. Delbecq. (Très facile). Tarif A.
- PASSY-FESTIVAL**, marche de R. Perrussel, harmonisation de L. Delbecq. (Très facile). Tarif A.
- MARCHE DE LA 7ème D.M.R.**, de R. Chartier, avec clairons, trompettes et trompes. (Facile). Tarif A.
- HONNEUR AUX VERRIERS**, défilé avec clairons et trompes de M. Morlat. (Facile). Tarif A.
- LA FEDERALE D'Auvergne**, marche avec clairons de M. Morlat. (Facile). Tarif A.
- PICARDIE-FESTIVAL**, marche avec clairons de A. Bourdon. (Facile). Tarif A.
- VAILLANT 46**, (Le Régiment de la Tour d'Auvergne), de M. Delgiudice. Défilé marche avec trompes, clairons et tambours (chœurs ad libitum), sur des thèmes de Paris, du Nord, de Bretagne et de Berlin. (Facile). Tarif A.

Tous les conducteurs de ces nouveautés se trouvent dans notre nouveau recueil de conducteurs réduits numéro 72 bis. Si vous êtes Chef de Musique et que vous ne l'avez pas reçu, veuillez nous le réclamer en précisant très exactement le nom de la société que vous dirigez.

A l'occasion de la rentrée scolaire, nous pouvons vous fournir les modèles ci-après de flûtes douces et pipeau :

Flûte douce soprano :	
— YAMAHA, plastique, doigté baroque	14,00
— DOLMETSCH, plastique, doigté baroque	15,00
— N° 1, bois foncé, doigté moderne	20,00
— N° 2, bois clair, doigté moderne	27,00
Flûte douce alto DOLMETSCH, plastique	45,00
Pipeau en ut « Alain Michel », homologué par le Ministère de l'Education Nationale	4,50
Méthode de Pipeau Alain Michel	6,00
Méthode de flûte douce 8 trous Flutabec	5,38

...et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71 — CHARNAY-LES-MACON (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES